



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service

Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Le phénomène de la violence entre conjoints
et sa prévention

Ginette Desmarais

"Thèse soumise à l'Ecole des Etudes supérieures
Université d'Ottawa, comme complément aux
exigences de la maîtrise ès Arts".



Ginette Desmarais, Ottawa, Canada, 1990



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

ISBN 0-315-60549-9



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Résumé

Notre thèse est une analyse du phénomène de la violence entre conjoints sur les plans théorique et empirique afin d'élaborer des recommandations qui peuvent indiquer les mesures à prendre pour sa prévention. Ce travail fut choisi à partir d'une conviction personnelle que le phénomène de la violence est un problème social et que la responsabilité incombe à toute la collectivité si nous voulons arriver à réduire l'ampleur de ce phénomène.

Pour réaliser cet objectif, notre thèse contient deux niveaux d'analyse. Premièrement, nous avons analysé l'ampleur empirique du phénomène de la violence conjugale à partir des statistiques officielles et des statistiques obtenues par des études spécifiques. Cette analyse nous a démontré (1) l'ampleur du phénomène, (2) les effets sérieux de la victimisation, (3) le contexte dans lequel se perpétue cette violence, et (4) l'importance de reconnaître la dimension répétitive de ce type de violence.

Deuxièmement, nous avons fait une analyse théorique des facteurs explicatifs de la violence infligée aux femmes dans

le milieu conjugal. Nous avons donc examiné les différentes théories explicatives de la violence afin de ressortir les facteurs importants. Nous avons regroupé les théories existantes en quatre catégories: (1) les théories intra-individuelles, (2) les théories psycho-sociales, (3) les théories sociologiques et structurelles et, (4) les théories féministes. Cette analyse démontra la complexité du phénomène et nous a permis de voir qu'il faut dépasser les facteurs individuels si nous voulons arriver à réduire l'ampleur du phénomène. Une connaissance approfondie des facteurs explicatifs est nécessaire pour orienter les recommandations quant aux mesures préventives.

Troisièmement, des entrevues non-structurées auprès de dix-sept (17) femmes violentées nous ont donné les éléments nécessaires pour analyser le vécu des femmes et comprendre le phénomène à partir de leur réalité. Ces entrevues ont permis d'approfondir notre connaissance sur (1) les sentiments éprouvés par les femmes, (2) les réactions des femmes, (3) les explications qu'elles donnent à la violence, et (4) les obstacles ou problèmes majeurs quant aux processus de recours. Les renseignements obtenus furent nombreux et très variés et ils ont servi à faire ressortir les éléments essentiels dans l'élaboration de mesures préventives.

Tous ces renseignements furent analysés et intégrés aux explications tirées des théories explicatives de la violence conjugale. L'analyse nous a permis de faire des recommandations pour promouvoir une prévention sociale plutôt qu'individuelle. Les recommandations émises touchent (1) le processus de recours et les diverses institutions (judiciaire, médicale, sociale), (2) la création de nouveaux programmes pour briser le cycle de violence, (3) la sensibilisation de la collectivité quant au phénomène de la violence. En dernière instance, nous avons discuté de l'importance de l'engagement et la prise de responsabilité de la collectivité et des agences qui travaillent directement ou indirectement avec la problématique de la violence entre conjoints. La mise en application de ces recommandations, par l'entremise d'un comité réseau et un colloque provincial, fut présentée.

La prévention sociale du phénomène de la violence conjugale ne se fait qu'à partir de la reconnaissance de l'existence de ce problème comme phénomène social, ainsi que l'engagement de la collectivité, des agences sociales et des gouvernements à contrer les répercussions et les coûts sociaux de la violence faite aux femmes.

Préface

Cette thèse a été rendue possible grâce aux femmes que nous avons interviewées. Ces femmes ont bien voulu partager leur vécu, leurs émotions et leur vision de la réalité qu'elles vivent. Elles ne sont cependant que le porte-parole de plusieurs autres femmes, et nous croyons que leur courage et leur détermination sont le point de départ dans notre lutte contre la violence faite aux femmes. Nous remercions également toutes les personnes qui nous ont aidé et appuyé tout au long de cette recherche et plus particulièrement, Monsieur Irwin Waller, directeur de cette thèse.

TABLE DES MATIERES

Résumé		i
Préface		iv
Chapitre I:	<u>Introduction</u>	1
	Objectifs de la recherche	6
Chapitre II:	<u>La violence conjugale: définition, étendue du problème et ses effets</u>	12
	Notion de violence	13
	Etendue du problème	21
	Effets de la victimisation	26
	Sommaire	29
Chapitre III:	<u>Consultation des théories explicatives de la violence conjugale</u>	32
	Théories intra-individuelles	33
	Théories psycho-sociales	47
	Théories sociologiques	53
	Théories féministes	65
	Sommaire	72
Chapitre IV:	<u>Méthodologie</u>	79
	Choix de la méthode	79
	Orientation de l'entretien: consigne	82
	Entretiens: nombre et choix de l'échantillon	85
	Limites de cette approche	87
	Réalisation des entretiens	88
Chapitre V:	<u>Profil des femmes interviewées</u>	91
	Profil socio-démographique des femmes	92
	Relation de couple	96
	Incidents de violence: nature	99

Chapitre VI:	<u>Analyse des entretiens auprès des femmes violentées</u>	109
	Sentiments éprouvés par les femmes	110
	Réactions à la violence	121
	Explications données à la violence	125
	Alternatives et processus de recours	133
	Sommaire	145
Chapitre VII:	<u>Directions quant aux mesures préventives</u>	148
	Recommandations	151
	Sommaire	166
Chapitre VIII:	<u>Conclusion</u>	169
Bibliographie		174
Annexe A	Feuilles de renseignements standardisés	183
Annexe B	Trois exemples d'entretiens qualitatifs auprès de femmes violentées	187

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

I

Introduction

La violence des hommes à l'égard des femmes, et plus particulièrement leurs conjointes, n'est pas un phénomène nouveau. En effet, la violence conjugale existe depuis la mise en place de l'institution du mariage. Selon Dobash et Dobash (1979), l'institution du mariage est un élément associé aux normes patriarcales. Dobash et Dobash soutiennent, qu'en devenant une épouse, une femme devient par le fait même, une victime appropriée. A travers les siècles, des lois écrites stipulaient que l'époux avait le droit et même le devoir de frapper son épouse si elle n'obéissait pas, ou encore si elle ne répondait pas aux besoins de son mari (par exemple, "Rule of Thumb", 1782). Ces lois et règlements plaçaient les femmes dans une position telle, qu'elles pouvaient être victimisées par leurs maris car ces derniers avaient légalement toute autorité sur elles. En dépit du fait que l'incidence de la violence conjugale remonte à

plusieurs siècles, ce phénomène restait inavoué et caché. Le sujet de la violence conjugale était pratiquement tabou, et il ne figurait pas parmi les préoccupations sociales, puisque ce type de violence n'était pas considéré comme un problème social mais un problème privé qui ne regardait pas les institutions et ce, jusqu'à tout récemment.

Nous pouvons situer l'émergence des violences conjugales dans le domaine public au début des années 1970. Le livre d'Erin Pizzey (1974) "Scream Quietly or the Neighbours Will Hear" a le mérite d'avoir été le premier volume à attirer l'attention sur l'existence des femmes violentées. Les témoignages des femmes battues, recueillis par Pizzey, ont démontré que la famille n'est pas toujours ce lieu de paix, d'harmonie et de tranquillité idéalisé par la conception populaire. Ces témoignages ont aussi démontré les difficultés rencontrées par les femmes violentées lors des contacts auprès des institutions sociales et officielles. Ils présentent, d'autre part, les divers stéréotypes entourant cette forme de violence.

Depuis la création des refuges et des centres d'hébergement, il fut possible de saisir l'ampleur et la

gravité de la situation des femmes violentées. La demande sans cesse croissante pour un refuge démontre que la violence à l'égard des femmes n'est pas une simple attaque aux corps de quelques femmes, mais elle est devenue un problème social. La violence à l'égard des femmes est une réalité qui marque un grand nombre de femmes à travers toutes les classes socio-économiques. La violence conjugale n'épargne aucun groupe d'âge, aucun niveau d'éducation et aucune nationalité. L'impact de ce type d'abus est considérable. Les effets de ces actes de violence sont vécus par les femmes qui sont victimisées, mais aussi par les autres membres de la famille tels les enfants. Mais il y a pire encore, ces mécanismes de comportements violents peuvent encourager l'acceptation et la normalisation de la violence. Cela signifie que le cycle de violence continue au niveau familial et/ou au niveau social.

Les mouvements des femmes a eu un rôle important dans cette prise de conscience du taux élevé de violence faite aux femmes dans leur foyer. Les dénonciations, les demandes exercées aux divers paliers gouvernementaux, de même que les manifestations, furent les instruments d'actions des

mouvements des femmes pour permettre l'identification des violences exercées en milieu familial, comme un véritable problème social. La violence exercée à l'égard des femmes dans le milieu privé d'une relation intime et la violence exercée dans le milieu social ne peuvent plus être considérées comme des catégories distinctes d'abus, puisque la violence à l'égard des femmes est trop souvent tolérée par les institutions sociales en place.

Les discours prononcés par les mouvements des femmes ont incité les professionnels et les chercheurs des sciences sociales à prendre conscience que la violence exercée contre les femmes dans leur milieu familial existe, et que ce phénomène mérite d'être étudié. En adoptant une dimension politique, le Mouvement des Femmes a brisé le silence et, par conséquent, a brisé l'isolement qui emmurait ces femmes violentées dans leur famille. Face aux violences subies par les femmes, des solutions pratiques et concrètes furent envisagées.

La reconnaissance du phénomène de la violence conjugale comme problème social est donc quelque chose de tout à fait récent. En effet, à la fin des années 1970, la préoccupation première semblait d'offrir une protection aux femmes victimes de violence et à leurs enfants. De là, la

création des maisons d'hébergement au Canada et vers les années 1980, les gouvernements ont accru leur aide afin de répondre à l'ampleur du phénomène. De nombreux efforts ont été apportés pour tenter de réduire l'incidence de la violence conjugale et intervenir auprès des femmes qui la vivent.

Les actions et les efforts qui ont été entrepris par les organismes sociaux, professionnels et légaux face à ces manifestations de violence sont réactifs plutôt que préventifs, c'est-à-dire que l'intervention se fait une fois que l'acte de violence se soit manifesté et plus important encore, une fois que l'acte soit dénoncé ou que le silence soit brisé. Nous tentons donc de réparer les dommages une fois qu'ils ont été faits; donc la prévention sociale ne figure pas parmi les propositions de solutions possibles.

Le principe de base de cette recherche est fondé sur l'hypothèse que nous devons promouvoir les mesures de prévention pro-actives afin d'être en mesure de contrôler et de réduire les comportements abusifs entre les personnes intimes. Par cette hypothèse, nous croyons que, pour réduire l'ampleur du problème de la violence à l'égard des femmes, notre approche de prévention et d'intervention doit être axée sur une perspective sociale à long terme.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'étude du phénomène de la violence exercée à l'égard des femmes relève d'un domaine très complexe et comporte diverses facettes dont notre étude pourra n'envisager qu'une partie.

Notre étude est une analyse du phénomène de la violence conjugale sur les plans théorique et empirique afin d'élaborer des recommandations qui peuvent indiquer les mesures à prendre pour la prévention de ce phénomène. Les objectifs de cette recherche consistent à:

1. Analyser la documentation théorique

Il conviendra de présenter les études qui discutent de la notion de violence à l'égard des femmes au niveau de leur relation de couple, de l'incidence, des effets de la victimisation pour ensuite présenter les explications associées à la violence, tout en incluant les solutions qui ont été envisagées.

2. Analyser le vécu de quelques femmes violentées à partir d'entretiens qualitatifs

Il s'agit donc ici de décrire et d'analyser l'expérience des femmes violentées vis-à-vis les

représentations qu'elles ont elles-mêmes de ces actes violents, ainsi que leurs expériences quant au processus de recours.

Cette analyse permettra de faire ressortir les éléments importants du vécu des femmes violentées lesquels doivent être pris en considération lors de l'élaboration des mesures préventives.

3. Etudier la question de prévention

Suite à l'analyse théorique et empirique, il s'agit de démontrer, que pour prévenir le phénomène de la violence faite aux femmes, nous devons aller au-delà des facteurs circonstanciels et, par conséquent, greffer notre plan d'actions sur la prévention sociale.

Le rapport de cette étude pourra servir à convaincre, nous l'espérons, que ce qui est fait présentement pour réduire les dimensions de ce problème social n'est ni adéquat, ni suffisant.

Le phénomène des "femmes battues/violentées" est un problème social de grande envergure, sans toutefois être assez connu du grand public. Il est beaucoup plus que le résultat d'une crise occasionnelle et il marque la vie de plusieurs femmes venant de tous les milieux et de tous les

coins du pays. Le présent travail de recherche montre le taux de fréquence de la violence conjugale, les effets physiques et psychologiques vécus par les victimes, pour ensuite examiner les diverses explications théoriques reliées à la violence. L'analyse des entretiens qualitatifs auprès des femmes violentées permet d'explorer le vécu des femmes et de proposer des recommandations quant à la prévention de la violence conjugale. Finalement, nous pourrions conclure que pour réduire l'ampleur du phénomène de la violence conjugale, nous devons envisager les possibilités de prévention sociale.

ORGANISATION

Cette thèse débute par la consultation des études qui s'intéressent à la quantification du phénomène (définition, incidence) et aux effets de cette victimisation. Puis, nous passons à la revue des ouvrages portant sur les théories explicatives de la violence entre les conjoints. La revue de la littérature fait l'objet respectivement des chapitres II et III.

Le chapitre II examine la définition de la violence, le contexte dans lequel cette violence se perpétue,

l'incidence de la violence et les effets de victimisation chez les femmes violentées. Ce chapitre démontre l'ampleur du phénomène de la violence entre conjoints et la nécessité de proposer des méthodes d'intervention ou de prévention.

Le chapitre III présente les théories explicatives de la violence faite aux femmes. La connaissance des théories explicatives apporte des notions sur les facteurs psychologiques, sociologiques et culturels associés à la violence exercée dans le milieu conjugal. Une meilleure compréhension des facteurs explicatifs de la violence nous permettra de mieux cerner le fondement des mesures à prendre quant à sa prévention.

Le chapitre IV présente la méthodologie utilisée pour analyser le vécu des femmes violentées. Nous allons recueillir le matériel d'analyse par des entretiens qualitatifs auprès des femmes qui ont été violentées dans leur milieu conjugal. Chaque entretien débute par une consigne qui clarifie les sous-thèmes de l'étude tout en laissant un degré de liberté à l'enquêtée.

Les chapitres V et VI représentent le point tournant de la recherche. Pour mieux comprendre le phénomène de la violence conjugale, nous sommes à l'écoute des femmes

victimes de violence. Le chapitre V examine le profil des femmes que nous avons interviewées ainsi que la nature des incidents de violence, alors que le chapitre VI aborde l'analyse du vécu de ces femmes qui ont été violentées par leurs conjoints. En faisant l'analyse, nous avons en vue l'objectif premier de la recherche: pouvoir démontrer qu'il faut dépasser les facteurs individuels pour envisager la prévention efficace de ce phénomène. Pour prévenir un tel phénomène, il faut situer cette violence dans un contexte beaucoup plus large, et orienter nos actions vers les attitudes et les valeurs sociales qui génèrent cette violence. L'analyse du vécu des femmes violentées débouchera sur les lignes directrices quant à cette prévention. Ces suggestions et recommandations font l'objet du chapitre VII. Ce dernier chapitre clôture notre recherche en présentant les directions nécessaires pour promouvoir une prévention planifiée et plus efficace du phénomène de la violence à l'égard des femmes dans le milieu familial.

CHAPITRE DEUXIÈME

LA VIOLENCE CONJUGALE: DÉFINITION, ÉTENDUE DU PROBLÈME ET SES EFFETS

II

La violence entre conjoints:

Définition, étendue du problème et ses effets

Afin d'être en mesure de donner crédit à notre hypothèse, à savoir que nous devons opter pour des mesures de prévention sociale, il est indispensable d'examiner au préalable l'étendue de ce phénomène et les effets de cette victimisation. Afin de susciter une réaction, des initiatives, voire même des actions de la part de la collectivité, des organismes sociaux et des divers paliers gouvernementaux, il est nécessaire de bien cerner le problème pour y dégager son incidence, sa sévérité, le contexte dans lequel la violence se perpétue et son impact sur les femmes victimisées. L'adoption des mesures quant à la prévention de la violence à l'égard des femmes requiert une reconnaissance de l'existence de ce problème.

Afin de mieux saisir la réalité du vécu des femmes qui sont violentées au foyer, ce chapitre examinera: la notion de violence, le contexte dans lequel cette violence se perpétue, l'étendue du problème, comment cette violence progresse et il conviendra aussi de présenter les effets de cette victimisation.

Définition de la violence

Parler de la violence à l'égard des femmes au sein de relations intimes, c'est d'abord s'interroger sur les significations proposées au terme de "violence". La recherche d'une définition opérationnelle constitue un problème important pour les chercheurs qui s'intéressent à quantifier la violence entre conjoints.

La violence apparaît comme un concept qui ne se définit pas facilement. Une première définition renvoie à un postulat que chaque individu possède une certaine quantité d'agressivité générale qu'il cherche à employer. A cette définition se joint un débat de l'inné et de l'acquis dans les conduites violentes des êtres humains.

Selon Downey et Howell (1976:1), le comportement violent provient des conflits et des hostilités qui se présentent dans l'interaction entre les êtres humains. La forme de violence la plus fréquente est l'agression physique contre une autre personne. La violence est définie le plus souvent comme des actes qui peuvent entraîner des blessures corporelles.

Straus, Gelles et Steinmetz (1978) adoptent cette définition mais ils ajoutent la notion d'intention. Ainsi, selon Straus, Gelles et Steinmetz (1978), un acte peut être

considéré violent si il y a intention de blessures physiques ou encore si cet acte est perçu, par la personne qui interragit avec l'acteur, comme menaçant pour sa sécurité personnelle. Cette perception est très importante pour la femme qui la subit puisqu'elle touche à toute la notion de peur et d'impuissance.

D'autres chercheurs croient que la définition de la violence émise par Downey et Howell (1976), Straus, Gelles et Steinmetz (1978) et plusieurs autres est beaucoup trop restreinte puisqu'elle se limite aux actes qui causent des blessures physiques. L'insuffisance de cette définition a mené à l'acceptation d'une définition qui comprend tout un spectre de situations.

Selon Walker (1979:8), la violence comprend les assauts physiques qui causent des blessures corporelles mais elle inclut aussi toutes les techniques qui engendrent des sévices émotionnels et psychologiques. De même, Steinmetz (1977) soutient que la définition de la violence doit inclure les diverses formes d'agression. Selon Steinmetz (1977), la violence est aussi l'intention d'utiliser la force physique ou verbale pour parvenir à son but lors d'un conflit. Ainsi, selon Steinmetz (1977), la définition de la violence doit inclure les menaces. Sinclair (1985) ajoute que la violence est ce qui est employé dans le but de contrôler le comportement d'une autre personne.

La violence peut se manifester sous quatre formes d'agression: physique, psychologique/émotionnelle, verbale ou sexuelle (NiCarthy, 1982; Hofeller, 1982; Larouche, 1984, Sinclair, 1985).

La violence physique est souvent la forme d'agression la plus facile à identifier. Elle atteint directement la personne et peut causer des blessures corporelles. L'abus infligé aux femmes se réfère à des actes tels: les gifles, les coups de poing et de pied, les morsures, les pincements, être bousculé brusquement et aussi l'action de jeter par terre ou l'action de lancer des objets. Les actes abusifs varient des gifles aux coups qui impliquent des objets tels les armes (Gelles, 1974; Dobash et Dobash, 1979; Jaffe et Burris, 1982; Sinclair, 1985; NiCarthy, 1986). Selon Deborah Sinclair (1985), il est important de ne pas minimiser même les actes de petites violences physiques, puisque ces actes de violence seront plus fréquents et plus sévères avec le temps.

La violence psychologique ou émotionnelle est plus difficilement quantifiable et il est plus difficile de l'identifier. Toutefois, cette forme de violence affecte la vie quotidienne des femmes. Selon Larouche (1984), cette forme d'agression a pour objet de dénigrer la personne dans sa valeur

en tant qu'individu, c'est-à-dire que ce type de violence s'attaque à l'image que la personne a d'elle-même. Ce type de violence s'exprime parfois sous une forme punitive qui consiste à ignorer les sentiments d'une personne, refuser de lui donner de l'affection ou encore refuser de communiquer ou socialiser avec cette personne (Hofeller, 1982; NiCarthy, 1986). Cette forme de violence peut aussi s'exprimer par des menaces telles: la menace de partir, de prendre les enfants, de l'humilier, de la frapper ou de la priver au niveau de ses besoins fondamentaux (NiCarthy, 1986). Cette forme d'agression peut aussi se manifester par le contrôle de l'argent (achats et dépenses), le contrôle des allées et venues et la destruction de propriétés qui sont chères à la femme (NiCarthy, 1986; Sinclair, 1985).

Sinclair (1985) fait une distinction entre la violence psychologique et la violence émotionnelle. Selon Sinclair (1985), la violence psychologique a plus de pouvoir sur la victime, car l'intention de lui faire du mal (menaces) a été accompagnée d'au moins un incident de violence physique. La victime est intimidée puisqu'elle sait que son partenaire est en mesure de mettre ses menaces à exécution par des gestes de violence. L'abus psychologique peut prendre plusieurs formes à l'égard du partenaire: lui faire faire des actes dégradants, lui

faire faire des actes qui lui font peur (conduire à grande vitesse, ne pas arrêter aux feux de circulation), jouer avec des armes lorsqu'elle est présente, les menaces, et l'attaque verbale (Sinclair, 1985:17). La femme, qui est victime de ces abus psychologiques, est très souvent immobilisée par la peur, car le comportement violent de son partenaire n'est jamais prévisible.

La violence verbale consiste à humilier et à ridiculiser l'autre personne tant au niveau de sa personnalité, de ses attitudes, de ses croyances ou encore de ses gestes. Elle consiste aussi à des critiques, des injures, des cris et à des manipulations par des mensonges et des exagérations (Larouche, 1984; NiCarthy 1987).

La violence sexuelle inclut les relations sexuelles forcées, les relations sexuelles accompagnées de violence, les caresses et les attouchements non-désirés. La femme est aussi souvent sujette aux humiliations, aux menaces et son rendement sexuel est souvent comparé à celui de d'autres femmes. La femme se soumet souvent aux demandes sexuelles de son partenaire puisqu'elle craint la manifestation d'actes plus violents si elle les refuse (Larouche, 1984; Sinclair, 1985).

La définition de la violence doit donc inclure plusieurs formes d'agression. Toutes ces formes de violence

engendrent de nombreuses séquelles tant émotionnelles, psychologiques que physiques chez la femme qui les subit. Pour les fins de cette recherche, le terme "violenté" est utilisé car ce terme inclut toutes les formes d'abus. L'élément de contrôle et de pouvoir marque aussi toutes ces formes de violence. Ces effets destructeurs immobilisent la femme et la touchent au plus profond de sa personne. Les effets de ces victimisations seront examinés dans une section subséquente de ce chapitre. Selon Larouche (1984) et NiCarthy (1987), la femme violentée peut connaître toutes ces formes de violence ou l'une ou l'autre de ces types d'actes abusifs au niveau de sa relation de couple. Par conséquent, le fait qu'une femme n'ait pas de blessure physique ne signifie pas qu'elle ne soit pas violentée.

Contexte dans lequel cette violence se perpétue

La revue des ouvrages sur la violence intra-familiale nous démontre que souvent la violence est une construction sociale. Les comportements sont définis de "violents", lorsqu'ils dépassent les limites prescrites par la société. Toutefois, les actes de violence sont légitimes dans la

mesure où ils sont des moyens employés pour le contrôle et la punition. La démarcation entre l'emploi de la violence dite socialement acceptable et la violence illégitime est très étroite. Ceci entraîne des problèmes lors de la quantification du phénomène de la violence à l'égard des femmes.

Il existe dans notre société des valeurs et des normes qui interdisent la violence en plaçant une emphase particulière sur l'harmonie et le respect entre les membres d'une famille. Malgré l'existence de ces normes, il existe un niveau élevé de violence dans nos familles.

Les études de Dobash et Dobash (1979), Gelles (1974) et Straus et Hotelling (1979) démontrent qu'en effet il existe une acception sous-entendue de la violence à l'égard des femmes dans une relation de couple. Dans un bureau, une usine, une taverne ou dans la rue, il n'est pas permis de frapper un autre individu même si cet individu est intolérable, incompetent et fauteur de trouble. La situation est différente au sein d'une relation de couple puisque le recours à la violence est souvent toléré et accepté. Gelles (1974) ainsi que Straus et Hotelling (1979) montrent que les normes implicites qui légitiment de la violence entre les conjoints se trouvent incluses dans notre système légal. En d'autres termes, malgré le changement des directives

sur l'intervention policière en 1985 en Ontario, les difficultés rencontrées lorsque la femme violentée entre en contact avec les policiers et lorsque des poursuites sont intentées (absence de sanctions) ainsi que la difficulté de s'adresser à des organismes pour un recours, démontrent bien que les attitudes à l'égard de cette violence entre hommes et femmes n'ont pas changé. L'époux détient le droit de contrôler son épouse et ce, même avec la force physique.

Ces attitudes ne sont pas seulement implantées dans notre système judiciaire mais elles se retrouvent aussi à d'autres niveaux. Bien que les gens n'admettent pas directement qu'il soit acceptable de violenter une femme, ce message prédomine lorsque les femmes sont blâmées lorsqu'elles sont questionnées sur leurs comportements (idée de provocation) ou encore lorsqu'elles sont jugées. En reniant l'existence de la violence, ces attitudes permettent aux hommes de manifester des comportements abusifs à l'égard de leurs partenaires.

L'étude de Straus, Gelles et Steinmetz (1978) ainsi que l'étude de Greenbalt (1983) examinent aussi les attitudes et les normes concernant l'utilisation de la force physique entre les conjoints à partir de données empiriques obtenues grâce à des entrevues auprès des couples. Les résultats démontrent

que les participants croient qu'il existe des circonstances où il est approprié et acceptable de frapper sa conjointe. Ces circonstances se réfèrent à l'auto-défense, aux comportements de l'épouse, à l'influence des drogues et de l'alcool ou encore lorsqu'il y a eu un désaccord entre les deux conjoints. Ces circonstances justifient l'acte abusif d'un partenaire envers sa conjointe.

En considérant le contexte dans lequel se perpétue la violence entre conjoints, il est possible de mieux saisir la réalité que doit vivre la femme qui est violentée.

Etendue du problème

La violence vécue par les femmes au sein des relations conjugales demeure un phénomène inavoué et caché. Selon Jaffe et Burris (1982), plusieurs de ces actes de violence ne sont jamais rapportés aux autorités policières. Ces manifestations de violence prennent place dans le privé du milieu familial et il y a rarement des témoins. Par conséquent, il est important de démontrer que ce phénomène marque une grande proportion de femmes et de là, l'importance de recommander des mesures à prendre pour sa prévention.

Afin de mieux comprendre l'étendue des répercussions de la violence à l'égard des femmes, nous devons nous tourner vers les données statistiques. A cause du chiffre noir, ces

données statistiques ne nous indiquent pas l'étendue exacte du phénomène de la violence à l'égard des femmes. Elles nous permettront tout de même d'avoir une idée générale de l'ampleur du phénomène et de faire ressortir les effets des actes abusifs sur les femmes violentées.

Au niveau des statistiques officielles, les chercheurs se heurtent à des problèmes de quantification, puisque les femmes violentées ne forment pas une catégorie spécifique quant à la documentation des incidents. Toutefois, il est possible d'estimer l'étendue du problème en combinant les données des recherches sur l'homicide et les données des recherches spécifiques.

Les recherches de Boudouris (1971), MacClintock (1963), Wolfgang (1958) et d'autres ont démontré que dans plusieurs sociétés, la probabilité d'être tué est plus élevée à l'intérieur de la famille que dans la société globale. En plus d'établir une association entre l'intimité et l'homicide, ces recherches démontrent aussi que ce sont plus souvent les femmes qui risquent d'être victimes d'actes violents infligés par leurs partenaires et non l'inverse. Les données du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1985:4), effectué par le Ministère du Solliciteur général, appuient ces recherches américaines, puisque les données démontrent que les femmes sont

victimes dans 77% des agressions familiales, soit 90 % sont des voies de fait entre conjoints et 80% sont des voies de fait entre ex-conjoints. De plus, au Canada, 40% des homicides pouvaient être attribués aux querelles familiales et de ce pourcentage, 47% étaient des homicides entre conjoints (Statistiques Canada, 1985).

Une autre source d'information quant à l'incidence de la violence à l'égard des femmes sont les études spécifiques, notamment les recherches de MacLeod (1980, 1987), Jaffe et Burris (1982), Roy (1977), Straus, Gelles et Steinmetz (1980) ainsi que D'Oyley (1978). Ces études spécialisées sont très hétérogènes et présentent des différences importantes dans les méthodes et les échantillons utilisés.

Les études de MacLeod (1980, 1987) et Straus et al. (1980) suggèrent que le taux de fréquence de la violence à l'égard des femmes est élevé.

MacLeod (1980) tente d'estimer le taux de fréquence de la violence conjugale à partir des données obtenues auprès des maisons d'hébergement et le nombre de femmes qui font une demande de divorce pour cruauté physique. Selon MacLeod (1980:23), au Canada, une femme sur dix est battue par son conjoint. Dans son étude récente, MacLeod (1987) tente cette fois d'estimer la violence à partir des données des maisons d'hébergement et des

données obtenues des organismes de recours. MacLeod (1987:7) estime que presque un million de femmes sont violentées chaque année au Canada.

Les études américaines démontrent que 25% des épouses souffrent sérieusement de sévices physiques au cours de leur mariage (Roy, 1977).

L'étude de Straus et ses collègues (1980) représente la première étude qui fournit les résultats sur le plan national, d'un échantillon représentatif de plus de 2,000 couples américains. Les résultats révèlent que près de la moitié des couples américains vivent un incident de violence à un certain moment de leur relation. Les résultats démontrent que 16% des couples de cet échantillon représentatif avaient vécu un incident de violence ou plus, alors que 33% des couples avaient vécu plus de cinq incidents durant l'année. Selon cet auteur, ces données sous-estiment l'incidence réelle des violences conjugales puisque les données obtenues ne représentent que ce que les couples voulaient admettre. Dans la majorité des cas de voies de fait contre les femmes, l'infracteur est un homme.

Les statistiques canadiennes et américaines démontrent que la violence infligée aux femmes au niveau de

sa relation de couple est un problème d'une envergure plus grande qu'on ne le croit généralement. De plus, les statistiques connues nous démontrent que la violence qui est infligée aux femmes est sérieuse, puisqu'elle peut résulter en homicide.

D'autres recherches se sont aussi intéressées à la nature de ces actes violents et comment cette violence progresse (Straus, 1974; Dobash & Dobash, 1979; NiCarthy, 1982; Hofeller, 1982; Jaffe & Burris, 1982).

De façon générale, l'acte de violence n'est jamais un incident isolé et la sévérité de cette violence augmente avec le temps (Hofeller, 1982; Sinclair, 1985). Les données du Sondage canadien de victimisation en milieu urbain (1985) démontrent que certaines femmes sont sujettes à de la violence et ce, de manière répétitive. Pour l'année visée par le sondage, 16% des femmes interviewées ont été victimisées par les conjoints plus d'une fois. L'étude de Jaffe et Burris (1982) démontre que les femmes sont violentées en moyenne 35 fois avant de signaler l'acte aux autorités policières.

Selon NiCarthy (1982), l'escalade de la violence débute généralement sous la forme de violence psychologique. Hofeller (1982) soutient que la présence de la violence physique signifie que toutes les autres formes de violence ont été manifestées par l'agresseur.

Ayant pris connaissance de la proportion de femmes qui peuvent être victimes de violence conjugale, nous sommes en mesure de comprendre que ces données statistiques représentent un grand nombre de femmes qui subissent des blessures physiques et qui vivent des situations émotionnelles et psychologiques difficiles. Les effets de ces victimisations varient en gravité et en sévérité selon la nature des actes violents, la condition physique et mentale de la femme victimisée ainsi que ses rapports avec des organismes de recours ou personnes de soutien.

Effets de la violence

Selon l'étude de MacLeod (1980:10), dans environ un tiers des cas, les soins médicaux ont été donnés car les coups étaient graves. Straus, Gelles et Steinmetz (1980) suggèrent que la plus grande force de l'homme augmente la probabilité que la femme soit sérieusement blessée lorsqu'elle est agressée par son partenaire. Lorsqu'on discute des conséquences physiques occasionnés par les mauvais traitements infligés aux femmes, il faut aussi reconnaître que cette violence ne se manifeste pas

seulement une fois, mais qu'elle se présente de manière répétitive. Selon les statistiques obtenues auprès des maisons de transition canadiennes, 31% des femmes ont répondu qu'elles étaient battues chaque semaine ou chaque jour, alors que 26% des femmes ont répondu qu'elles étaient battues au moins une fois par mois (MacLeod, 1980:10).

En plus des sévices physiques, la femme qui est violentée dans son milieu conjugal, subit des traumatismes d'ordre émotionnel. Hofeller (1982) considère que les violences psychologiques, émotionnelles et verbales ont des effets plus dévastateurs que la violence physique. Les séquelles émotionnelles touchent le fonctionnement même de la femme comme individu. La femme victimisée a souvent peur d'être frappée à nouveau, d'être tuée ou d'être rejetée. La notion de peur est discutée dans le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1985). Selon les récentes recherches rapportées dans le sondage (1985;4:1), il existe des facteurs tels: l'exposition répétée à des menaces, la vulnérabilité des femmes à des types spécifiques de violence, les conséquences des actes, l'absence de processus de recours, qui influencent la perception du risque chez la femme et par conséquent, des facteurs qui nous permettent

de mieux comprendre que la peur vécue par les femmes est différente de la peur vécue par les hommes. Selon les études spécifiques (Roy, 1977; Martin, 1977; Sinclair, 1985), la femme violentée vit des sentiments de culpabilité parce qu'elle a été violentée, parce qu'elle a quitté son partenaire, parce qu'elle ne saisit pas pourquoi elle a été victime, parce que ses enfants vivent dans un milieu violent. Elle est souvent ambivalente quant au choix et aux alternatives dans sa vie, et de façon générale, elle se sent accablée à cause du manque de ressource et d'option. La femme qui est victime d'abus est souvent isolée et n'a pas de système d'appui qui peut l'aider à ne pas se sentir responsable de cette victimisation.

Les études ont démontré que la violence immobilise la femme dans la peur et dans l'incertitude que l'acte se manifeste à nouveau, ou encore que son partenaire manifeste son comportement violent sur ses enfants. Les femmes violentées se sentent immobilisées et par conséquent, elles se replient souvent sur elles-mêmes. De plus, les études ont démontré qu'elles se sentent diminuées, dévalorisées aux yeux d'autrui, angoissées et terrifiées. Ainsi, leur estime de soi est très faible car la relation ne leur a pas permis de reconnaître leurs besoins fondamentaux et leurs valeurs personnelles. Les femmes

violentes reçoivent très peu de feedback positif. La perception qu'elles ont d'elles-mêmes est basée uniquement sur ce que leur partenaire leur dit ou encore sur l'internalisation des messages oppressifs qui leur sont donnés par des amis ou membres de la famille (Sinclair, 1985; NiCarthy, 1987).

Sommaire

Dans ce chapitre, nous avons examiné ce qu'est la violence, le contexte dans lequel cette violence se perpétue, l'étendue du problème et les effets de ces actes violents. En adoptant une définition de la violence qui comprend plusieurs formes d'agression, il est possible de reconnaître que la violence entre conjoints est beaucoup plus que de la violence physique. Les diverses formes de violence peuvent entraîner des séquelles importantes et sérieuses qui affectent la vie des femmes violentées. Les données statistiques nous ont permis de voir que les actes violents marquent plusieurs femmes au Canada et que le taux d'incidence documenté est probablement conservateur. Selon les données du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1985:5), la violence domestique est encore souvent cachée et il en demeure que la police est mise au courant de ces incidents que dans un faible pourcentage des cas.

Cette violence est sexuée c'est-à-dire que c'est une violence exercée par les hommes sur les femmes. De plus, ce chapitre nous a permis de réaliser que la violence se situe sur une courbe croissante, allant de la violence psychologique, verbale, vers la violence physique jusqu'à la possibilité d'homicide. Nous avons vu que les femmes violentées sont touchées par cette violence et souvent immobilisées par ce qu'elles vivent au niveau de leurs relations de couple. Les coûts de cette violence sont élevés pour la société et par conséquent, cette violence touche indirectement tous les Canadiens.

La reconnaissance que la violence à l'égard des femmes dans une relation d'un couple est un problème social, est une étape essentielle si nous voulons émettre des recommandations quant aux mesures à prendre pour sa prévention.

CHAPITRE TROISIÈME
CONSULTATION DES THÉORIES EXPLICATIVES
DE LA VIOLENCE CONJUGALE

III

Consultation des théories explicatives

de la violence conjugale

Afin d'aborder la notion de prévention de la violence entre conjoints, il est nécessaire d'examiner au préalable, les facteurs explicatifs associés à la violence infligée aux femmes. Les idées qui sont adoptées quant aux causes de la violence conjugale peuvent influencer l'orientation et les étapes envisagées pour la prévention de ce phénomène. Il existe une divergence d'opinions quant aux facteurs qui doivent être considérés pour la prévention d'un phénomène tel celui de la violence à l'égard des femmes. Certains envisagent les thérapies, d'autres croient dans la réorganisation sociale, alors qu'un autre groupe envisage la rééducation au niveau du processus de la socialisation. La question qui se pose à ce point: quels sont les facteurs reliés à la violence à l'égard des femmes qui peuvent indiquer les mesures à prendre pour sa prévention?

Les théories qui s'intéressent aux facteurs explicatifs de la violence conjugale sont nombreuses et variées. Une étude de ces explications nous aidera à mieux comprendre s'il est nécessaire d'orienter nos actions vers la prévention sociale et/ou vers la prévention individuelle, si nous voulons contrecarrer au maximum les facteurs associés à la violence conjugale.

Pour une vue plus systématique des explications de la violence conjugale, ce chapitre regroupe les théories existantes en quatre catégories. Ces quatre catégories se réfèrent aux explications reliées (1) aux composantes intra-individuelles, (2) aux facteurs psycho-sociaux, (3) à la socio-culture et finalement, (4) à la perspective féministe.

THEORIES INTRA-INDIVIDUELLES

Les adhérents des théories intra-individuelles expliquent le phénomène de la violence selon les caractéristiques de l'auteur des actes violents ou encore selon les traits ou caractéristiques de la victime.

Il y a une trentaine d'années, les théories s'intéressaient uniquement à la personne abusive dans son passage à l'acte. Toutefois, les chercheurs se sont intéressés à la victime afin d'évaluer son rôle et sa contribution quant à sa

victimisation. Ce nouvel intérêt quant aux caractéristiques des victimes, a permis à d'autres chercheurs de constater que certaines personnes sont plus prédisposées ou plus vulnérables à devenir des victimes, notamment les femmes (Fattah, 1971)

Les caractéristiques génétiques, biologiques ainsi que les facteurs de la personnalité furent étudiés afin d'expliquer l'existence de la violence dans notre société. Dans le cadre de ce travail, certaines théories intra-individuelles sont omises, puisque leurs postulats de base ne se rattachent pas à l'explication de la violence conjugale. Toutefois, les théories de la personnalité, de la psychopathologie ainsi que les théories associant la violence à la consommation de drogues et d'alcool sont considérées dans ce travail, puisque ces théories représentent encore des thèses adoptées par un grand nombre de chercheurs. De même, ces explications correspondent aux attitudes populaires et aux conceptions adoptées quant au phénomène de la violence conjugale par plusieurs intervenants socio-médicaux.

A. Traits de personnalité

i) L'agresseur:

Les chercheurs se sont intéressés aux caractéristiques différentielles intrinsèques aux individus qui peuvent adopter des comportements violents.

Quels seraient les caractéristiques de la personnalité d'un homme abusif?

Les recherches suggèrent que l'homme abusif souffre de déséquilibre émotionnel, d'une faible estime de soi ou encore d'un soi vulnérable. Ceci contribue aux sentiments ressentis par le mari d'être menacé dans son rôle ou sa position dans la structure familiale. Selon Sinclair (1985), l'homme violent est incapable de verbaliser ses sentiments et émotions et l'homme utilise la violence comme un moyen de verbaliser ce qu'il ressent. D'autres caractéristiques de la personnalité de l'homme qui violente sa femme, incluent la dénégaration d'un problème et la projection du blâme sur la femme (Sinclair, 1985). L'homme abusif perçoit les difficultés dans sa vie conjugale comme étant la responsabilité des actions de son épouse. Il en résulte que très peu d'hommes qui sont violents cherchent à participer à une

thérapie ou prennent l'initiative de consulter une personne ressource car ils refusent d'accepter la responsabilité de leurs actes.

Del Martin (1977) décrit l'homme violent à travers le discours des femmes qu'elle a pu interviewer. L'homme violent est une personne colérique, méfiante, morose et tendue. Bien que par leurs actions, les agresseurs semblent avoir la situation sous contrôle, ils sont décrits comme des êtres souvent insécures, peureux, inadéquats dans leurs relations interpersonnelles. Ils sont passifs, indécis et frustrés par la vie. Les épisodes violents servent à libérer momentanément une angoisse suscitée par le fait que leur identité ou l'image qu'ils ont d'eux-mêmes est menacée. Les hommes manifesteraient des comportements violents à l'égard de leur épouse afin de compenser pour leurs sentiments d'être inadéquats au niveau de leur rôle et de leur identité masculine (Martin, 1977; Sinclair, 1985).

Il existe peu d'études approfondies sur la personnalité de l'homme qui violence sa femme. Certaines études ont pourtant fait de l'homme violent l'objet de leur recherche. C'est le cas de l'étude de Schultz (1960) qui décrit un groupe d'hommes inculpés de tentatives d'homicide sur leur épouse. Ces entrevues auprès d'hommes violents ont permis à Schultz de

conclure que la manifestation d'actes agressifs résulte d'un transfert de dépendance à la mère pour une dépendance à l'épouse. La menace d'un rejet psychologique et physique leur serait intolérable et c'est pourquoi ils s'en pré-défendraient par la violence. Schultz soutient son hypothèse de dépendance à partir d'exemples où l'homme manifeste un comportement violent lorsque son épouse ne lui donne pas toute l'attention voulue à cause d'un nouveau-né, lorsque l'épouse s'intéresse à d'autres hommes sur le plan professionnel et/ou personnel ou encore lorsque l'épouse menace de le quitter.

Whitehurst (1974) d'autre part suggère que la violence est utilisée pour pallier à une incapacité de contrôler sa propre vie à cause d'une faible estime de soi. Dans ce contexte interviennent la jalousie et le sentiment d'infériorité souvent éveillés par le succès de la femme.

Si nous reprenons ces explications examinant la personnalité de l'homme qui violente la femme, nous avons constaté que les caractéristiques obtenues convergent pour permettre de retrouver que la plupart des hommes violents sont des monsieurs tout le monde. L'homme abusif, dans la majorité des cas, est fonctionnel socialement, mais il possède des traits d'instabilité émotionnelle, une faible estime de soi, une faible tolérance à la frustration et un contrôle inadéquat de son

hostilité. Ce qui ressort du profil de l'homme abusif, c'est son incapacité d'exprimer ses états émotifs. Il se considère bien souvent justifié d'employer la violence pour régler les conflits ou pour obtenir une réponse à ses besoins. Selon Martin (1977), l'homme abusif vit de l'insécurité et il a peu confiance en ses capacités

Selon Rosenbaum et O'Leary (1981), l'homme abusif a recours à la violence puisqu'il ne sait pas négocier ses besoins et il ne sait pas exprimer ses sentiments et ses émotions.

Certains diront que cette constellation de traits psychologiques définit bien la personnalité d'une personne abusive. Toutefois, plusieurs recherches ont critiqué et continuent de critiquer les hypothèses des théories de la personnalité, car ces facteurs ne différencient pas de façon évidente l'homme qui violence sa femme de celui qui ne violence pas sa conjointe (Rondeau, 1984). D'autres éléments doivent venir s'ajouter aux traits de personnalité pour expliquer pourquoi certains hommes ont recours à la violence, mais aussi pour expliquer comment il se fait que cette violence est sexuée et non-réciproque.

ii) La victime:

Certaines théories situent les explications de la violence conjugale au niveau des traits de la personnalité de la femme violentée. Les adeptes de ces théories rejettent le blâme sur la victime. La femme est responsable de l'acte violent qu'elle a subi.

Deutsch (1944) et Shainess (1977) affirment que la violence se produit à cause des problèmes psychologiques de la femme. La femme violentée souffre de masochisme, c'est-à-dire, que par la souffrance, la femme ressent une sensation naturelle de plaisir. Selon les adeptes de cette théorie, le masochisme est une caractéristique intrinsèque à toutes les femmes. La femme violentée doit aimer se faire frapper, être meurtrie de coups et être abusée émotionnellement, puisqu'elle demeure dans des situations abusives. C'est pourquoi elle provoque des situations qui seront suivies de violence. Elle critique constamment son époux; elle est souvent hostile; elle présente des comportements verbaux agressifs; elle est souvent querelleuse et elle ne remplit pas ses fonctions d'épouse et de mère adéquatement.

Okun (1986) et Caplan (1987) réfutent la notion du masochisme comme facteur explicatif de la violence conjugale. Ils critiquent cette approche car cette dernière ignore la réalité de l'expérience de la femme violentée. Les alternatives et les options qui s'offrent à une femme violentée sont limitées et ceci peut influencer sa décision quant à la situation abusive. De plus, Okun (1986) soutient que la violence ne cesse pas seulement par le fait qu'une femme décide de quitter son partenaire.

Gelles (1980) constate que les actes violents peuvent être expliqués par le fait que la femme tourmente son époux verbalement. Okun (1986) refuse d'adopter la notion de provocation comme facteur explicatif de la violence conjugale. Selon Okun, la violence ne peut pas être justifiée et n'est pas acceptable. Pour démontrer sa position face à la violence, Okun mentionne que même sous l'effet de l'hypnose, une personne ne commet pas un acte violent si elle désire demeurer une personne non-violente.

La position théorique qui cherche à trouver les facteurs explicatifs de la violence chez la victime, exerce encore une grande influence sur les conceptions populaires de ce qu'est la violence conjugale. Les témoignages des femmes

violentées (Martin, 1977; MacLeod, 1987) mettent en doute cette théorie du rôle de la victime. Selon les témoignages, il n'est pas nécessaire de provoquer les hommes pour qu'ils deviennent violents. Ils frapperont lorsqu'ils seront prêts et pour les raisons qu'ils veulent. Le comportement et les attitudes des femmes violentées deviennent des excuses employées pour justifier les actes violents, mais ils ne sont pas des causes engendrant ces comportements. Aucune preuve ne permet de conclure que les femmes violentées prennent plaisir à être violentées. Dire qu'en restant dans des situations abusives, la femme aime la violence, c'est refuser de comprendre que cette femme n'a nulle part où aller, a peur de partir, qu'elle ne peut admettre que son mariage a échoué, qu'elle n'a aucune ressource financière et qu'elle ne veut pas quitter ses enfants (NiCarthy, 1982). En adoptant ce schéma d'interprétation de la violence, nous retirons aux hommes la responsabilité de leurs actes et nous propageons les préjugés populaires en réduisant la situation de violence à de simples "chicanes domestiques".

B. Psychopathologie

L'approche psychopathologique fonde ses explications sur le postulat que la violence entre les individus est la

résultante de l'anormalité retrouvée chez certains individus.

La théorie psychopathologique affirme que les individus deviennent violents à cause de certaines aberrations et anormalités internes ou à cause d'un dysfonctionnement caractériel.

Ce courant de pensée soutient que les hommes violents à l'égard des femmes sont caractérisés comme des êtres égocentriques, anti-sociaux, souffrant d'un désordre de la personnalité ou encore de sadisme. Une deuxième hypothèse soutenue par cette théorie postule que les hommes qui violentent les femmes souffrent d'une certaine forme de maladie mentale occasionnée par un dommage organique ou psycho-génétique. Ainsi, les hommes violents possèdent la structure d'une personnalité pathologique: troubles caractériels, troubles psychologiques, tension et inadaptation sur le plan psychique et une déficience quelconque (Snell, Rosewald & Raby, 1964).

En adoptant les principes de la psychopathologie, la violence conjugale est perçue comme une réalité à caractère privé dont les causes sont individuelles. Du même coup, cette croyance dans la pathologie individuelle présuppose que les institutions légales, politiques, culturelles, familiales et économiques contribuent peu ou pas à la violence entre les

conjointes. Il en résulte que très peu d'initiatives peuvent être prises quant à l'établissement et au financement des programmes sociaux pratiques à partir de ces études.

Les études empiriques n'appuient, toutefois, pas les postulats de la théorie psychopathologique. Selon R. Gelles (1974), une très faible proportion d'hommes violents souffrent de problèmes psychopathologiques ou de maladies mentales. Le rapport d'une étude effectuée en Colombie Britannique, cité dans MacLeod (1980), estime à 3 % seulement le nombre d'hommes qui violentent leur femme et qui souffrent d'un dommage organique au cerveau. L'étude de Langley et Levy (1977) indique que les attaques physiques et psychologiques infligées aux femmes sont beaucoup plus que des manifestations d'irrationnalité ou de folie passagère.

En examinant le taux de violence exercée contre les femmes, il est irréaliste de croire que tous les hommes qui violentent les femmes en milieu conjugal souffrent de problèmes psychiatriques graves. Aucune preuve valable ne permet aux chercheurs d'arriver à la conclusion que la maladie mentale est la cause principale de la violence.

C. Association entre la consommation d'alcool et de drogues et la violence

L'association entre la violence et la consommation d'alcool et/ou autres drogues par l'agresseur, a généré, dans un certain courant théorique, au postulat que ces substances agissent comme des agents précipitateurs qui causent les actes violents. Ce courant théorique, adopté aussi par les conceptions populaires, soutient que l'alcool et autres drogues transforment la personnalité de l'individu qui les consomme. Il en résulte que l'individu qui consomme de l'alcool ou des drogues, commet des actes violents qu'il ne commettrait pas sans l'effet de ces substances.

Les adhérents de cette thèse émettent l'hypothèse que l'alcool et/ou autres drogues peuvent détruire les inhibitions, et ainsi diminuer le contrôle de soi et libérer le potentiel de violence chez les individus (Gelles, 1980). Des facultés telles: la perception, le jugement (bon sens) et la mémoire peuvent être affectées. Ceci limite la capacité de l'individu de prédire les conséquences négatives, voire même graves de ses actes violents.

Le data empirique retrouvé dans plusieurs études a donné raison aux énoncés de cette thèse soit que ces substances,

et principalement l'alcool, sont des facteurs significatifs associés à la violence conjugale (Hilberman, 1980; Gelles, 1974; Tidmarsh, 1976; Downey, 1976).

Bard et Zacker (1971) critiquent cette thèse et ils insistent que l'association entre la manifestation de la violence et la consommation d'alcool est grandement exagérée. Selon les recherches de Bard et Zacker (1971), l'alcool est la cause principale de la violence dans très peu de cas. Lorsque l'alcool est signalé dans des disputes domestiques, il n'est qu'un facteur circonstanciel et non un facteur causal. Pizzey (1974) ainsi que Lenore Walker (1979) reconnaissent également que l'alcool n'est pas un facteur engendrant les actes violents envers les femmes. Ces recherches concluent que les hommes violentent les femmes, qu'ils aient bu ou non. Ces auteurs rapportent que la théorie sur l'association entre l'alcool et la violence entre les conjoints n'est pas dépourvue de préjugés.

D'autre part, certains chercheurs (Martin, 1977; Gelles, 1980) ont suggéré que l'homme abusif boit possiblement pour être en mesure de manifester de la violence à l'égard des femmes, tout en ayant la possibilité de rejeter le blâme sur l'alcool.

En résumant les principes de la thèse de l'association entre la violence et la consommation d'alcool et autres drogues, nous pouvons dire qu'elle postule que (1) la transformation de la personnalité du buveur, (2) les effets désinhibiteurs de ces substances et (3) les agents précipitateurs de ces substances sont des facteurs explicatifs de la violence entre les conjoints. Cette vision des causes de la violence conjugale se limite à la consommation d'alcool ou de drogues (moins fréquemment soulignée dans les recherches) reconnaissant que l'abus de l'alcool augmente les risques de violence dans la relation de couple.

Plusieurs critiques ont attaqué cette thèse de l'association entre la violence et les substances telles l'alcool et autres drogues tant au niveau désinhibiteurs qu'au niveau de la non-responsabilité de celui qui les utilise; selon des recherches récentes, l'alcool serait un agent et non une cause dans la plupart des actes de violence commis à l'égard des femmes (Bard & Zacker, 1971; Coleman & Straus, 1979).

Ces trois courants de pensée que l'on vient de décrire font ainsi de la violence conjugale, une affaire privée et individuelle. En résumant les théories intra-individuelles, nous voyons qu'elles amènent une vision des facteurs explicatifs de la

violence conjugale qui est limitée et qui privilégie les caractéristiques individuelles de l'agresseur et de sa victime.

THEORIES PSYCHO-SOCIALES

Le courant psycho-social s'apparente au courant intra-individuel et le prolonge en incluant l'influence de l'environnement social sur l'individu au niveau de ses interactions et de son comportement. Certains chercheurs ont essayé de trouver le juste milieu entre le psychologique et le sociologique pour expliquer le phénomène de la violence conjugale en considérant dans leur analyse les variables telles: la famille, les amis, les groupes, les organismes sociaux ainsi que le monde du travail.

Selon les postulats de base de l'approche psycho-sociale, la violence serait engendrée par certains processus d'apprentissage, de la frustration au niveau des relations interpersonnelles, des problèmes reliés au travail et aux finances, des incompatibilités au niveau des traits de personnalité et même par l'adoption de certaines attitudes qui reflètent celles de notre entourage. L'interprétation psycho-

sociale se retrouve principalement au niveau de deux approches théoriques: la théorie de l'apprentissage social et la théorie de la frustration. La revue de la littérature sur la violence conjugale démontre que l'analyse psycho-sociale retrouvée au niveau de ces théories, est souvent adoptée par les professionnels oeuvrant dans les domaines psychologiques, médicaux et sociaux.

A. Théories de l'apprentissage

Les théories de l'apprentissage social se situent dans la tradition du behaviorisme. La prémisse de base des théories de l'apprentissage présuppose l'existence du tabula rasa (table rase). Cette expression, employée pour la première fois en français par Descartes (Discours de la méthode 1637), est utilisée pour décrire l'esprit du nouveau-né. Les adhérents de la théorie de l'apprentissage conçoivent l'esprit de l'individu comme parfaitement vierge, prêt à être gravé par les expériences de la vie.

La majorité de ceux qui adoptent la position des théories de l'apprentissage social, tentent d'expliquer les comportements violents comme un phénomène appris ou acquis. La violence est perçue comme le produit d'une situation d'apprentissage, en fonction de laquelle, l'individu acquiert une connaissance sur la réponse (acte violent) et sur les stimuli qui doivent être suivis du comportement violent. L'individu apprend quand il est approprié d'utiliser la violence et quand il ne l'est pas.

Nous acquérons plusieurs de nos traits de personnalité et plusieurs de nos modes de comportements par l'observation et par les expériences des autres. Bandura (1971, 1977) appelle "modélisation psychologique" cette forme de développement parce que nous nous servons des autres comme modèles de ce que nous devons faire et ne pas faire. Selon Bandura, l'apprentissage de la violence se fait par l'observation et l'imitation de modèles sociaux. Cet auteur insiste sur le fait que le comportement violent ne peut prendre naissance, que si un individu observe un modèle adulte qui manifeste de l'agressivité verbale ou qui tolère des actes agressifs dans diverses situations.

Owens et Straus (1975) suggèrent qu'en étant exposé à des comportements agressifs et violents, l'individu apprend qu'il

existe certaines normes qui approuvent de la violence.

Au sein de la famille, l'enfant est conditionné à accepter le fait que la violence est convenable dans une relation de couple ou dans un mariage. Selon Owens et Straus (1975), le conditionnement social, dès l'enfance (socialisation masculine/féminine, rôles sociaux, imitation des modèles adultes) semble influencer le recours à la violence lorsqu'adulte. A travers le processus de socialisation, la violence est transmise d'une génération à l'autre et est légitime lorsqu'employée par un homme envers une femme. Le jeune garçon apprend à être agressif (agresseur) alors que la jeune fille apprend à être passive.

Walker (1979) soutient que la socialisation selon les sexes perpétue la violence à l'égard des femmes puisque, dès un bas âge, la jeune fille apprend qu'elle ne peut pas contrôler, par ses réponses, ce qui arrive autour d'elle. Elle apprend à devenir faible, sans contrôle. C'est ce que Seligman (1975) et Walker (1979) nomment le syndrome du "learned helplessness". Selon ces auteurs, la socialisation rend la femme vulnérable à devenir et à rester une victime de violence. Les femmes en viendraient à accepter que les hommes ont le droit de frapper les femmes dans le contexte d'une relation de couple.

Tout comme Walker (1979), Becker et Abel (1978) soutiennent que la socialisation selon le sexe, et l'agressivité

sont interreliées. Les contes de fées, les programmes télévisés et les situations familiales propagent l'image que la femme est une bonne cible pour libérer leur agressivité. La violence à l'égard des femmes n'est pas considérée comme un acte déviant.

La théorie de l'apprentissage social comme explication de la violence à l'égard des femmes a de nombreux adeptes. Toutefois, cette théorie n'explique pas tous les cas de violence. Selon MacLeod (1980), l'expérience de la violence dès l'enfance et le processus de socialisation ne sont pas les seules variables expliquant pourquoi l'individu a recours et accepte que les femmes soient violentées.

Mais avant de passer à une autre explication, retenons pour le moment que les explications de la théorie de l'apprentissage, le comportement violent et l'acceptation de la violence sont appris grâce au processus de socialisation ainsi que par l'observation ou l'imitation de modèles sociaux violents.

B. Théories de la frustration

Les travaux de Dollard (1939) et Miller (1941) furent les premiers à donner une grande importance à la frustration comme la

cause explicative de la violence. Ces auteurs postulent que la frustration tend à provoquer une agression directe contre la source de cette frustration ou qu'elle mène à un déplacement de l'agression vers une source moins menaçante. Selon ces auteurs, nous rencontrons davantage d'hommes abusifs parmi les classes défavorisées où le chômage, la pauvreté, les emplois non gratifiants ajoutent au stress quotidien vécu par l'homme.

Selon MacLeod (1980), des statistiques récentes démontrent que le phénomène de la violence à l'égard des femmes n'est pas concentré au niveau des classes défavorisées. Ainsi, la frustration et le stress ne peuvent pas être considérés comme les causes des comportements violents mais plutôt comme des facteurs pouvant y contribuer.

L'interprétation de cette théorie contient certaines faiblesses. Plusieurs hommes occupant des postes stressants et ont une vie mouvementée; pourtant ils n'ont pas recours à des comportements violents envers leurs conjointes (Schechter, 1982). Et que dire de la frustration et du stress vécus par les femmes? Les femmes vivent souvent des conditions de travail plus pénibles que bien des hommes. Elles doivent souvent avoir un emploi à l'extérieur du foyer et elles demeurent responsables de la maison et des enfants. Alors, pourquoi n'agressent-elles pas leurs

partenaires? Selon Carrier et Michaud (1982), c'est ce qui confirme que la violence est beaucoup plus qu'un comportement appris. Elle est avant tout un abus de pouvoir d'un sexe dominant vers le sexe dominé. Afin d'être en mesure de comprendre le phénomène de la violence à l'égard des femmes, nous devons diriger notre regard vers les causes socio-culturelles.

Les deux théories psycho-sociales que nous venons d'examiner tentent d'expliquer le phénomène de la violence conjugale en s'attardant aux interactions de l'individu avec son milieu. Selon ces théories, les facteurs explicatifs de la violence conjugale dépassent les caractéristiques de l'individu. Toutefois, leurs explications sont limitées, car ces théories situent les causes ou les facteurs dans un cercle fermé soit la famille ou la vie conjugale, sans se questionner sur les raisons pour lesquelles la violence est souvent infligée aux femmes, et non vice versa.

THEORIES SOCIOLOGIQUES / STRUCTURELLES

En vertu des prémisses présentées par les théories traditionnelles axées sur les dimensions intra-individuelles et psycho-sociales, les théories sociologiques situent les causes de

la violence à l'égard des femmes au niveau structurel de la société. Au niveau des théories sociologiques, la violence exercée contre les femmes est expliquée dans un contexte plus large que le réseau familial. Ces théories soutiennent que la violence contre les femmes est la résultante des variables telles: les structures sociales, l'organisation et le fonctionnement social ainsi que l'existence de normes sociales favorisant l'utilisation de la violence. Aux fins des objectifs de ce travail, ce chapitre examinera les théories des ressources et les théories structurelles.

A. Théories des ressources

Le phénomène des femmes violentées fut d'abord expliqué, par les adhérents de cette théorie, comme une société en changement dû à la libération de la femme (Straus, 1974; Brown, 1978).

Brown (1978) suggère que le niveau élevé de conflits et d'incidents de violence entre maris et femmes résulte du retour des femmes sur le marché du travail. Il ajoute que cette indépendance économique des épouses a créé un conflit entre la nouvelle autorité attribuée à la femme et les normes valorisant

la supériorité de l'homme. C'est pourquoi l'homme résiste en ayant recours à de la violence car il n'accepte pas de partager l'autorité et le pouvoir au sein de la structure familiale (Brown, 1978). En ayant plus de ressources, notamment plus de ressources financières, la femme est en meilleure position pour faire valoir ses demandes ou prendre des décisions. Il apparaît que la transition d'une structure dans laquelle nous retrouvons essentiellement l'autorité masculine vers une structure égalitaire est difficile et menaçante pour l'homme.

Goode (1971) et Rodman (1972) vont au-delà de cette explication en montrant que tout le contexte social légitime cet emploi de la violence.

William Goode (1971) fonde ses explications de la violence entre les personnes intimes sur l'hypothèse que l'institution de la famille est un système où il existe un degré de force et de pouvoir comme dans d'autres unités sociales. Cet auteur insiste que la force et les menaces de violence sont fondamentales au fonctionnement de tout système social. Goode (1971) ajoute que l'individu emploie la violence lorsque les ressources légitimes sont insuffisantes ou inadéquates. Le terme "ressource" désigne des possessions matérielles / sociales auxquelles la société attribue une grande valeur. Goode affirme

qu'un manque d'éducation, de prestige, de revenu ou d'habiletés interpersonnelles peuvent amener un conjoint à manifester les comportements violents envers sa conjointe, et ce, afin de maintenir sa position dominante. La violence est associée à la notion de contrôle tant évoqué dans notre société en ce qui a trait au rôle masculin.

Dans son étude, Rodman (1972) fait valoir que le recours à la violence comme moyen d'accéder aux ressources n'existe que dans une société où les normes patriarcales sont remplacées affectant la dynamique d'une relation de couple. L'homme se voit obligé d'employer la violence ou des menaces pour établir son pouvoir.

Les résultats du data empirique obtenus par O'Brien (1971) et Straus et ses collègues (1980) appuient les propositions théoriques de Goode et Rodman ("Ultimate Resource Theory"). L'individu (homme ou femme) n'aura pas recours à la violence si d'autres ressources sont disponibles. Pour Straus et ses collègues, plus un individu a de ressources, moins il sera conduit à utiliser la violence. Leurs résultats suggèrent qu'on peut associer la manifestation de comportements violents à la supériorité des ressources d'un conjoint par rapport à l'autre.

Selon cet auteur, cette association avec la violence

s'avère vraie, dans la mesure où c'est la femme qui possède le plus de ressources et non l'inverse. Ainsi, un homme qui a plus de ressources que son épouse ne sera pas victimisé par celle-ci alors qu'une femme qui a plus de ressources que son mari peut devenir sa victime. Si la théorie des ressources est valable, elle s'applique principalement à la classe défavorisée bien qu'elle ne prétende pas qu'il n'existe pas de violence au niveau des classes moyennes.

Selon Linda MacLeod (1980), le manque de ressources n'est pas la cause du problème de la violence à l'égard des femmes, mais le moyen de rendre la violence légitime. De plus, MacLeod critique cette théorie car elle présuppose un modèle familial qui approuve des inégalités entre hommes et femmes. Elle soulève aussi la question que plusieurs femmes violentées sont des femmes qui adoptent le rôle traditionnel d'épouse et de mère en demeurant au foyer. L'explication de la violence conjugale doit être cherchée au-delà du manque de ressources d'un individu.

B. Théories structurelles

Certains sociologues cherchent les explications de la violence conjugale au niveau de la structure de notre société.

Afin d'expliquer la violence conjugale, ils examinent le rôle de l'organisation de la société ainsi que l'influence des valeurs et des normes sociales qui s'y rattachent. Selon la théorie structurelle, la violence conjugale serait le produit d'une société sexiste et des valeurs sociales qui perpétuent la domination masculine et ce, particulièrement au sein de l'institution de la famille. Les théoriciens adoptant cette approche s'intéressent au contexte dans lequel se produit la violence conjugale. Leurs explications dépassent les comportements isolés des individus abusifs. Ils analysent les conditions structurelles de la société qui peuvent être reliées à la manifestation d'actes violents à l'égard des femmes. Aux fins de ce travail de recherche, nous examinerons les éléments de l'organisation sociale ainsi que les valeurs et les normes favorisant la violence en milieu conjugal.

i) L'organisation sociale

L'approche axée sur l'étude des conditions sociales favorisant la violence a connu une grande popularité en sociologie. Les facteurs tels: la pauvreté, les classes sociales et les inégalités économiques peuvent contribuer à la

violence sans toutefois la causer. C'est ce qui amène certains auteurs (Carrier & Michaud, 1982:48) à croire que la violence conjugale est un abus de pouvoir à l'égard des plus faibles. Plus récemment, les chercheurs tentent d'expliquer la violence en milieu conjugal, en la situant dans un contexte social fondé sur la stratification entre les sexes.

Dobash & Dobash (1979) mentionnent que toutes les sociétés se caractérisent par un système de stratification sociale. Par le système de stratification sociale, les individus sont catégorisés et classés en terme des caractéristiques qu'ils possèdent. Les membres d'une société peuvent être différenciés à partir des caractéristiques imputables (sexe, race) ou à partir des caractéristiques acquises après un certain effort (éducation, occupation, statut marital). Lorsque le sexe devient la base fondamentale de la stratification sociale, c'est-à-dire, lorsque l'accès aux biens et aux services est déterminé par le fait que l'on est un homme ou une femme, c'est à ce point qu'il existe l'inégalité sociale.

La domination masculine se perpétue par les attentes qui sont prescrites par la société en fonction de leur sexe. L'étude de la position sociale de la femme au sein de la structure de la société ne peut pas être ignorée dans la

recherche des facteurs explicatifs de la violence en milieu conjugal. La division sociale entre l'homme et la femme est d'ordre hiérarchique. L'organisation sexiste de notre société favorise le contrôle de la femme par l'homme au niveau de la main d'oeuvre, de sa reproduction et de son rôle d'épouse et de mère. Ce contrôle est soutenu de façon directe dans la famille où les rapports de force sont souvent la règle, mais il est aussi maintenu par les institutions sociales, légales et religieuses. La division sexuelle et les fonctions attribuées à la femme lui confèrent un rôle de dépendante. En étant dépendantes des partenaires et du mariage, les femmes sont isolées dans la famille et elles sont plus vulnérables aux menaces et à l'abus.

La violence à l'égard des femmes devient ainsi un instrument de pouvoir nécessaire pour conserver la suprématie mâle et plus particulièrement au sein de la famille (Straus, 1980).

Murray Straus (1980:87-90) indique neuf facteurs structurels qui assurent la domination masculine au sein de la famille et qui expliquent la tolérance de la violence exercée à l'égard des femmes. Quels sont les facteurs qui se rattachent à la domination de l'homme et qui peuvent être reliés à l'explication de la violence conjugale? Selon Straus (1980:87-

90), l'organisation sexiste de notre société:

- 1- attribue à l'homme l'autorité et la supériorité dans le mariage et la famille;
- 2- fournit un contexte favorable à la violence entre hommes et femmes car les deux parties sont souvent opposées puisque la relation est caractérisée par des conflits d'intérêts;
- 3- crée des contraintes économiques et discriminatoires envers les femmes;
- 4- transfère la responsabilité d'élever les enfants à l'épouse;
- 5- maintient le mythe que la famille traditionnelle est nécessaire pour le développement de l'enfant;
- 6- assujetti la femme à son rôle d'épouse et de mère en soutenant la prééminence de ces fonctions;
- 7- se traduit par le développement d'une image négative de soi chez les femmes;
- 8- permet à l'homme de croire que la femme peut être perçue comme un enfant qui peut être disciplinée;
- 9- marque aussi notre système de justice pénale qui demeure orienté vers la domination masculine.

Ainsi, ces explications offertes quant à la violence conjugale reposent sur le sexisme qui existe dans notre société. C'est l'organisation sexiste qui explique que la violence soit

sexuée, c'est-à-dire que cette forme d'attaque soit infligée aux femmes par les hommes et non vice versa. Le sexisme marque spécifiquement la famille. La violence sexuée permet à l'homme de conserver son statut de dominant. Les témoignages des femmes violentées identifient l'orientation de la violence qu'elles subissent. Plusieurs femmes violentées affirment que l'homme devenait violent pour montrer qu'il était en charge, qu'il détenait le pouvoir. (Straus, 1980; NiCarthy, 1982).

La structure sexiste de notre société offre peu d'alternatives aux femmes violentées quant au recours à la protection du système de justice pénale, quant à l'accès aux ressources et surtout quant à la possibilité de s'en sortir. Selon Carrier et Michaud (1982), l'insuffisance d'informations, les poursuites limitées et l'impunité des agresseurs, encouragent la violence à l'égard des femmes.

Straus (1980) soutient que notre organisation sociale emmure la femme violentée dans son foyer. Elle n'a nulle part où aller; elle est isolée dans son milieu; elle possède très peu de ressources et elle devra surmonter de nombreuses difficultés si elle veut briser le silence qui la garde dans une situation de violence. Selon la théorie structurelle, l'indifférence des services publics et les réponses inappropriées aux besoins des

femmes victimes d'abus, coïncident avec l'organisation sociale.

ii) Les normes et les valeurs sociales

Les normes et les valeurs sociales reflètent l'approbation et/ou la tolérance face à la violence exercée contre les femmes en milieu conjugal. Les adhérents de l'approche structurelle examinent ces normes et valeurs car selon ceux-ci, les hommes qui violentent suivent les traditions de notre culture. Quelles sont ces normes et ces valeurs?

Les valeurs et les normes culturelles enseignent et reconnaissent comme légitimes les rôles sexuels traditionnels dans notre société. Il existe un lien entre les normes culturelles et la violence faite aux femmes, puisque les individus développent des attitudes favorables à l'emploi de la violence.

Les normes culturelles associent l'institution du mariage à l'autorisation de frapper sa conjointe. Il est légitime d'employer la violence à l'égard des proches mais non à l'égard des étrangers, et ce, plus spécifiquement en ce qui a trait à la discipline. Bem (1970) définit ces normes comme des idéologies non-conscientes, c'est-à-dire que cette perception

d'une relation de couple ou du mariage est tellement ancrée dans nos systèmes de croyances et d'attitudes que nous ne pouvons pas imaginer qu'il en soit autrement.

L'étude empirique de Gelles (1974) démontre que certains actes violents sont acceptés dans le cadre des relations conjugales. Sur la base de cette constatation, Gelles développe une typologie des actes violents dits acceptables pour montrer que la violence est souvent utilisée pour rétablir l'équilibre d'une situation conjugale.

Cette vision est aussi adoptée par le système de justice pénale. L'acceptation d'un certain degré de violence faite à la femme par son partenaire demeure imprégnée dans les attitudes qui dominent le système légal. Légalement, le partenaire n'a pas le droit ni l'autorité de frapper sa conjointe. Toutefois, les femmes victimes d'abus physiques se heurtent à des obstacles au sein même du processus judiciaire depuis la mise en accusation jusqu'au tribunal. Les femmes violentées sont souvent menacées par une victimisation secondaire causée par le manque d'informations, le manque de personnel, la lourde charge de travail des intervenants et par la difficulté d'accès aux services sociaux.

En résumant les théories sociologiques ou socio-culturelles, nous voyons qu'elles amènent une autre vision des causes de la violence exercée contre les femmes. Cette vision montre l'importance du contexte social quant à l'adoption de comportements violents à l'égard des partenaires. Les sociologues ont expliqué la violence conjugale en examinant l'inaccessibilité des ressources, le manque d'opportunité, la stratification sociale, la division sexuelle, le fonctionnement social ainsi que les valeurs et les normes culturelles. Selon ces thèses, les variables structurelles de la famille et de la société sont associées à l'existence de la violence faite aux femmes. La violence conjugale serait le produit d'une société sexiste. Selon Okun (1986), les théories sociologiques ne constituent qu'une thèse partielle de la violence conjugale si elles excluent certains facteurs qui expliquent la dynamique de la relation homme-femme.

THEORIES FEMINISTES

Les théories féministes rejoignent dans un sens l'analyse structurelle car elles mettent en cause le sexisme.

Toutefois, les explications dépassent cette interprétation car la perspective féministe ajoute un aspect social et politique aux explications de la violence.

Les théories féministes peuvent être divisées en deux courants de pensée selon l'orientation et la perspective adoptées. Un premier courant de pensée s'intéresse particulièrement à la violence conjugale sans comparer cette violence à d'autres types de violence vécue par les femmes au sein de notre société. Ce courant de pensée s'intéresse à répondre à la question suivante: pourquoi est-ce que les femmes sont violentées par leurs époux ou partenaires? (Martin, 1976; Dobash & Dobash, 1976; Schechter, 1982). Un deuxième courant de pensée féministe s'intéresse à démontrer que la violence conjugale est la résultante de d'autres types de violence qui sont dirigées vers les femmes par des hommes tels: la pornographie, les assauts sexuels et la prostitution (Barry, 1981; Steinem, 1980)

Cette section du présent chapitre examinera ces deux perspectives des théories féministes.

Selon Schechter (1982), ce n'est qu'en analysant le contexte social et historique des relations entre hommes et femmes au sein de la famille, que nous pourrions expliquer

pourquoi les hommes choisissent comme cible les femmes et plus particulièrement leurs partenaires.

Schechter (1982) ainsi que Dobash & Dobash (1979) analysent les structures patriarcales et les idéologies institutionnelles qui s'y rattachent. Ces auteurs tracent à travers l'histoire et le vécu des femmes l'oppression qui est le fondement même de la violence exercée aux femmes. Ces auteurs suggèrent que ces structures patriarcales entraînent une désensibilisation à la violence exercée aux femmes.

A la différence de la théorie structurelle, la perspective féministe perçoit la violence comme le produit du contrôle institutionnel approuvé par la structure de notre société. Les structures sociales et les institutions tolèrent et acceptent la violence faite aux femmes. Cette perspective examine les rapports entre l'existence de la violence et les normes patriarcales qui assurent la soumission des femmes. Cette position va plus loin que la théorie structurelle en insistant sur l'analyse historique.

Selon Dobash & Dobash (1979) ainsi que Schechter (1982), l'institution du mariage (union d'un couple) est un élément associé aux normes patriarcales. Dobash & Dobash

soutiennent, qu'en devenant une épouse, une femme devient par le fait même, une victime appropriée aux abus physiques et émotionnels.

Les femmes dans les relations intimes deviennent des victimes appropriées puisqu'historiquement, l'épouse était la propriété de l'homme et par conséquent, il pouvait la contrôler en manifestant des actes violents. Selon Cobbe, cité dans Dobash & Dobash (1979:72), le statut des femmes en tant que propriété exclusive de l'homme est à l'origine du problème de la violence exercée contre les femmes au sein des relations conjugales. A travers l'histoire, l'institution du mariage place la femme dans une position de subordination et la violence est devenue outil employé par l'homme pour assurer son autorité masculine (Dobash & Dobash, 1979). Selon Dobash et Dobash (1979), la majorité des hommes abusifs ont l'intention de punir, de réglementer et de contrôler leurs conjointes en adoptant des comportements violents.

Les changements légaux à travers les décennies ne furent pas accompagnés d'un changement d'attitudes. Au niveau de la loi, la femme n'est plus la propriété exclusive de l'homme. Pourtant, l'opinion publique, les préjugés et les mythes reconnaissant la domination masculine et la subordination

féminine, demeurent intrinsèques aux institutions de notre société. Selon les adeptes de cette perspective, c'est ce qui perpétue la manifestation d'actes violents à l'égard des femmes. Le droit n'a pas été conçu pour les femmes. Il a été conçu largement par des hommes et pour des hommes.

Schechter (1982) affirme que les femmes sont plus vulnérables à la violence à cause de la dimension capitaliste de notre société. D'abord, la division inégale du travail place l'emphase sur la domination masculine. Les femmes sont reléguées au foyer, ou elles occupent des positions non reconnues par la société. Même si les femmes travaillent à l'extérieur, elles sont tout de même évaluées en fonction de leur rendement comme mères et épouses (Dobash & Dobash, 1979). De plus, la société capitaliste favorise le caractère privé de la famille. La famille devient donc ce milieu privé qui isole la femme violentée. Les femmes violentées subissent la violence en silence et elles sont souvent convaincues qu'elles sont seules à vivre et expérimenter cette violence. Ceci mène aux sentiments de culpabilité et de blâme. Les femmes sont maintenues dans des relations d'opprimées et de propriété privée, par le fait qu'on rejette la responsabilité de la violence sur la femme qui en est victime.

La violence conjugale existe, car ce type de violence est toléré et accepté par les membres de la société et par les institutions qui la composent. Ceci se traduit par les difficultés rencontrées par les femmes au niveau du processus de recours (légal et social). La femme violentée n'obtient pas de protection et elle ne reçoit pas toujours l'aide adéquate (Michaud-Carrier, 1982).

Un deuxième courant des théories féministes tente d'expliquer la violence comme le produit des oppressions vécues spécifiquement par les femmes. Les adeptes de cette perspective croient que, pour comprendre les facteurs explicatifs de la violence conjugale, il faut s'intéresser à la violence faite aux femmes par les hommes dans un contexte plus global: la société.

Sullivan et Fascia (1981), cités dans Schechter (1982:227), soutiennent que la violence à l'égard des femmes au niveau des médias (films et télévision) dénigre les femmes au niveau de leur estime de soi. Ces messages rendent les femmes impuissantes et vulnérables car le pouvoir et le contrôle sont accordés aux hommes. Ces messages de violence reproduisent les stéréotypes masculins et féminins qui maintiennent la femme dans un état de subordination.

De plus, Barry (1981) et Steinem (1980) affirment qu'en reproduisant, par la pornographie, le corps de la femme comme un objet qu'on peut s'approprier, le droit à l'égalité et au respect est détruit. Il faut aussi reconnaître que c'est par cette liberté d'expression chez les pornographes que les gens deviennent plus tolérants à l'égard des batteurs de femmes et par conséquent, aucun mode d'intervention n'est apporté.

Selon Steinmen (1980), la pornographie dégrade la femme et elle communique au public que les femmes sont des êtres inférieurs, soumis et subordonnés. La pornographie suggère aussi aux spectateurs l'importance des rapports de force et de pouvoir dans une relation de couple. Bref, la pornographie et la prostitution alimentent le sexisme car elles invitent les hommes à maintenir la subordination des femmes par l'oppression sociale, économique et culturelle des femmes (Steinem, 1980). Toutefois, si la pornographie rend acceptable la violence, elle n'est pas la cause première de la violence conjugale.

En somme, les facteurs explicatifs associés à la violence conjugale dans les théories féministes, se rattachent aux oppressions vécues par les femmes sur le plan économique et social dues aux idéologies patriarcales. Le vécu quotidien des

femmes est affecté et modelé par les idéologies sociales et institutionnelles qui reconnaissent la suprématie masculine. Les facteurs explicatifs reposent sur la domination masculine et sur l'acceptation sociale de cette domination. Les solutions doivent être orientées vers les changements de la position de la femme dans le mariage (relation de couple), la famille et la société en général (aspect social, économique et politique). De plus, dans la société on doit clairement établir que la violence n'est pas une alternative et qu'elle n'a pas de place dans notre société, peu importe le contexte dans lequel elle se perpétue.

Sommaire

Ce chapitre a identifié les diverses perspectives de recherches qui se sont développées depuis le début des années soixante et dix et qui représentent ce qui est connu à date par rapport au phénomène de la violence conjugale.

Afin d'examiner systématiquement les théories visant à délimiter les causes ou les facteurs associés à la violence conjugale, nous avons regroupé ces explications en quatre catégories. Après une étude de ces théories, il nous est

maintenant possible de les regrouper en deux approches. Les deux premières catégories, soit les explications reliées aux caractéristiques intra-individuelles de l'agresseur et de la victime ainsi que les explications examinant l'influence de l'environnement familial et social de l'individu au niveau de ses interactions et de son comportement, suivent une même approche en situant les explications de la violence au niveau des personnes impliquées. Les deux autres catégories d'explications que nous avons vues, soit les explications examinant le rôle des facteurs structurels de la société et les explications accentuant les idéologies patriarcales et sociales qui maintiennent les femmes comme des victimes appropriées à la violence, dépassent les individus impliqués et situent les facteurs associés à la violence au niveau du contexte social et structurel. Nous avons présenté l'inventaire des explications de la violence conjugale dans le but d'être en mesure d'indiquer l'orientation des mesures à prendre pour la prévention de ce phénomène. Nous avons aussi examiné ces catégories d'explications afin de relater la pertinence des facteurs mentionnés au niveau théorique lors de l'élaboration des mesures préventives. Nous reverrons brièvement chaque catégorie d'explications de la violence conjugale en indiquant le type de prévention associée à la théorie en question.

Notre première catégorie furent les explications qui ont étudié les caractéristiques intrinsèques aux individus impliqués dans la relation de violence. Au niveau de ces explications, les facteurs psychologiques et les caractéristiques de la personnalité de l'agresseur et de la victime ont été étudiés pour expliquer la manifestation de comportements abusifs. Toutefois, les études empiriques démontrent que l'auteur des actes violents est responsable de ses actes et non la victime qui les subit.

Notre deuxième catégorie d'explications se rapporte aux facteurs psycho-sociaux, accentuant le fait que les comportements violents sont appris par l'interaction entre l'individu et son environnement (famille, amis). L'apprentissage de la violence se fait par l'observation et l'imitation de modèles sociaux.

Dans le but d'éliminer ou de réduire les comportements violents d'un individu, notre approche préventive, selon ces théories, doit se diriger vers la personne abusive. L'approche préventive individuelle se porte bien aux facteurs mentionnés dans ces catégories d'explications puisque les efforts seraient orientés vers l'individu violent. L'objectif de base consiste à fournir des modèles aux individus violents dans le but de modifier leur comportement. Selon les objectifs de la prévention

individuelle, il est possible de prévenir l'agressivité en intervenant auprès de l'agresseur dans le but de modifier ses comportements et de le traiter. Les techniques utilisées sont les thérapies de groupe, la consultation individuelle et thérapeutique, la psychothérapie. Le fondement de la prévention individuelle est de prévenir de nouvelles manifestations de violence par la rééducation, la diversion et en trouvant des solutions aux problèmes de l'agresseur dans le but de supprimer la violence. Toutefois, ces interventions préventives ont lieu à la suite d'une situation abusive et elles visent à une normalisation des comportements. Pour ce type de programmes, l'homme abusif doit souvent se porter volontaire au traitement. Ainsi, pour prévenir de nouvelles manifestations de violence, les actes doivent être dénoncés et admis.

En troisième instance, nous avons examiné les explications sociologiques qui se rapportent aux conditions sociales qui favorisent et perpétuent la violence conjugale. La violence conjugale serait le produit des facteurs structurels ainsi que le produit des normes et attitudes qui encouragent les comportements violents à l'égard des femmes en valorisant la domination masculine.

En quatrième instance, les explications proposées par

l'approche féministe furent présentées. Le patriarcat, les idéologies, les institutions et la structure politique furent considérés comme des facteurs explicatifs de l'existence de la violence exercée aux femmes.

En reconnaissant le rôle des facteurs structurels et sociaux en ce qui a trait à la tolérance des actes violents à l'égard des femmes, nous allons devoir nous attaquer aux éléments qui favorisent ce type de violence, si nous voulons prévenir le phénomène de la violence conjugale. L'approche de prévention sociale vise à améliorer et changer certains éléments de notre société. L'approche de prévention sociale se concentre sur les conditions environnementales et sociales qui favorisent et perpétuent la violence conjugale. Ce type de prévention s'adresse à l'ensemble des individus et non pas à un groupe spécifique, tout en reconnaissant que les femmes violentées nécessitent des programmes d'intervention spécifiques. Ces programmes de prévention travaillent au niveau familial, social, structurel et politique puisque ceux-ci affectent les processus de recours. L'approche de prévention sociale vise aussi à impliquer toute la communauté. Les techniques utilisées sont souvent la conscientisation populaire (sensibilisation à la problématique) et la dénonciation des actes de violence et sensibiliser la population à la problématique de la violence faite aux femmes.

Les théories explicatives de la violence conjugale sont nombreuses et variées. Elles soulèvent différentes causes et différents facteurs associés à la violence conjugale mais, prises individuellement, ces théories ne répondent pas à l'ampleur du phénomène, puisqu'elles deviennent des explications réductionnistes. C'est pourquoi l'étude de la violence conjugale est difficile et complexe. Ce phénomène doit être envisagé à partir d'une approche multi-causale (factorielle) si nous voulons en réduire l'ampleur. Notre prochain chapitre examinera le choix de notre approche méthodologique.

CHAPITRE QUATRIÈME

MÉTHODOLOGIE

IV

Méthodologie

Ce présent chapitre est consacré à l'examen des idées de base qui ont conduit à l'orientation méthodologique choisie ainsi qu'à une description de la méthode utilisée pour recueillir les éléments de notre analyse. Ce chapitre examinera le choix de la méthode, l'orientation de l'entretien, l'échantillon (nombre et choix), les limites ainsi que la réalisation des entretiens.

Choix de la méthode

Pour répondre aux objectifs de notre recherche, nos données proviennent de la revue de la littérature mais aussi des sources obtenues sur le terrain. Sur le plan empirique, notre recherche se caractérise par une approche qualitative. Selon Michelat (1975:243), la démarche qualitative sert à explorer un

phénomène et découvrir des éléments explicatifs afin d'approfondir notre connaissance. Selon cet auteur, cette méthode peut servir à élaborer des hypothèses.

Selon Pirès (1982), le retour de la méthode qualitative a eu lieu dès le début des années 1960 et la contribution des interactionnistes symboliques marque les quelques ouvrages importants en recherche qualitative (Glaser & Strauss, 1967).

Nous avons choisi d'avoir recours à l'entretien ouvert de type d'expérience qui sera centré sur les informations relatives au vécu des femmes violentées par leur conjoint.

Nous avons privilégié une approche qualitative car cette méthode nous permettra d'explorer le vécu des femmes qui sont victimes d'abus et leurs explications de la violence, tout en assurant un degré d'ouverture à l'enquêtrice et à l'informatrice. L'avantage de la méthode qualitative est qu'elle permet d'atteindre des informations profondes qui ne sont pas attendues par le chercheur (Michelat, 1975: 231). Cette méthode permet également au chercheur d'avoir un esprit ouvert quant aux informations qui seront données et développées par le répondant.

Compte tenu du fait que nous visons des informations qui touchent aux dimensions psychologique et affective de

l'enquêtée, nous avons cru qu'il était préférable de faire quelques entretiens en profondeur plutôt que de faire une étude quantitative auprès d'un très grand nombre de femmes violentées. L'intérêt de cette recherche ne se dirige pas vers la fréquence statistique des incidents, mais plutôt vers une meilleure compréhension de la dynamique des facteurs impliqués dans une relation abusive.

Par ce type d'entretien, nous laissons les enquêtées, soit les femmes violentées, parler aussi librement que possible et ce, dans le but d'obtenir des informations beaucoup plus riches. Ces informations seront importantes lors de l'analyse. L'enquêtée traite du problème qui lui est posé en fonction de ce qu'elle pense et de ce qu'elle ressent (Michelat, 1975: 229) et selon les points significatifs soulevés par les thèmes proposés. Cette technique d'entretien permet l'émergence d'éléments de discussion non-prévus, car elle favorise l'auto-exploration de la part de l'enquêtée (Poupart, 1980: 169). Par cette technique d'enquête, nous nous intéressons à chaque femme en essayant aussi de comparer leurs expériences et de regrouper les éléments qui peuvent leur être communs.

Orientation de l'entretien

L'entretien débute par une consigne standardisée ouverte qui permet à l'informatrice de commencer sa discussion quant à son expérience comme elle le veut. Cette consigne s'énonce ainsi:

Comme je te l'ai (vous l'ai) mentionné l'autre jour, cette étude s'intéresse au phénomène de la violence à l'égard des femmes au sein de leurs relations de couple. Alors, si tu le veux bien (vous le voulez), nous allons discuter ensemble de votre relation de couple et des incidents de violence que vous avez vécus en considérant tout spécialement vos réactions et les explications que vous donnez à la violence

Le chercheur peut aider l'informatrice à épuiser toutes les questions touchées par des reformulations et des résumés. Vers la fin de l'entretien, les dimensions non-touchées seront explorées. A la fin de l'entretien, qui est d'une durée d'environ 2 heures, un questionnaire de renseignements standardisés est complété pour faciliter l'analyse du matériel recueilli (voir Annexe A).

L'échantillon

Au niveau de la recherche qualitative, le problème d'échantillonnage est très différent de la démarche quantitative.

Contrairement à la démarche quantitative, la représentativité ne constitue pas le critère fondamental de la recherche qualitative. L'approche qualitative ne vise pas la généralisation quantitative puisque la taille de l'échantillon est trop petite. Il faut aussi reconnaître que la méthode qualitative ne permet pas de traiter beaucoup d'entretiens. Ainsi, les deux critères d'évaluation et de sélection de l'échantillonnage qualitatif sont l'exhaustivité et la diversification (Michelat, 1975: 236). Selon Michelat (1975: 236), il est important de choisir des individus aussi

divers que possible quant à leur position ou leur expérience sur le thème de l'étude.

En centrant notre enquête sur la notion des "femmes violentées" et sur les mesures préventives, nous faisons le choix de mener notre recherche auprès des femmes violentées.

La notion de violence se rattache aux abus physiques, psychologiques et sexuels. Afin de répondre à notre objectif, nous avons choisi l'échantillon par homogénéisation. Dans un tel cas, il s'agira de rechercher la diversification interne, c'est-à-dire que nous allons devoir diversifier au maximum les informations dans notre groupe particulier, soit les femmes violentées. La diversification interne permet de faire l'étude approfondie d'un groupe en considérant des variables telles: le statut, l'âge, l'éducation et la position sociale.

Bien qu'il soit difficile de prévoir à l'avance les variables spécifiques qui peuvent nous aider à diversifier nos informatrices, nous avons choisi de structurer l'échantillon à partir de trois variables. Les variables que nous avons retenues sont:

- 1) les informatrices doivent avoir subi au moins un acte de violence de la part du conjoint (physique / psychologique / émotionnel)

2) les informatrices peuvent ou non avoir été hébergées dans un centre d'hébergement et;

3) les informatrices peuvent ou non avoir cherché un mode d'intervention (processus de recours)

Il est aussi très difficile de déterminer à l'avance le nombre d'entretiens que nous allons devoir réaliser. Aux fins de la recherche qualitative, la cueillette des données ne devrait cesser que dans la mesure où le degré de saturation est atteint. Le principe de saturation est le phénomène par lequel le chercheur juge que les derniers entretiens n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles pour justifier une augmentation du matériel empirique (Pirès, 1978; Bertaux, 1980).

Entretiens auprès des femmes violentées: nombre et choix

Diverses contraintes d'ordre pratique nous ont obligés à limiter le nombre de ces entretiens à 17. Notre attention fut centrée sur des femmes qui avaient eu recours à des centres d'hébergement, qui avaient participé à des groupes d'appui pour femmes violentées ainsi que des femmes

qui avaient échappé aux processus de recours reconnus. Etant donné la diversité des moyens potentiels de recours à la disposition des femmes, ainsi qu'un filtrage dû au refus de certaines intervenantes de voir des femmes participer à l'enquête, il est difficile d'opérer cette enquête selon une quelconque représentativité.

D'autre part, un filtrage s'est fait aussi par l'intermédiaire du personnel en place dans les centres d'hébergement ainsi que par les facilitatrices des groupes quant aux noms des femmes susceptibles d'être interviewées. Avant de transmettre à l'enquêtrice le nom d'une femme, l'intervenante s'assurait que la femme violentée puisse parler de son vécu, de ses perceptions et des événements sans que du même coup, cet entretien la tourmente ou la charge de trop fortes émotions.

Pour toutes ces raisons, les entretiens ne peuvent pas être considérés comme une image représentative de la diversité des femmes violentées mais ils peuvent fournir une représentation utile du vécu de ces femmes quant aux facteurs qui doivent être considérés pour la prévention. L'enquête cherche à mieux connaître ce problème afin de proposer des directions à prendre pour la prévention de ce phénomène.

Limites de cette approche méthodologique

Une première limite inhérente à la méthode qualitative se rattache au nombre limité d'entretiens qui peuvent être faits. Par contre, cette méthode s'avère la plus appropriée pour bien saisir certaines réalités sociales qui se prêtent mal à la quantification (Poupart, 1980: 169). La méthode qualitative ne peut pas servir pour obtenir des représentations statistiques pour fins de généralisation.

Une deuxième limite de cette méthode (non-directive) se rapporte à la relation d'entretien, c'est-à-dire à l'interaction entre l'intervieweur et l'interviewé(e). Parce que l'entretien se situe dans un contexte précis, la relation entre l'intervieweur et l'interviewée demeure asymétrique en dépit du désir d'établir une relation amicale et empathique. La structuration et l'orientation de l'entretien, par le choix de la consigne, sont inhérentes à l'enquêteuse et par conséquent, la non-directivité est relative (Michelat, 1975: 231). Nous écartons une approche selon laquelle toute connaissance est neutre, car nous voulons être à l'écoute de la diversité et de la complexité de notre sujet.

Une troisième limite se rattache à la fiabilité des réponses obtenues par les femmes violentées. Il est clair que les femmes nous ont dit ce qu'elles avaient envie de nous dire et que certains éléments du discours peuvent se livrer à des distorsions ou à des omissions. Toutefois, ce discours représente la façon dont elles veulent l'envisager et la façon dont elles veulent nous faire comprendre ces violences.

Une dernière limite associée à cette approche méthodologique provient de l'interprétation du chercheur (subjectivité) au niveau de l'analyse. De plus, théoriquement, l'analyse ne connaît pas de fin, car il est toujours possible de poursuivre l'analyse (Michelat, 1975: 245).

Réalisations des entretiens

Les informatrices furent contactées par téléphone. Ce premier contact vise à préciser la tâche de l'enquêtée, ce dont on s'entretiendra ainsi que les données administratives de l'entretien (temps, endroit, heure de rencontre, lieu) furent fixés. L'anonymat a été assuré aux femmes interviewées.

La réalisation des entretiens a eu lieu dans les semaines suivant la conversation téléphonique. Le choix du lieu de l'entretien variait selon les informatrices.

Les entretiens ont fait l'objet d'un enregistrement par prises de notes détaillées. La durée moyenne prévue pour chaque entretien était de deux (2) heures. Pour ce faire, l'entretien a pris pratiquement la forme d'un dialogue où l'écoute et l'empathie étaient importantes. Nous avions le souci constant de ne pas réduire la richesse du contenu du discours des femmes. Les thèmes de discussion étaient abordés à travers leur propre mode d'expression.

Les discours recueillis furent sériés selon les différents thèmes retenus et les variables définies afin de fournir les points de comparaison et de retenir les éléments à travers les différents entretiens. L'analyse de ces entretiens et la connaissance théorique du problème serviront à l'élaboration des recommandations quant aux mesures préventives. L'analyse de ces entretiens fera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE CINQUIÈME
PROFIL DES FEMMES INTERVIEWÉES

V

Profil des femmes interviewées

Après avoir examiné le phénomène de la violence faite aux femmes sous l'angle théorique, nous allons maintenant aborder dans les deux prochains chapitres, le vécu des femmes violentées, tel qu'il se dégage des entretiens que nous avons réalisés. Nous croyons que les explications de la violence se retrouvent au niveau social et non au niveau individuel et nous tenterons de le démontrer à partir du discours des femmes.

Nous avons pu interviewer 17 femmes. Les 17 entretiens se répartissent de la manière suivante:

- 6 entretiens ont été effectués auprès de femmes qui ont séjourné dans une maison d'hébergement de la municipalité d'Ottawa-Carleton
- 4 entretiens ont été effectués auprès de femmes qui ont participé à un groupe de support pour

femmes violentées

- 7 entretiens ont été effectués auprès de femmes qui n'ont fait appel à aucun processus de recours (Femmes qui ont fait elles-mêmes une demande d'être interviewées après avoir pris connaissance de l'étude par des personnes interposées - amis, médecins, collègues).

A. Profil socio-démographique des femmes interviewées

i) L'âge des femmes

La moyenne d'âge est de 33.4 ans. Toutefois, l'écart d'âge des femmes interviewées est grand. En effet, la plus jeune est âgée de 18 ans et la plus âgée a 55 ans. De plus, on comptait sept (7) femmes âgées de moins de 30 ans.

<u>Age des femmes</u>	<u>Nombre de femmes</u>
15 - 20	3
21 - 30	4
31 - 40	7
41 - 50	2
51 - 60	1
TOTAL:	17

ii) Statut actuel/Etat civil des femmes

En ce qui concerne le statut actuel des femmes interviewées, trois femmes sont mariées et vivent maritalement avec un homme; 8 femmes sont divorcées, séparées et/ou en instance de divorce; 5 femmes sont célibataires et 1 femme vit en union libre. Trois femmes ont connu au moins une autre union de violence, antérieure à celle déclarée. A l'exception d'une femme de nationalité libanaise, toutes les femmes interviewées sont de nationalité canadienne.

Au plan économique, 14 des femmes interviewées sont économiquement dépendantes de leur conjoints/agresseurs. C'est donc dire que les besoins financiers du couple et de la famille sont assumés par l'homme. Parmi ces 14 femmes, certaines d'entre elles travaillent mais il demeure que c'est le partenaire qui détient le pouvoir sur les dépenses encourues.

iii) Nombre d'enfants et âge des enfants

Sur les 17 femmes interviewées, 13 d'entre elles ont des enfants, ce qui représente un total de 29 enfants. Parmi ces 13 femmes, 38 % ont 1 enfant, 23 % ont 2 enfants et 39 % ont 3 enfants ou plus. Les âges des enfants sont répartis

entre 6 mois et 30 ans avec un âge moyen de 12.75 ans. L'écart d'âge entre les enfants correspond à celui qui existe entre les femmes interviewées. L'âge des enfants se situe principalement entre zéro et cinq ans (8), ensuite le groupe le plus important est celui des 16 à 20 ans (7). Le groupe d'âge le moins représenté est celui des onze à 15 ans (4). Ainsi, près de la moitié (45 % ou 13 sur 29) des enfants ont moins de dix ans et la présence d'adolescents et de jeunes adultes est aussi bien représentée.

Nombre d'enfants par femme

sans enfant	4
1 enfant	5
2 enfants	3
3 enfants	2
4 enfants	3
5 enfants et plus	0

Age des enfants

zéro - 5 ans	8
6 - 10 ans	5
11 - 15 ans	4
16 - 20 ans	7
21 ans et plus	5

NOMBRE D'ENFANTS 29

Ce qui précède nous permet de constater que la majorité des femmes interviewées ont de jeunes enfants à charge. Les femmes qui sont divorcées ou séparées de leur partenaire ont la garde des enfants et les partenaires ont des droits de visite.

iv) Vécu de violence

Le vécu de violence des femmes s'avère important. Quant aux conflits à l'intérieur de la famille d'origine de la femme, la majorité des femmes ont donné une réponse négative. Toutefois, cette réponse était parfois nuancée par des précisions telles que:

- " jamais de violences physiques"
- " il ne tapait pas, mais criait beaucoup..."
- " surtout des silences"
- " pas plus que des tensions normales"
- " seulement de la discipline, rien d'anormal"

Cinq femmes ont toutefois rapporté un passé de violence lorsqu'enfant; deux autres rapportent avoir été témoins de violence entre leurs parents. Il fut difficile d'évoquer plus de détails dans le cadre de ces entretiens.

Pour la plupart des femmes interrogées, le climat familial n'a été que relativement marqué par la violence. La violence était principalement manifestée par le père et cette violence est souvent assimilée à l'autorité paternelle.

B. Relation de couple

i) Durée de la relation / vie en commun

La durée moyenne de la vie en commun ou relation de couple est de 10 ans avec des extrêmes de 6 mois et 33 ans.

Durée de la relation / vie en couple

Moins de 6 mois	1
1 à 2 ans	4
3 à 4 ans	1
5 à 6 ans	2
7 à 8 ans	1
9 à 10 ans	2
11 à 12 ans	1
13 à 14 ans	1
15 à 16 ans	1
25 à 26 ans	2
33 ans	1
TOTAL:	17

Durant cette vie en couple, il est évident que le couple a dû traverser des périodes difficiles et c'est sur ce vécu que nous allons nous centrer dans les pages suivantes.

ii) Attentes et motivations des femmes par rapport à la vie en commun ou à la vie de couple

Lorsqu'on explore les attentes et les motivations qui ont incité les femmes au mariage ou à la vie de couple, on remarque très vite un certain consensus dérivant des prescriptions sociales selon lesquelles le couple constitue dans notre société, le point de référence pour le bonheur et le succès d'un individu. Le couple est à la base du fondement de la famille et par le fait même très valorisé par les institutions, voire même privilégiée et ce, dans les domaines les plus divers (religion, institution légale et sociale, publicité, médias). L'union d'un couple est souvent idéalisée et est souvent présentée comme le seul bonheur possible pour une femme dans notre société. Sans une relation de couple, la femme n'est rien. Le conditionnement social des femmes la rend souvent très dépendante émotionnellement sur sa relation de couple.

Nous ne pouvons donc pas nous étonner de constater que la majorité des femmes, qui ont été interrogées, aient attendu de leur union:

la possibilité de fonder une famille,

"je voulais être heureuse, fonder une famille..."

"j'étais enceinte, et dans les années 50, y fallait que tu te maries..."

"le mariage, les enfants, c'est la vie... je n'ai jamais cru que j'avais d'autres options."

d'accéder à la normalité (conformisme social),

"après la romance, l'étape normale était le mariage"

"j'avais été dit toute mon adolescence que je devais me trouver un mari sinon j'étais un échec..."

"enfin, par le mariage, je pouvais dépendre sur quelqu'un, j'avais voulu être heureuse, c'était la chose à faire..."

"je n'attendais vraiment rien, vivre avec un homme c'est ce qu'il y a de plus normal..."

"je me suis mariée pour être heureuse... c'était pour ma famille ben important le mariage."

"le mariage, c'est la vie..."

"tsé être catholique, le mariage c'est ben important"

ou encore de rechercher dans la vie de couple, tous les aspects de cette image idéalisée du bonheur à deux.

" je voulais fuir ma famille, avoir une maison à moi et une chance d'être heureuse à deux."

" je me sentais seule, j'avais un besoin d'être aimée.

" l'amour, la sécurité et la stabilité..."

" on s'aimait ben et pis on s'est marié en 1975..."

" There was a lot of violence at home, marriage was my only way out"

" enfin, je pouvais dépendre sur quelqu'un... j'avais envie d'être heureuse"

" on s'aimait, c'était si beau..."

" vivre avec Claude, c'était une amélioration, c'était d'avoir une vie enfin à moi"

C. Les incidents de violence

Pour aborder plus spécifiquement les actes de violence, nous avons inclus dans la consigne, la possibilité pour les femmes de nous raconter des faits précis, des incidents concrets et de nous décrire les violences physiques, verbales et psychologiques dont elles ont été victimes.

Nous ne cherchons pas à évaluer la gravité et la sévérité des actes de violence, mais plutôt, il nous a paru primordial d'examiner le vécu des femmes par rapport aux actes de violence.

i) Nature des actes violents

L'agression physique a été vécue par toutes les femmes. Toutes les violences connues furent causées par la force physique de l'agresseur et 4 femmes ont connu des violences sexuelles.

Elles rapportent avoir eu comme séquelles (une femme peut avoir connu plusieurs séquelles à la violence) aux agressions des ecchymoses (16), des coupures (5), des fractures (3), des brûlures (4), des pertes de conscience (5) et diverses blessures suite à des tentatives d'étranglement (7). Les énoncés suivants rapportent le vécu des femmes suite à ces incidents de violence physique:

- " ça commence par des petites poussées puis ben j'finissais par manger des claques."
- " Y m'a frappée ...J'ai mangé des coups partout sur le corps mais surtout au visage... et pis y m'a embarrée dans la chambre."
- " Y me donnait des claques mais c'était pas des trop grosses claques au début mais ça changé..."
- " C'est devenu pire ... une autre fois, j'avais une grosse coupure au niveau de l'oeil..."
- " Y m'a accotée sur le mur pis y garochait des pots en me manquant d'un pouce...j'étais terrifiée..."
- " J'avais des marques sur les bras, les jambes et je saignais"
- " Y'a droit de me toucher comme si j'étais un chien, ben c'est ce qu'il me disait parce que j'étais une bon rienne."

- " ... c'est rendu que quand quelqu'un me parle avec le doigt pointé (geste), ben j'ai peur et pis j'évite cette personne parce que jusqu'à date les poings, les claques et les coups suivent c'te signe là."
- " ... Y me sautait dessus, ça faisait mal en dedans, j'avais mal à la tête à cause des coups... j'avais tellement mal que j'ai perdu conscience."
- " y me crie... y m'insulte, y m'attaque toujours sur mes compétences comme mère et comme femme... j'fais jamais rien de correct"
- " la première fois, c'était juste une claque mais c'est devenu ben sérieux que je saignais des yeux, j'ai dû être opérée..."
- " ... je n'ai jamais pu rien porter à manches courtes à cause des marques".

Toutes les femmes interviewées rapportent qu'à la suite des actes de violence, elles ont ressenti des effets psychologiques tels: la peur, la honte, une incompréhension, une plus grande vulnérabilité et une faible estime de soi. De plus, la violence psychologique et verbale faisait partie du cycle de violence (17 femmes l'ont identifiée).

ii) Episodes de violence

Si l'on se souvient que la durée de la vie en commun s'échelonne entre 6 mois et 33 ans avec une moyenne de 10 ans, on constate que pour 7 femmes, le premier épisode de violence a eu

lieu au cours de la première année de vie commune. Pour 6 autres femmes, le premier épisode de violence a eu lieu après un temps plus long de vie en commun soit 2 à 5 ans après le début de la vie en commun. Par ailleurs, deux femmes n'arrivent pas du tout à situer le premier épisode de violence et deux autres ont eu quelques difficultés à situer exactement l'épisode dans le temps. Par contre, toutes les femmes interviewées réussissent à décrire avec beaucoup de détails, aussi bien le déroulement que les circonstances entourant l'épisode de l'abus. Il semble que les premières violences aient souvent éclaté autour d'un conflit provoqué par un sujet dont le couple n'avait pas encore parlé ou encore des violences qui se déclenchent pour un rien c'est-à-dire des violences pour lesquelles la victime est incapable de préciser le motif. Parmi les femmes interviewées, certaines font aussi mention que les violences ont commencé lors de leur grossesse. Ceci va à l'appui des recherches empiriques citées dans MacLeod (1980).

Pour toutes les femmes interviewées (17), le premier épisode de violence a eu des suites dans la mesure où il n'est pas resté unique et il n'est pas resté un acte isolé. Les femmes font aussi référence à de nombreuses escalades de violence. La violence a dépassé le niveau verbal et psychologique. Les femmes

mentionnent que l'abus verbal, psychologique et physique a augmenté en fréquence et en sévérité (amplification). A la suite du premier épisode de violence, aucune des interviewées n'a fait appel à un processus de recours.

Les femmes ne semblent pas accorder une trop grande importance à la gravité des blessures physiques. Il s'agissait donc, apparemment, dans la majorité des cas, de "violences légères" ou tout au moins vécues comme telles par les femmes à ce moment de la relation. Par contre, elles semblent très marquées sur le plan psychologique et émotionnel. Selon les femmes interviewées, les effets psychologiques font suite à un nombre élevé d'incidents où il y a eu abus physique mais aussi abus verbal. Les femmes disent avoir ressenti les sentiments suivants: tristesse, état de choc, repli sur soi, désinvestissement, dépression, peur, incompréhension, angoisse, amertume, résignation.

Il est important de souligner que le moment des violences coïncide avec le retour du travail, avec le repas du soir ou lorsque le partenaire rentre. Tout comme le soulignait Gelles (1974), ces moments semblent critiques puisque c'est l'heure des activités quotidiennes où les rôles prescrits doivent être assumés.

A la lecture des récits des femmes, nous pouvons noter

que dans la majorité des cas, les incidents de violence ont éclaté dans l'intimité du foyer, le couple étant seul.

Toutefois, certaines femmes (5) mentionnent que les violences ont eu lieu en présence de témoins. Ces témoins ont été identifiés comme les membres de la famille (père, mère) et les enfants du couple. Un seul conflit s'est produit en présence d'amis qui ne sont pas intervenus, aux dires de la femme.

A la suite du premier épisode de violence, il se dégage une impression d'amplification des violences à l'égard des femmes. On constate une recrudescence de violences dures, avec utilisation d'objets, de menaces constantes et de violences physiques. Les dernières violences vécues par la femme ont provoqué un départ avec hébergement d'urgence dans une maison de transition (réfuge), ou un recours auprès d'un centre d'aide aux victimes, ou encore un refus de tolérer cette violence au sein de la relation.

iii) Violences vécues quotidiennement

Tout d'abord en ce qui concerne la fréquence des actes d'abus, 15 femmes soulignent une fréquence plus soutenue des violences au cours des derniers 6 mois de vie en commun et 2

femmes indiquent que la fréquence reste la même. Certaines femmes précisent la fréquence en indiquant:

- " une fois par mois à peu près..."
- " ... presque tous les jours"
- " toutes les semaines, il me frappait mais chaque jour y m'insultait"
- " y'était abusif pas mal régulièrement"
- " y'a des semaines que c'était périodiquement"
- " il y avait 2 incidents sérieux par année mais entre temps les claques, les poussées, les insultes étaient manifestées très souvent"
- " good beating once every month but...slapping, pushing, kicking, yelling, screaming was part of my everyday life"
- " pour dire combien exactement, j'pourrais pas me rappeler mais c't'un minimum de 1 fois par semaine ça c'est sans compter l'abus verbal et émotionnel"

Jalousie, ivresse, question d'argent, soins des enfants et autres discussions sur des banalités sont à l'origine des violences subies par les femmes et aussi des sujets prétextes utilisés pour maintenir la violence. Les motifs évoqués reflètent souvent bien l'archaïsme des rôles dans la relation de couple et révèlent les sentiments d'appartenance, les domaines décisionnels propres à leur rôle de femme ou d'homme.

Nous avons voulu également aborder les violences

psychologiques. Toutes les femmes mentionnent avoir subi des sévices de cet ordre et certaines d'entre elles précisent:

- " j'ai peur de lui quand je dors"
- " il menace de frapper les enfants"
- " Y me garde dans maison, j'ai pas le droit de sortir"
- " il fait tout pour m'énerver, y conduit vite, casse tout autour de moi, crie pour me faire peur"
- " il menace de tout casser"
- " il me fait sans cesse des reproches et remet tout ce que je fais en question"
- " il m'empêche de voir ma famille"
- " il me donne \$5.00 par semaine pour mes dépenses j'su poignée"
- " y m'insulte steady, je sais pu quoi penser"

Les femmes semblent donc vivre dans la peur, tout au moins dans un état de tension permanente. Leur quotidien est marqué de violences verbales et psychologiques. Par leurs récits, les femmes semblent se retrouver submergées par la peur, l'anxiété et les tensions émotives. Selon les discours des femmes, les ecchymoses disparaissent avec le temps mais les séquelles psychologiques prennent beaucoup de temps à guérir.

Au niveau de ce chapitre, nous avons recueilli et analysé beaucoup d'informations au niveau (1) du profil socio-démographique des femmes interviewées, (2) de la relation de couple ainsi que (3) des incidents de violence. Dans les chapitres précédents, nous avons examiné les théories explicatives qui ont fait ressortir les facteurs expliquant la violence faite aux femmes. Maintenant, nous essayerons d'illustrer ces thèmes en examinant le vécu des femmes pour ensuite voir les mesures à prendre pour la prévention.

CHAPITRE SIXIÈME

ANALYSE DES ENTRETIENS AUPRÈS DES
FEMMES VIOLENTÉES

VI

Analyse des entretiens auprès des femmes violentées

Le présent chapitre examinera le vécu des femmes violentées que nous avons interviewées. Nous croyons que le phénomène de la violence à l'égard des femmes au sein de leurs relations de couple doit être compris et analysé à partir de la violence et de l'oppression que vivent les femmes dans une société comme la nôtre. Le phénomène de la violence conjugale est le témoignage de l'oppression des femmes dans notre société actuelle. Les groupes opprimés sont souvent blâmés pour les problèmes sociaux et, pour ce qui est de la violence, la société et les institutions sociales appuient l'idée que les femmes violentées le méritent ou encore que les femmes violentées sont responsables de ce qu'elles vivent. Mais, nous croyons que la violence faite aux femmes ne peut pas être expliquée par des pathologies ou des problèmes individuels, car comme nous l'avons vu, cette violence est beaucoup trop répandue et complexe.

C'est pourquoi, à partir du discours des femmes qui ont

été interviewées, nous tenterons de voir si nous pouvons situer les explications de la violence au niveau social et structurel tel qu'envisagé par les théories socio-structurelles et féministes. Par leurs témoignages, nous examinerons les sentiments éprouvés par les femmes, les réactions des femmes aux vécus de violence, les explications qu'elles donnent à la violence, la question d'alternatives à la violence et le processus de recours. Dans cette analyse, nous tenterons de voir si les sentiments éprouvés par les femmes, les réactions suivant les abus et les alternatives à la violence sont guidés par des facteurs sociaux, structurels et patriarcaux tels: la division des rôles, les oppressions sociales et les rapports de pouvoir entre hommes et femmes.

A partir de cette analyse, nous verrons s'il est possible de passer à une explication sociale pour arriver à faire des recommandations quant aux mesures à prendre pour la prévention de ce phénomène.

i) Sentiments éprouvés par les femmes

Une partie importante du vécu des femmes, qui se dégage dans leurs discours, réfère à des sentiments qu'elles éprouvent

suite aux actes violents. Les entretiens nous ont permis de constater que ces sentiments se rattachent souvent au conditionnement qu'elles ont reçu en tant que femmes dans notre société. Elles évoquent des sentiments tels: la honte, la culpabilité, le sentiment d'échec, la tristesse, l'impuissance, l'incompréhension, la déception et l'ambivalence. On note aussi le désir d'oublier et en même temps l'espoir d'un changement ou d'une amélioration de la part du partenaire ou de la situation.

L'éducation sociale enseigne aux femmes qu'elles sont responsables du bonheur d'autrui et du succès d'une relation de couple. La division des rôles dans notre société et, plus particulièrement au sein de la famille, ajoute une dimension morale aux tâches prescrites aux femmes. Par le fait même, les femmes sont ainsi encouragées à s'inquiéter des sentiments d'autrui et par conséquent, elles se sentent responsables du bien-être de la famille. Les sentiments vécus par les femmes que nous avons interviewées, traduisent bien cette dimension. En voici quelques extraits:

" I kept blaming myself because I knew people surrounding me were also blaming me..."

" I felt guilty because I didn't succeed, because my marriage didn't work out..."

"... mon père et ma mère me le répétaient souvent que je devais essayer un peu plus pour que ma relation avec mon mari fonctionne..."

" les gens autour de moi me disaient que j'étais pas capable de faire quelque chose de bien... que j'étais une faillite parce que je n'étais pas capable de rendre mon mari heureux, que je devais faire quelque chose pour le provoquer...et pis tsé, ils ont peut être raison..."

"je devais tout essayer pour les enfants... sans un père, mes enfants seraient très malheureux. J'ai donc tout fait pour rester, même si ça voulait dire que j'étais pour être malheureuse...au moins les besoins de mes enfants étaient rencontrés..."

" Je me suis fait dire que je n'étais pas une bonne épouse ... parce qu'un homme n'agit pas ainsi sans bonnes raisons..."

"Je devais voir au bonheur de mon mari et de ma famille... J'essayais d'oublier le reste"

"Y'avait besoin de moi, j'étais pour lui sa mère, son père, sa banque, sa maîtresse et pis même si je vivais dans la peur, j'y devais ça, y comptait sur moi... j'pouvais pas le laisser tomber..."

"In our society, when something goes wrong in a relationship, often look at the wife's behavior not the husband's behavior...This makes it very difficult for women.. they don't see too many options..."

A travers les discours des femmes interviewées, nous avons aussi noté que les sentiments d'ambivalence et d'échec et la tendance à la dévalorisation sont souvent rattachés au sentiment de culpabilité. Selon les femmes interviewées, ces sentiments de culpabilité peuvent souvent être expliqués par le fait qu'elles ne réussissent pas à répondre aux attentes. A ce propos, voici certains extraits:

" Je me suis toujours demandée si y'avait des choses que j'aurais pu faire pour changer son comportement..."

"J'devais faire quelque chose, y disait qu'y m'aimait (pleurs)... Tu fais pas et tu dis pas ce qui disait sans bonnes raisons"

"J'ai souvent pensé que c'était de ma faute. Y me disait tout le temps que j'étais la première femme qui frappait et pis qu'y en batterait jamais une autre... Je le poussais à me faire ce qui me faisait"

"j'pense pas réellement que tout ce qui arrivé est ma faute, mais des fois à force de te le faire dire tu commences à croire que si t'avais rien dit ou si tu avais tout fait ce qu'il voulait, il aurait arrêté, j'me sentais comme quelqu'un qui valait rien."

"A force de l'entendre lui et pis les autres je pensais que j'avais quelque chose à faire avec ces comportements. J'étais pas assez bonne pour lui et personne d'autre ne voudrait avoir de moi. Y me disait des affaires comme, t'avais juste à te fermer la gueule, tu méritais rien que ça, t'en pis pour toi, c'est tout de ta faute, t'apprends donc rien..."

En rapport aux sentiments de culpabilité et d'ambivalence, il nous semble aussi important de souligner l'impact que peuvent avoir les réactions des parents, amis ou professionnels sur les sentiments des femmes. Les entretiens auprès des femmes nous ont montré que dans bien des cas, les réactions d'autrui peuvent nourrir l'ambivalence et les sentiments de culpabilité qui sont vécus par les femmes et ainsi, perpétuer leur isolement:

"J'ai consulté un médecin pour qu'il documente les marques. Y'a pas regardé les marques que j'avais et y m'a recommandé d'apprendre à mieux communiquer avec mon mari. Je savais plus qu'est ce que je devais faire..."

j'avais plus personne à qui me confier. J'comprends pas pourquoi il n'est pas intervenu."

"J'avais pu personne à qui parler...J'voulais pas aller chez mes parents... J'avais peur d'être jugée. J'voulais pas qu'on me dise ben qu'est-ce que tu as fait... ou ben j'te l'avais ben dis de m'écouter"

"je me suis confiée à des femmes que je rencontrais chaque semaine et elles m'ont dit que si j'étais encore là c'est que je devais aimer cela ou encore qu'y avait quelque chose que je ne faisais pas pour lui, que j'devais essayer de satisfaire ses besoins. Quand des femmes pensent de même et ben, tu te dis que y'a peut être quelque chose que tu pourrais faire, tu te remets en question... tu essaie à nouveau. C'est si facile de se blâmer quand t'as personne qui te comprend et qui t'appuie. J'étais vraiment confuse et ça m'a pris ben du temps avant d'en reparler"

"Moi, j'ai consulté mon avocat. C'était ma façon de préparer mon départ. Y m'a dit réalises-tu que tu laisses derrière toi une vie facile... facile, j'en croyais pas mes oreilles. Y m'a dit qu'il ne préparait pas les papiers pour le restraining order que lorsque j'étais pour être certaine de mon coup. Le comble c'est qu'il m'a aussi dit et pis les mots sont restés clairs dans ma tête qu'il croyait pas que c'était si pire que je le laissais entendre, que je devais exagérer. Son attitude m'a rendue très confuse, c'est par mon courage que j'ai pu continuer"

Toutes les femmes interviewées mentionnent aussi la notion de peur qui les immobilise. Les menaces et les reproches sont souvent cités dans le cadre d'une violence qui est continue et qui crée un sentiment d'impuissance chez les femmes.

Une jeune femme de 25 ans qui a vécu avec son

partenaire pour deux ans décrit:

" j'avais trop peur, j'avais peur de lui... Tsé la peur que j'avais, j'peux même pas l'expliquer... J'avais souvent tellement peur que j'étais figée..."

Une autre femme décrit la peur qu'elle vivait comme

"... une partie de ma vie, peu importe ce que je faisais, j'savais jamais ce qu'il était pour faire... toutes ces menaces...Même lorsque nous n'étions plus ensemble j'avais peur...A cause de cette peur, je ne savais plus à qui me tourner"

Une autre mentionne que le système judiciaire ne l'a pas aidée à apaiser son sentiment de peur :

"le système, je ne le comprends pas... j'avais nulle part à aller pour me protéger et je devais témoigner contre lui...J'avais peur qu'il me suive après la cour. Je savais ce qu'il était capable de me faire, mais personne d'autre avait compris..."

D'autres extraits permettent de saisir l'ampleur de la peur vécue par les femmes victimes de violence:

"Y fait tout pour m'énervé.. y fait exprès pour casser des meubles ou casser de la vaisselle"

"Y me menace souvent de mort..."

"Y me menace de me rendre folle... et pis de m'enfermer."

"Y me fait peur, rien qu'à le voir venir... j'peux plus le regarder dans les yeux"

Certaines femmes semblent vivre dans un état de

tension perpétuelle et d'insécurité:

"C'est toujours pareil, tsé quand j'en parle ça l'air d'une histoire d'horreur mais je l'ai vécu jour après jour sans jamais savoir qu'est ce qui va m'arriver la prochaine fois... sans jamais savoir si cette fois là, je vais m'en sortir. C'est terrifiant."

"C'est traumatisant, ces menaces peuvent devenir vraies, c'est ça... qui me fait peur (pleurs)"

"Je ne dors pas jamais le soir avant d'être assurée qu'il soit bien endormi, j'ai peur d'être attaquée durant mon sommeil. C'est révoltant, j'suis pognée mais je ne le veux pas ainsi, c'est une question de survie... (silence)"

Les femmes, que nous avons interviewées, nous parlent de la peur et de ses diverses dimensions. Certaines mentionnent la peur vécue à la suite d'une expérience d'abus ou des menaces alors que d'autres nous parlent de la vulnérabilité comme étant la source de cette peur. Ces différentes dimensions traduisent bien la peur plus généralisée que vivent les femmes dans notre société. Cette peur devient souvent plus généralisée à cause des genres de violence auxquels les femmes sont victimes mais aussi par le rappel constant de la plus grande vulnérabilité des femmes. Même au niveau de la socialisation, la femme apprend à avoir peur. En ce qui a trait aux femmes que nous avons interviewées, l'isolement, l'absence de ressources (réelle ou perçue) pour s'en sortir ou pour être protégées et l'absence d'appui semblent aussi être des facteurs qui contribuent à

maintenir ou aggraver ce sentiment de peur. Ces perceptions sont importantes puisqu'elles nous permettent de mieux comprendre la position des femmes violentées quant à leurs options. De plus, comprendre cette peur nous permet de bien saisir le contexte dans lequel se perpétue cette violence. La peur vécue par les femmes violentées peut être associée à toutes les peurs qui peuvent être vécues par d'autres victimes d'actes criminels: peur de l'agresseur, peur de la solitude, peur de perdre les enfants, peur des contraintes financières, peur que l'acte se produise à nouveau, peur pour la sécurité des enfants. Cette peur contribue à garder la femme dans une position de victime.

Outre la peur, nous avons aussi constaté par ces entretiens, que la majorité des femmes interviewées n'exprimaient pas leur colère. Elles n'en parlent pas ou encore très peu au niveau de leur discours. Elles parlent toutefois de la colère d'autrui et à partir de ce qu'elles nous rapportent, nous pouvons prendre connaissance de la façon dont elles perçoivent la colère. Pour ces femmes, la colère n'est pas une émotion saine et positive; par leurs expériences, elles associent la colère à l'agressivité voire même à la violence. A l'inverse, par le discours de ces femmes, nous pouvons constater que les hommes qui partagent leur vie n'hésitent aucunement à exprimer leur colère et leurs frustrations. De plus, selon les femmes

interviewées, il est souvent légitime pour un homme d'exprimer sa colère à cause des pressions qu'il vit au travail, à la maison ou encore sur le plan social. Cette difficulté d'exprimer la colère pour une femme répond bien au processus de socialisation qu'elles ont reçu. En tant que femmes, des sentiments tels: la compréhension, la joie, la peur, la honte, la culpabilité peuvent être vécus et exprimés mais, en ce qui a trait à la colère, les femmes ne sont pas encouragées autant que les hommes à être en colère ou à exprimer leur colère (Lerner, 1986; Sinclair, 1985; NiCarty, 1982). Les femmes n'ont jamais appris à se sentir à l'aise avec ce sentiment et elles ont su le refouler. C'est donc dire aussi que, sur le plan social, cette émotion est perçue négativement lorsqu'elle est exprimée par une femme alors que c'est l'inverse pour un homme. Au niveau des bandes dessinées, des médias et sur le plan professionnel, les femmes en colère sont étiquetées d'hystériques, d'incontrôlables et de personnes avec des problèmes émotifs.

Cette difficulté ou incapacité pour les femmes d'exprimer leur colère se traduit néanmoins par d'autres sentiments tels: la culpabilité, l'impuissance et le blâme. Les femmes interviewées emploient souvent les stéréotypes ou les idéologies populaires pour expliquer les sentiments qu'elles vivent et elles nous parlent que la violence est souvent utilisée

par leurs partenaires pour démontrer qu'elles sont des échecs.

Les extraits que nous avons cités plus haut démontrent bien comment certaines femmes vivent les sentiments de culpabilité et de blâme. Elles croient que l'homme n'est pas le seul responsable de cette violence, qu'il ne voulait pas réellement lui faire du mal, que son partenaire réagit ainsi à cause des tensions ou encore, elles justifient cette violence en soulevant l'idée de provocation. Ces croyances sont souvent suggérées par les partenaires et/ou les personnes contactées dans le but de recevoir une aide.

Il est intéressant de mentionner qu'à l'intérieur du groupe, deux femmes ont fait mention de la colère qu'elles ont ressentie par rapport à leur situation ou à leur partenaire:

" ... j'avais tout essayé... peu importe ce que je faisais, y'était abusif. Personne ne pouvait dire que j'aimais ça ou que je le provoquais... J'avais tout fait. J'étais en maudit qu'on avait essayé de mettre le blâme sur moi. J'savais que je ne pouvais pas le confronter directement donc j'me suis organisée ... j'avais l'énergie qui me fallait pour partir"

"... le point culminant c'est quand il a commencé à terrifier les enfants et à les menacer... je lui ai dit que c'était trop, que j'acceptais pas ça et pis que j'étais prête à faire n'importe quoi. Après trois ans, pour la première fois, je ressentais de la colère, j'étais en maudit de nous avoir fait passer à travers de cela. J'avais finalement compris que c'était pas de ma faute, je ne l'aimais plus et pis j'voulais partir. J'étais pas prête à tolérer cette façon de vivre. C'est à partir de là que j'ai choisi de dire NON à la violence, je suis partie..."

Elles ajoutent que cette colère leur a permis de persister et de planifier leur départ. Il semble que cette colère a servi d'agent catalysateur et leur a donné l'énergie nécessaire pour se prendre en charge. Par conséquent, au niveau de l'intervention, la valeur positive de la colère doit être reconnue.

Tout au long de leur discours, les femmes que nous avons interviewées rapportent qu'elles se sentent seules et isolées. Elles rapportent que la solitude et l'isolement contribuent à brimer leurs perceptions des options qui s'offrent à elles. Les femmes interviewées rapportent être "poignées", "sans options", "incomprises", "seules au monde", "vulnérables".

Les sentiments qui se dégagent au niveau des discours des femmes que nous avons interviewées réitèrent bien comment les femmes victimes de violence vivent l'abus tant physique que psychologique. A travers leur discours, il est aussi évident que les femmes violentées vivent des conditions émotionnelles difficiles qui briment leur estime de soi et qui marquent leur vie.

Une meilleure compréhension des sentiments vécus et ressentis par les femmes nous a permis de mieux saisir les explications et les réactions qu'elles donnent à la violence et

de mieux comprendre comment elles perçoivent les alternatives qui existent à cette violence. Mieux comprendre les sentiments éprouvés par les femmes violentées nous permet aussi de saisir la complexité de ce problème et nous permet de situer ce problème au delà des individus impliqués.

ii) Réactions et explications que les femmes donnent à la violence

Réactions des femmes

Face aux premières violences (physique, émotionnelle, sexuelle), nous notons peu de réactions chez la plupart des femmes. Elles "ne bougent pas", "pleurent", "restent passives sous l'effet du choc", "sont confuses", "n'en reviennent pas" ou "pensent à fuir la situation". Certaines affirment avoir tenté de répliquer aux partenaires par des "cris", "en le repoussant" ou en "tentant de raisonner" avec lui sans succès. En donnant les détails de ce premier épisode, les femmes insistent sur le fait qu'elles aient été très surprises par le comportement du partenaire. Ce comportement était inattendu et plusieurs d'entre elles avaient l'impression que c'était un acte isolé.

"on était en voyage de noces, il m'a frappée ... Je me souviens pas du pourquoi exactement, mais c'était une banalité. J'étais bien surprise, j'ai pleuré et pis le reste du voyage tout s'est bien déroulé..."

"quand c'est arrivé la première fois, tu penses que ça n'arrivera plus, ça m'a pris du temps à réagir mais après j'ai décidé que j'avouais pas m'en faire pour rien."

"y pouvait continuer à me frapper sans que je réagisse, j'étais sous l'effet du choc"

"I was surprised but after the first incident I tried different ways to stop the violence..."

"j'avouais pas le croire, j'avais pas quoi faire ou quoi dire pour qu'il arrête, j'ai réussi à courir chez ma voisine... pis j'me suis rassurée que c'était un accident, c'était pour être passager mais après un bout de temps, c'était pu vrai pan toute..."

"I was in panic and in shock... I was so stunned I couldn't react..."

Les premiers incidents de violence sont donc marqués par une minimisation et une phase de dénévation ou reniement. Par contre, en ce qui concerne les violences subséquentes, les réactions des femmes semblent, d'une manière générale, beaucoup plus axées vers des comportements qui tentent de contrer et/ou faire cesser le conflit. Certaines tentent de modifier leurs comportements pour éviter les conflits, elles évitent de discuter des sujets problématiques et tentent de se protéger en quittant la pièce.

"j'avouais le raisonner...je lui parlais ben doucement"

"j'faisais en sorte que tout était en place dans maison, que les repas soient toujours à son goût"

"à chaque fois qu'on parlait d'argent, ça retournait en chicane, donc j'ai arrêté de poser des questions...tsé ça rien changé..."

"I would lock myself in the bathroom until he was calmer.."

En dernière instance et souvent après une escalade d'incidents, certaines femmes interviewées appellent au secours, font des plans de départ, cherchent conseils, brisent le silence. Cette période a été souvent marquée comme une période de crise, une période qui se vit très difficilement à cause des changements, des sentiments et de la difficulté d'avoir accès à des ressources. Ainsi, à partir du discours des femmes, il est possible de constater que la violence est beaucoup plus le résultat d'une situation inégale de pouvoir d'un partenaire envers un autre que d'une situation de conflits où les deux partenaires sont égaux. Si certaines restent encore sans réaction c'est souvent, selon leurs discours, par peur ou encore comme l'expriment certaines d'entre elles:

"parce que je ne connais pas mes options, je ne sais pas où aller, à qui me tourner... "

"j'ai plus d'énergie, j'ai personne qui me comprend"

"je suis fatiguée, déprimée, je ne sais pas quoi faire..."

Chaque femme interviewée a vécu la violence de façon très différente. Toutefois, au niveau des discours des femmes que nous avons interviewées, l'état de surprise, l'idée qu'elles ont un certain rôle à jouer au niveau de ces incidents et comment l'abus affecte leur estime personnelle sont discutés. Il est très important de réaliser que les femmes, victimes de violence, ne sont pas différentes des autres femmes quant à leurs réactions, leurs comportements et quant à leurs attentes en ce qui a trait à leurs relations amoureuses ou relations de couple. Il ne faut pas oublier que l'affection, l'attachement, l'union, l'espoir, la notion du bonheur font partie intrinsèque de n'importe quelle relation et nous devons tenir compte de la nature des relations amoureuses dans notre société si nous voulons bien comprendre où la femme se situe par rapport à ce qu'elle vit. Notre société idéalise le romantisme, la passion et l'amour et valorise la manipulation affective, les jeux sexuels, la jalousie, voire même l'abus. Les médias, les émissions de télévision et les téléromans traduisent bien cette façon de percevoir les relations de couple et participent aussi à la difficulté de prévenir la violence.

L'analyse des témoignages nous a permis de constater que les réactions à la violence sont variées. Toutefois, un

élément commun ressort de cette analyse: il existe une différence entre les réactions suivant les premiers incidents et les réactions qui surviennent suite à une escalade d'incidents. A partir des témoignages, il est aussi important de saisir que toutes les femmes voient le côté abusif de leur relation comme un élément d'une relation qui au début était normale. Cette façon de percevoir la violence nous aide à mieux comprendre le contexte dans lequel elle se perpétue. Elle nous permet aussi de comprendre pourquoi les femmes vivent tellement de sentiments d'ambivalence.

Il est aussi important de comprendre les réactions des victimes si l'on veut en rejoindre un grand nombre et tenter de leur assurer des services qui répondent à leurs besoins et ainsi prévenir des actes de violence subséquents.

iii) Explications que les femmes donnent à la violence

A partir du discours des femmes, certaines explications de la violence reprennent les stéréotypes retrouvés au niveau des commentaires populaires, mais aussi au niveau des institutions en place. Des commentaires tels: "il était malade", "y'avait pris

un verre de trop", "y vit ben des frustrations à sa job", " j'dois pas m'attendre à rien d'autre", "je le provoque", "je le mérite parce que ..." démontrent bien comment on continue à rendre la femme responsable de la situation et de la violence qu'elle subit. Dans un certain sens, ces stéréotypes/commentaires nourrissent la position de victime et démontrent aussi comment la violence entre conjoints est justifiée; ils sont encore présents dans l'entourage des femmes aussi bien que chez les professionnels impliqués, et ils contribuent à isoler la femme battue. Ces clichés sont souvent perpétués à cause du manque d'information, de conscientisation, de ressources et d'appui aux femmes violentées. Nous avons noté que les femmes qui n'avaient pas utilisé de processus de recours tenaient beaucoup plus à ces stéréotypes et clichés pour tenter de justifier la violence.

Par ailleurs, les femmes qui ont eu recours au processus d'aide tel les maisons d'hébergements, renvoient leurs explications de la violence aux rapports hommes et femmes au niveau du couple, mais aussi au niveau de notre société actuelle. Toutefois, certaines d'entre elles ajoutent que cette façon de voir le problème fait partie d'un long cheminement et elles n'auraient pas expliqué la violence de cette façon initialement.

De façon générale, ces femmes croient que les

explications de la violence qu'elles ont subie se retrouvent au niveau des stéréotypes féminins et masculins qui reproduisent le pouvoir, l'autorité et le contrôle accordés aux hommes. Leurs discours traitent des différences de comportements dictés aux hommes et aux femmes. Elles parlent des inégalités qui existent au sein de leur relation de couple mais certaines d'entre elles parlent aussi des inégalités entre hommes et femmes au niveau de la société globale. De plus, à travers leurs explications, plusieurs femmes mentionnent comment les attentes et la perception des hommes envers les femmes placent les femmes dans une position de dominée:

"y m'a dit que j'aimais ça me faire frapper comme les filles dans les films pornographiques.."

"j'pense que je ne rencontrais pas ses attentes.... Y'était le maître de notre relation de couple, ce qu'il voulait, je lui devais..."

"sa façon de voir les femmes était ben stéréotypée... j'étais responsable de le rendre heureux..."

"c'était le rôle d'une femme.... de faire le lavage, le repassage, les repas... j'avais tellement de tâches que ça lui en donnait plus à pouvoir critiquer.... y me disait tout le temps... que si je ne faisais pas bien et ben les choses iraient ben mal pour moi... j'étais pour l'avoir... j'étais pour me retrouver toute seule et pis là ben sans lui.... je réussirais pas à survivre"

"sans lui, y me disait que je n'étais rien... tsé le pire c'est que je le croyais..."

"y me disait toujours que je n'étais pas une bonne femme parce que je n'étais pas capable de faire rien de bien"

"toutes les femmes sont pareilles selon lui, on fait juste se plaindre constamment, on apprécie pas ce qui est fait pour nous..... les coups... on les apprécie pas"

L'acceptation de la subordination des femmes dans le foyer est un reflet des normes sociales qui sont bien ancrées dans nos institutions. Ces normes sociales définissent les femmes comme inférieures et du même coup légitiment la violence, la discrimination et les injustices qui sont vécues par les femmes. Les comportements assurant le contrôle reflètent souvent les forces sociales et les attentes qui approuvent l'utilisation de ce contrôle par les hommes. L'image stéréotypée de l'homme agressif, compétitif, indépendant et en contrôle, continue d'être transmise, valorisée et reproduite par différents moyens dans notre société actuelle. Selon certaines des femmes que nous avons interviewées, les hommes sont encouragés à dominer, à réussir et à vouloir se conformer à ce rôle de dominant. Une des femmes interviewées mentionne que son partenaire avait de la difficulté à assumer les rôles dictés par le modèle masculin. Selon elle, l'abus devenait un moyen de réduire la tension et son comportement lui permettait de correspondre aux normes

masculines. C'est pourquoi, il s'est assuré au moins le contrôle sur elle à la maison. Selon une autre femme, la violence qu'elle a subie est une reproduction des rapports de force qui existent entre hommes et femmes au niveau économique, politique et sur le plan social. La violence est une forme d'oppression d'un groupe sur un autre et d'un sexe sur l'autre. Les stéréotypes masculins entretiennent le maintien de comportements violents à l'égard des conjointes. Pour répondre à l'image de force qui est prônée par les valeurs sociales, certains hommes choisissent de contrôler leur partenaire et la dominer. Ce n'est pas dire que tous les hommes, parce qu'ils sont hommes, sont violents. C'est plutôt que la société, par son système de valeurs et ses institutions, encourage les hommes à utiliser ce type de pouvoir.

De façon générale, l'élément de domination qui sous-tend l'abus sous ses différentes formes est mentionné à travers les discours des femmes. Ainsi, nous pouvons dire que les discours de ces femmes rejoignent bien les théories structurelles et féministes qui situent les explications de la violence au delà des individus impliqués. L'analyse des témoignages nous démontre que ces femmes nous parlent de socialisation, de division des rôles, des inégalités comme facteurs explicatifs de la violence qu'elles ont subie. D'autres réussissent clairement à exprimer que les explications de la violence doivent être situées

au niveau de l'organisation sexiste de la société. Les rapports de force font aussi l'objet de leurs discours et décrivent bien la nature des actes violents.

De plus, les différences entre les rôles masculins et féminins et la notion de domination masculine sont mentionnées au niveau des témoignages de toutes les femmes. Selon ces femmes, les hommes ont une perception rigide des rôles appropriés aux hommes et aux femmes et les attentes des hommes envers elles sont élevées. C'est souvent parce que la partenaire n'est pas en mesure d'acquiescer à leurs demandes, que les hommes justifient avoir recours à la violence. En voici quelques extraits:

"y'avait besoin de se croire supérieur, pis en général c'était pas le seul à penser de même, je devais rencontrer ses besoins, c'était mon devoir"

"mon mari se considère comme le maître de la maison et il a tous les droits"

"y fallait que ça marche à sa façon et pis y'était encouragé à me discipliner par la famille, des amis..."

"y me blâmait pour tout.... y se servait de ses privilèges d'homme pour me contrôler... sa façon de me contrôler résultait toujours en actes abusifs"

"y veut toujours me prouver sa force et son autorité sur moi.... y disait qu'y fallait qui me frappe.... comme femme je devais écouter, je devais faire tout ce qu'il me disait..."

"la seule façon que je peux expliquer la violence c'est le besoin que mon mari avait de me contrôler"

"il ne me respectait pas comme personne, j'avais des tâches spécifiques et un rôle spécifique à suivre... sinon... ben y me criait après et ça finissait par des coups."

"ma relation de couple n'était pas basée sur l'égalité entre les deux... j'avais pas beaucoup de droits mais ben des responsabilités... parce que j'avais ben des responsabilités ben y'avait ben des excuses pour être en maudit..."

"j pense que l'origine de nos conflits remonte à la différence de nos rôles"

"y se donnait le droit de perdre contrôle et pis de m'abuser parce que je faisais pas ce qu'il voulait et j'répondais pas à ses besoins..."

Par ces extraits, nous voyons apparaître toute l'idéologie patriarcale inculquée aux hommes quant à leur rôle et leur statut et qui réapparaît avec force dans des situations conflictuelles. Ce contrôle et ce pouvoir octroyés aux hommes sont maintenus par la hiérarchie et les systèmes sociaux, familiaux, politiques et économiques en place dans notre culture. En effet, la socialisation et les rôles sexués accordent aux hommes le pouvoir et assurent ainsi une distribution inégale du pouvoir entre hommes et femmes. Tel que nous l'avons vu dans les extraits ci-haut, le problème de la violence faite aux femmes repose en grande partie sur la notion du contrôle. A cet égard, le maintien du contrôle et du pouvoir se traduit par la manifestation d'actes abusifs (psychologiques, verbaux, physiques

et sexuels). Encore aujourd'hui, la famille perpétue le contrôle des hommes sur les femmes. Le système de valeurs maintient le statut subordonné des femmes dans la famille et dans notre société et ainsi, sous-tend l'idéologie patriarcale. Cette notion de contrôle, qui marque les rapports entre les sexes, contribue à légitimer la victimisation des femmes. Selon les femmes interviewées, la domination et le contrôle sont maintenus grâce à la peur, la force physique, l'intimidation et même la violence.

La notion de provocation et la responsabilité de la violence attribuées aux femmes lors de la manifestation des actes abusifs sont aussi le produit des formes de domination patriarcale, puisqu'elles se rattachent aux attentes et aux rôles qui sont prescrits aux femmes. Les témoignages des femmes nous démontrent qu'elles sont sujettes à cette domination patriarcale puisqu'elles s'identifient et se valorisent à partir de la capacité de rencontrer les attentes qui leur sont prescrites. Si nous nous référons aux excuses qui sont utilisées pour justifier la violence à l'égard des femmes, nous constatons que ces excuses sont surtout des réflexions suggérant que la femme mérite ces abus lorsqu'elle ne se conforme pas à son rôle de mère, de femme et de conjointe. Il devient clair que le phénomène est beaucoup trop étendu et complexe pour pouvoir attribuer la responsabilité aux femmes.

A partir des témoignages des femmes, il fut aussi possible de constater que c'est souvent parce que les actes violents sont manifestés dans le milieu privé de la famille, que ce type de violence est perçu comme des problèmes individuels au couple ou encore comme des chicanes domestiques par l'entourage et les institutions. Les femmes doivent faire la preuve de cette violence privée et vivent cette violence en silence car elles croient être seules au monde et incomprises.

iii) Alternatives à la violence et processus de recours

Les compte-rendus des entretiens réitèrent bien l'importance du lien qui existe entre le contexte dans lequel se perpétue la violence et la façon que le phénomène est perçu. La nature dite "privée" des violences conjugales affecte la mise en de processus de recours adéquats et le processus de rupture engagé par les femmes victimes de violence, c'est-à-dire que le fait que les violences aient lieu au sein de l'intimité du couple ou de la famille transforme la façon dont ce type de violence est perçu par les individus impliquées. Pire encore, le caractère privé de ces violences modifie aussi la perception des gens à l'extérieur de ce réseau familial (entourage, agences sociales, police, système judiciaire). Par conséquent, les actes de violence sont souvent

minimisés et perçus comme des actes isolés et de simples arguments entre individus. Ainsi, la femme devient une victime appropriée.

Les témoignages des femmes soulignent bien que c'est souvent parce que le phénomène de la violence est considéré comme un problème privé qu'elles sont laissées sans alternative, sans moyen et qu'elles hésitent à faire face aux processus de recours. L'institution familiale est définie comme un domaine privé où doivent régner la paix et l'harmonie. L'entourage de la femme et les valeurs sociales appuient le caractère privé de la famille et le respect de ce caractère privé de la famille est idéalisé. Les témoignages des femmes révèlent bien la complexité de ce qu'elles vivent par rapport à la nature privée des violences. De plus, le caractère privé de ces violences contribue aux sentiments de culpabilité et de honte évoqués par les femmes. En voici des extraits:

"tsé, j'en parlais à personne.... y fallait que je protège ma famille...j'devais pas en parler, tsé ces affaires là ben c'est secret...."

"j'avais trop honte pour en parler..."

"tsé, il est gentil, c'est un bon père pour les enfants... personne ne comprendrait pourquoi je partirais pour vivre seule avec 4 enfants..."

"j'savais pas au début que ce n'était pas acceptable... c'est ben, ben des années après que finalement y'a fallu..."

"je ne sais pas si y m'a battue pour faire mal... pour l'amour des enfants ben je suis restée..."

"j'avais pas le droit d'en parler.... Je ne pouvais pas... y me faisait des menaces"

"j'pouvais pas y faire cela.... j'pouvais pas en parler, c'est l'espoir que ça change... on espère toujours quand on aime..."

L'image idéalisée de la famille et du couple crée chez les femmes une certaine honte et culpabilité, puisqu'elles font face à cet idéal de bonheur non atteint et elles vivent la violence comme un échec personnel.

Les valeurs sacrées associées à la famille par l'idéologie patriarcale contribuent à ce que les femmes victimes de violence soient sans appui et qu'il soit difficile pour elles de réaliser qu'elles ont des options. Les témoignages des femmes nous suggèrent qu'elles connaissent peu les options et les alternatives à la violence. Plusieurs femmes interviewées nous soulignent qu'elles vivent souvent l'impuissance et elles ne savent pas comment s'en sortir.

Au niveau des entretiens, nous avons aussi discuté plus spécifiquement du processus de recours et d'alternatives à la violence. De façon générale, au niveau des premiers incidents de violence, les femmes, à cause de la honte et de la peur d'être jugées, vivent l'indécision et elles n'entament aucune démarche. Selon les témoignages, les femmes n'en parlent pas

essentiellement pour des raisons que l'on peut qualifier de socio-culturelles, la honte, la gêne, la pudeur, mais il y a également l'espoir que la situation s'améliore. Les femmes mentionnent aussi des facteurs extérieurs pour expliquer le non-recours. Parmi ces facteurs, elles mentionnent la peur des représailles, la peur du jugement des autres et l'angoisse d'être seules et incomprises:

"j'avais peur que mon mari l'apprenne et pis que ça me retombe dessus..."

"j'avais peur du scandale"

"j'avais peur qu'on me dise que j'étais pas assez bonne pour lui.... j'voulais pas être obligée de parler comment ça c'était produit..."

"j'avais l'impression de ne pas pouvoir élever mes enfants seule... et puis surtout être seule et n'avoir personne à qui parler.... alors j'essayais d'endurer et de supporter ce que je vivais."

"j'devais assumer mon rôle d'épouse et de mère... je devais continuer d'essayer en vain..."

Certaines des femmes que nous avons interviewées n'ont jamais brisé le silence et n'ont jamais entamé un processus de recours, que ce soit informel (ami, famille), ou formel (conseillère, avocat, police, maison d'hébergement). Elles soulignent qu'elles ont du mal à transformer d'une manière significative leur situation. Elles se voient sans moyen et sans ressource. Les femmes ont appris à se sentir incapables, et

l'intégration de ce stéréotype féminin augmente la tolérance à la violence:

"c'est pas correct d'en parler..."

"je n'ai pas la force... je suis seule ... je ne sais pas à qui parler..."

"y faut tout cacher ... c'est pas correct d'en parler"

"je suis pas capable.... je n'ai pas la force.... je ne suis pas capable de rien faire.... j'pourrais pas survivre financièrement sans mon partenaire"

"qu'est ce que ça donne d'en parler.... j'peux rien faire après.... qu'est ce que ça changerait "

Par contre, pour d'autres, la répétition des actes de violence et les commentaires du type, "pour moi, c'est fini", "j'en pouvais plus", "ça suffit, "c'était trop sérieux", "c'était incontrôlable", "j'avais atteint mes limites", "mes enfants étaient en danger", semblent indiquer qu'un seuil de tolérance ait été atteint et semblent précipiter des événements tels: en parler à des membres de la famille, démarches, recours ou encore ruptures. Toutes les femmes interviewées craignent une réponse négative lorsqu'elles font des démarches et brisent le silence. Bien souvent les femmes choisissent d'en parler, d'abord à des membres de la famille ou à des amis. Plusieurs mentionnent être vraiment isolées socialement et ne pas avoir beaucoup d'appui et de support des gens autour d'elles.

Les entretiens des femmes suggèrent aussi des difficultés encourues lorsqu'elles ont cherché aide et appui.

"j'avais peur d'en parler à ma famille... j'avais peur qu'ils insistent avec des pressions pour que je reste avec lui... tsé le mariage pour eux... c'était pour le meilleur et pour le pire..."

"j'en ai parlé à ma famille mais y'a rien qu'y pouvait faire. Y'avait pour leur dire que j'étais mariée et pis que c'était à moé de faire ce que je devais faire..."

" j'en ai parlé à des amis.... y m'ont dit de continuer, de pas lâcher, j'savais pas qui croire, eux ou ben moi qui vivais ça jour après jour."

"après avoir été chez ma mère ben j'ai dû retourner chez nous avec mon mari et pis là ben je me sentais comme une incapable. Parce que je suis retournée ben ma famille m'a dit qu'y m'aiderait plus. Y'était tanné de faire tous les efforts et pis moi de pas les respecter"

Certaines femmes ont aussi fait mention du recours à des agences sociales ou à un processus de recours formel. En général, les femmes ont eu recours à ces agences pour de la protection, pour s'en sortir ou pour de l'aide pratique (hébergement, information, assistance financière, aide médicale). Selon les entretiens, dans plusieurs cas, le processus de recours est difficile. D'abord parce que certaines agences refusent d'intervenir ou de donner l'aide attendue. Dans ce sens, les femmes mentionnent l'intervention policière. C'est donc dire que malgré les avantages possibles de l'intervention policière, les

femmes doivent faire face à de nombreux obstacles. Il semble qu'il y ait un écart entre ce qui est offert théoriquement par les services en place et ce qui est offert dans la pratique.

"on s'implique pas dans des situations de même... y m'ont dit calmez-vous madame et pis tout va s'arranger.... j'avais peur et pis j'savais que mon mari était pour rire de moi.... j'y avais tellement dit que j'aurais recours à la police et pis que cela était pour l'arrêter ..."

"y 'ont mis ben du temps à intervenir.... y m'ont demandé toutes sortes de questions et pis mon mari y'était juste là..... y comprenait pas pourquoi je ne voulais pas rien dire devant lui...."

"y m'ont dit qu'étaient tannés de venir chez nous.... et pis que je devais me décider à faire quelque chose.

"Why did I ever call the police.... never again.... I never felt so embarrassed. I didn't feel understood... I felt responsible for what my husband did to me"

A partir de l'analyse des entretiens auprès des femmes, nous pouvons constater que la domination masculine au sein des structures sociales est un facteur expliquant les problèmes vécus lorsqu'elles ont eu recours au processus formel. Le phénomène de la violence est compris à partir d'une perspective d'hommes. Dans notre société actuelle, ce sont encore des hommes qui ont le pouvoir de décider de ce qui est acceptable et non acceptable. C'est l'idéologie mâle qui définit les règles et les normes de notre société. Les difficultés et les besoins spécifiques des

femmes ne sont pas compris ou sont jugés. Souvent, la responsabilité de la preuve est mise sur elles. Par rapport à ceci, elles font mention du système judiciaire qu'elles ne comprennent pas et elles font aussi mention de la discrétion et du fait que les procédures sont longues. Selon plusieurs femmes, le système n'offre aucune protection immédiate. De plus, les femmes mentionnent qu'elles vivent les difficultés et souffrent de la rupture, puisque souvent elles doivent quitter la maison matrimoniale alors que l'agresseur ne vit aucune de ces difficultés. Les procédures sont longues et complexes et le système n'est pas en place pour les victimes. Par rapport à ceci, les extraits suivants démontrent bien ce que les femmes vivent:

"j'étais humiliée... en cour ben lui y'avait parlé à son avocat pendant des heures, des jours et pis moé ben j'avais peut-être vu le procureur pour 5 minutes avant"

"je comprenais pas ce qui m'arrivait... j'comprenais pas mon rôle.... personne n'était là pour moi... j'vivais beaucoup de culpabilité.... j'vivais l'ambivalence... j'savais que ce qui m'avait fait était mal mais j'voulais pas qu'y aille en prison... j'pensais à mes enfants et à leur relation avec leur père..."

"j'étais assurée d'aucune protection.... les charges ont été mises et pis.... ça pris des mois avant que ça passe en cours... en attendant ben moi je devais vivre dans la peur et les pressions qu'il me faisait pour ne pas témoigner...."

"le sexisme en cour devrait être étudié... c'est terrible je me suis sentie victimisée à nouveau.... la responsabilité était mise sur moi de prouver que mon mari m'avait frappée "

Le système judiciaire traite inégalement les femmes. Ce type de violence est considéré comme un crime moins sérieux que les crimes contre une personne étrangère et par conséquent, les sanctions ne reflètent pas la sévérité des cas et la nature des effets encourus. Le système judiciaire semble minimiser les conséquences sérieuses de ce type de violence. La tolérance à ces actes de violence met en évidence l'existence de certaines règles de fonctionnement social.

Les extraits de verbatim reliés au processus de recours démontrent comment la femme doit non seulement surmonter la violence mais elle doit aussi faire face à des conditions sociales, matérielles et morales qui rendent le processus de recours très difficile. Les réponses des services qui n'aident guère les femmes dans l'amélioration de ces conditions perpétuent l'isolement vécu par les femmes. A partir du discours des femmes, nous avons aussi constaté que si les femmes ne recherchent pas d'aide subséquente, c'est souvent parce que leurs premières expériences pour demander de l'aide ont été négatives ou encore qu'elles n'ont pas trouvé l'assistance nécessaire pour répondre à leurs besoins. L'expérience des femmes rejoint bien les explications émises par les théories socio-structurelles et les théories féministes, puisqu'elle démontre que les institutions en place appuient le caractère privé des violences entre conjoints lorsqu'elles n'interviennent pas adéquatement.

Par le fait même, ces institutions contribuent à perpétuer les violences. La violence devient un moyen d'assurer l'ordre établi. Ces institutions reflètent aussi les valeurs prédominantes et patriarcales de la société.

A partir du discours des femmes, il y est fait aussi mention des obstacles qu'elles ont à traverser si elles décident de ne plus tolérer la violence. Les obstacles mentionnés dénoncent bien l'oppression que vivent les femmes dans notre société actuelle. L'absence de ressources matérielles ou de moyens engendre des problèmes pour les femmes.

Parmi les femmes qui voulaient quitter la relation abusive, toutes mentionnent qu'elles n'avaient nulle part où aller. Celles qui connaissaient les maisons d'hébergement, mentionnent l'aspect positif de cette ressource, mais ajoutent que ce n'est qu'une option temporaire. Après le séjour à la maison d'hébergement, l'accès à de l'hébergement à long terme et à prix modique ou subventionné est limité malgré les nouvelles politiques du Ministère de logement donnant priorité aux femmes battues en Ontario. De plus, l'analyse des entretiens démontre que les femmes requièrent des services d'hébergement d'urgence, mais que trop souvent ces services ont des listes d'attente. C'est pourquoi, elles ajoutent que souvent les ruptures sont temporaires. Les femmes qui ont des ressources financières limitées sont incitées à retourner avec leur partenaire.

L'analyse des entretiens nous démontre qu'en plus de l'obstacle de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement à long terme, les femmes ne peuvent pas acquérir leur autonomie financière de façon immédiate. Pourtant, la responsabilité de répondre aux besoins matériels et émotifs des enfants lui incombe et elle est seule maintenant pour l'assumer. Cela constitue souvent chez les femmes une pression qui peut les inciter à retourner avec le partenaire car elles veulent assurer un certain standard de vie aux enfants et les messages idéalisant la famille traditionnelle sont présents dans leur entourage. L'analyse des entretiens suggère aussi qu'un bon nombre de ces femmes doivent avoir recours aux prestations de Bien Etre Social puisqu'elles ne travaillaient pas à l'extérieur du foyer. Un nombre plus restreint des femmes interviewées travaillent et gagnent un salaire rémunéré et dans ce cas, la rupture s'effectue plus rapidement puisqu'elles disent avoir plus facilement accès aux ressources. Toutefois, un autre obstacle doit être surmonté. Dans notre société, peu de support et de services sont offerts aux mères qui décident de travailler. Bien qu'il existe des garderies, celles-ci ne sont pas en assez grand nombre pour répondre aux besoins des femmes. Dans notre société, les femmes ne sont pas encouragées à travailler: les salaires sont inférieurs, les services d'appui inexistant, l'accès à

l'éducation est limité, le retour sur le marché du travail difficile. A partir de la connaissance de ces obstacles, il est possible de voir que les femmes violentées ne sont pas différentes des autres femmes en ce qui a trait aux oppressions économiques qu'elles vivent. Les idéologies patriarcales maintiennent un contrôle sur le mode de production des femmes. Le travail domestique devient une forme de production exploitée par le système social.

En résumé, l'analyse des extraits des témoignages discutant des alternatives à la violence et du processus de recours nous a permis de situer le problème au niveau social plutôt qu'individuel. Ces témoignages nous ont permis de constater que les femmes violentées doivent faire face à de nombreux obstacles à cause du caractère dit privé de ce type de violence, mais aussi à cause des oppressions sociales et économiques vécues par toutes les femmes dans notre société. Nous avons vu que le vécu des femmes est affecté et modelé par les idéologies patriarcales.

De plus, l'analyse des entretiens auprès des femmes nous a permis de bien saisir la spécificité des besoins des femmes violentées. A travers leurs discours, les femmes parlent du besoin d'être comprises et ne pas être jugées, du besoin de

services d'urgence (protection, hébergement), du besoin de ne pas être seules et d'être écoutées et du besoin que les agences de recours comprennent la complexité des violences vécues. Il apparaît donc essentiel de développer une approche qui pourra répondre aux besoins réels des femmes battues.

Sommaire de l'analyse

A la suite de notre analyse du vécu des femmes interviewées, nous avons constaté que les explications de la violence entre conjoints se situent au niveau social et non au niveau des individus impliqués.

Nous ne voulons pas prétendre avoir analysé tous les détails du vécu de ces femmes. Toutefois, nous avons porté une attention particulière aux sentiments éprouvés par les femmes, aux réactions à la violence, aux explications qu'elles donnent à la violence et aux processus de recours. Cette analyse nous a permis de faire ressortir les éléments importants que nous devons considérer lors de l'élaboration des mesures préventives. Ceci nous a permis de voir que le phénomène de la violence conjugale est une réalité qui témoigne de l'oppression des femmes et des

idéologies patriarcales qui octroient le pouvoir et le contrôle aux hommes au sein des relations de couple, mais aussi au sein de la société. L'analyse nous a aussi permis de voir comment le caractère dit privé des violences conjugales favorise la non-intervention des institutions sociales en place. Ce manque de ressources crée chez les femmes violentées des sentiments d'impuissance, d'ambivalence, de culpabilité et d'isolement. A partir des témoignages de femmes, nous avons constaté que la violence conjugale peut être expliquée par différents facteurs tels: la domination masculine, l'organisation sexiste, la distribution inégale du pouvoir, les normes sociales.

Tous ces facteurs sociaux légitiment l'utilisation de la violence à l'égard des femmes. Les témoignages et le vécu des femmes rejoignent bien les éléments énoncés dans les théories socio-structurelles et féministes.

Cette analyse a fait ressortir la complexité du phénomène et nous a démontré qu'une analyse et une intervention féministe (socio-structurelle et politique) est le point de départ pour développer des mesures préventives qui réduiront l'ampleur du phénomène et qui impliqueront les divers niveaux d'implication de la communauté.

CHAPITRE SEPTIÈME

DIRECTIONS QUANT AUX MESURES PRÉVENTIVES

VII

Directions quant aux mesures préventives

Après avoir recueilli et analysé ces données théoriques et empiriques, nous sommes en mesure de proposer certaines directions à prendre pour tenter de contrer le phénomène de la violence faite aux femmes.

La revue théorique et l'analyse du vécu des femmes nous ont permis de constater que les facteurs explicatifs associés à la violence sont variés et complexes. Dans la société actuelle, la violence fait partie intégrante de la vie de plusieurs femmes. Or, il est inconcevable de penser prévenir le problème en utilisant uniquement des techniques de prévention individuelle qui s'adressent seulement aux agresseurs / hommes abusifs. C'est pourquoi, nous croyons que pour parvenir à une prévention du phénomène, nous devons orienter nos actions en tenant compte du vécu des femmes et en incluant les aspects socio-structurel et

politique rattachés à cette problématique. Puisque la violence envers les femmes est avant tout un problème social, nous allons devoir opter pour une prévention sociale et orienter notre approche à l'échelle de la collectivité. Cette approche de prévention a pour but de rejoindre un maximum de gens, de contrer les préjugés populaires et les attitudes qui perpétuent cette violence, de viser un changement au niveau des structures et d'encourager la collectivité (individus, organismes, groupes communautaires et gouvernements) à partager la responsabilité de la violence et à y réagir. Les directions, visant à promouvoir une prévention sociale, font l'objet du présent chapitre. Nous reconnaissons les difficultés et l'impact lors de la mise en oeuvre de ces suggestions.

L'image qui ressort des témoignages des femmes battues que nous avons interviewées, illustre clairement la complexité de leur vécu et les difficultés qu'elles doivent surmonter. L'analyse du vécu des femmes nous permet de cerner les obstacles qu'elles doivent traverser, sans quoi, elles retournent souvent vivre la violence. Les femmes nous ont parlé de leurs sentiments

de peur, d'impuissance, d'isolement et du caractère privé de ce type de violence comme étant des obstacles dans leur choix d'opter pour de l'aide. De plus, elles ne s'identifient pas nécessairement comme femmes battues à cause du caractère privé de ces abus. Le vécu de ces femmes montre bien que ce sont les institutions en place, c'est-à-dire les systèmes familial, juridique, économique, médical et social, qui maintiennent, par la non-intervention, les femmes dans une position de victimes. L'idéologie dominante dans les institutions et la structure sociale tolèrent cette manifestation de violence. Par le fait même, les femmes demeurent vulnérables à d'autres violences. En refusant d'offrir une aide, un appui et une protection aux femmes, et en refusant de reconnaître ce phénomène comme problème social, nous les condamnons à vivre des abus subséquents. La nature répétitive de ces actes violents nous démontre qu'il faut intervenir tôt, et de plus, ces formes d'interventions doivent être accessibles aux femmes. A ce propos, nous proposons les recommandations suivantes aux niveaux des différents processus de recours:

Le processus du système judiciaire

L'analyse théorique et empirique de cette thèse nous a permis de voir l'importance de reconnaître ce problème dans son

ampleur et sa gravité. A travers leurs discours, les femmes mentionnent l'incapacité du système judiciaire à assurer leur protection. Par ailleurs, le système judiciaire reflète l'attitude de la société à l'endroit des voies de fait contre les femmes lorsqu'il n'y a pas d'intervention. Les théories féministes que nous avons étudiées nous ont démontré que cette situation est surtout attribuable à la croyance traditionnelle que l'unité de la famille est privée et que ce n'est pas à la police de régler les conflits (Dobash & Dobash, 1979; Larouche, 1984). Toutefois, il existe des lois qui devraient protéger les femmes victimes de violence mais ces lois ne sont pas appliquées adéquatement. Nous croyons à cet effet que si les victimes sont respectées et écoutées au sein du système judiciaire, l'implication de ce système ne sera pas négative pour les femmes.

Direction # 1:

A. Au niveau des forces policières, les directives de mise en accusation devraient être clairement définies et distribuées à tous les policiers. Les directives de mise en accusation, lorsqu'il y a preuve d'un acte de violence ou voie de fait, doivent être respectées et les voies de fait contre les femmes doivent être traitées aussi sérieusement que les voies de fait entre étrangers.

B. Un lien entre les forces policières et les organismes sociaux devrait être établi pour assurer une intervention prompte et un suivi adéquat aux femmes victimes de violence.

C. Au niveau des forces policières, le développement d'unités d'aide aux victimes s'avère être utile et nécessaire. Les modèles inter-agences (policiers / travailleurs sociaux) devraient être favorisés puisqu'ils assurent des services en situation d'urgence, des services d'aiguillage et un suivi. Ces modèles permettent aussi aux policiers d'avoir de l'appui au niveau de ces cas. Le modèle de London, Ontario et Régina s'avèrent être des modèles à suivre.

D. Un programme de formation interne devrait être mis sur pied dans toutes les forces policières. Ce programme de formation aurait pour but d'aider les policiers à aborder des situations de violence entre conjoints.

Direction # 2:

A. Au niveau de la cour, les programmes d'aide aux victimes et témoins devraient être mis sur pied. Le modèle à la cour d'Ottawa est un exemple clé. Ces derniers assurent aux femmes l'appui et l'accès à des renseignements concernant ce processus. Souvent, l'absence de renseignement empêche les femmes de prendre des décisions et les incite à vouloir éviter le système judiciaire.

B. Des programmes de formation pour les avocats, les juges et les procureurs de la couronne devraient être élaborés pour assurer que les causes de voies de fait contre les femmes soient entendues avec toute l'empathie requise.

Le système médical

Les témoignages des femmes que nous avons interviewées suggèrent qu'elles ont souvent recours au système médical dans la mesure où elles nécessitent des soins. Leurs témoignages nous

montrent que souvent les symptômes sont traités mais il n'y a aucun dépistage ou aucune question qui est posée. Sur ce point, cette lacune renforce la position du caractère caché et privé des violences et enferme souvent les femmes dans des sentiments de culpabilité.

Direction # 3:

A. Le personnel médical (médecins, infirmières, commis à l'accueil à la salle d'urgence, psychiatres, psychologues, dentistes) doit être éduqué et des sessions de perfectionnement doivent être offertes en vue de déceler et de traiter les séquelles des actes abusifs. Le personnel médical doit être capable de reconnaître les besoins des femmes et de les orienter vers d'autres organismes s'il y a lieu et si les femmes le désirent.

B. La mise sur pied d'un protocole médical et de lignes directrices quant à l'intervention auprès des femmes violentées s'avère indispensable. Pour favoriser la mise en oeuvre de ce protocole, il est important d'impliquer le personnel médical au niveau de son élaboration.

Le système social

Les témoignages des femmes et une compréhension de l'analyse socio-structurelle et féministe nous ont permis de saisir, que pour prévenir la violence faite aux femmes, des changements sociaux structurels majeurs seraient nécessaires. L'égalité entre les hommes et les femmes est l'objectif de ces changements ainsi que la diminution de la violence faite aux femmes. Des changements quant à l'accès au pouvoir des femmes dans les institutions ainsi que des modifications au niveau des normes sociales en place et des mentalités s'avèreraient essentiels. Toutefois, les solutions visant ces changements ne peuvent être atteintes de façon immédiate.

Au niveau social, les femmes rencontrent d'autres obstacles qui les empêchent souvent de quitter une relation abusive. En outre, les théories féministes et les témoignages des femmes mentionnent la nécessité de changements au niveau des politiques d'hébergement, d'emploi et d'accès aux services d'appui (garderies). Pour atteindre ces changements qui s'effectueront à long terme seulement, il faut plusieurs éléments et nous proposons les recommandations suivantes:

Direction # 4:

Au niveau de l'hébergement, le Ministère du Logement devrait avoir plus de logements subventionnés pour assurer une disponibilité de logis adéquats aux femmes. Le Ministère du logement devrait faire connaître l'existence de la politique donnant priorité aux femmes battues. Par rapport à cette politique de priorité, les agences travaillant directement ou indirectement auprès des femmes devraient être consultées pour des recommandations quant à ses limites d'application.

Direction # 5:

Au niveau de l'emploi, les divers paliers gouvernementaux devraient assurer l'équité salariale, l'accès à l'éducation et l'accès à des services de garderie subventionnés. Ceci permettrait aux femmes d'avoir plus d'opportunités d'accéder à un mode de production rémunéré et de dépasser le mode de production en place qui différencie les rôles et maintient la domination patriarcale.

Direction # 6:

Des ateliers de sensibilisation devraient être offerts aux employé(e)s. Ces ateliers de sensibilisation pourraient traiter de la problématique de la violence, des droits

comme employé(e)s, des services disponibles dans la communauté, et pourraient promouvoir l'égalité entre hommes et femmes. Des bandes vidéos et des groupes de discussion pourraient être organisés par l'entremise d'intervenantes travaillant auprès de femmes violentées.

Nos efforts pour prévenir le phénomène de la violence conjugale doivent aussi s'orienter vers les mass media. Tout comme les théories féministes l'expliquent, la violence conjugale est une continuation de la violence que l'on retrouve au niveau de la société générale (Schechter, 1982; Steinem, 1980). Cette violence est reflétée par la violence à la télévision, dans les films et par la pornographie. La violence faite aux femmes est un miroir des valeurs de notre culture. L'image des femmes est souvent associée à un objet. Elles sont dépersonnalisées et exploitées sexuellement.

Direction # 7:

Les mass média devraient être encouragés à promouvoir des images non-violentes et à promouvoir des relations égalitaires et non-stéréotypées entre hommes et femmes. Un groupe de coalition (individus, agences, représentants des gouvernements) devrait être formé pour voir à promouvoir les rapports égalitaires entre hommes et femmes.

L'analyse théorique et plus encore, ce qui est dépeint par les témoignages des femmes, font ressortir un autre élément important à considérer lors de l'élaboration des directions à prendre pour la prévention de la violence faite aux femmes. Tout au long de leurs discours, les femmes ont fait mention de l'intégration des stéréotypes féminins et masculins comme explications à la violence. L'intégration des stéréotypes féminins affecte leur niveau de tolérance à la violence et aussi leur estime de soi. Leur vécu de victimes leur reconnaît peu de valeurs personnelles. Les théories socio-structurelles et féministes font aussi état de ce facteur (Larouche, 1984; Walker, 1977-1978). Afin de briser le cycle de violence, nous devons promouvoir des changements d'attitudes et des changements pour contrer les idéologies patriarcales. C'est pourquoi, nous devons aussi diriger notre attention vers le système éducatif qui enseigne et perpétue les stéréotypes et les valeurs inégales entre hommes et femmes. Les directions suivantes sont suggérées:

Direction # 8:

A. Au niveau du système éducatif, un engagement plus direct en ce qui a trait à la prévention s'avère indispensable. Les Conseils scolaires, à travers toutes les provinces, devraient voir à la création et à la réalisation de

programmes scolaires pour les enfants de la maternelle au secondaire. Ces programmes scolaires pourraient montrer aux jeunes à dire non à la violence, encourager l'expression des sentiments chez les filles et les garçons, enseigner que la colère est différente de l'agressivité et l'abus, présenter les ressources disponibles en situation de conflits/ crise, démontrer que la violence s'explique et se perpétue par des facteurs socio-structurels (stéréotypes, médias, institutions), enseigner comment avoir une bonne estime de soi, promouvoir le développement de relations positives et saines entre hommes et femmes. Le modèle "P.S. We Care", utilisé dans le Comté de Lincoln en Ontario, pourrait être utilisé comme fondement à la réalisation de cette recommandation.

B. Au niveau du matériel scolaire et de la littérature pour enfants, le sexisme et les stéréotypes devraient être éliminés. Des pressions de la collectivité auprès des Conseils scolaires devraient être faites et ce, pour promouvoir l'utilisation de matériaux éducatifs qui encouragent l'égalité entre les sexes.

C. Des cours axé sur la problématique des femmes devraient être implantés au niveau secondaire et au niveau universitaire.

De plus, très peu d'attention a été portée vers les enfants qui sont témoins de cette violence conjugale. L'absence de service pour les jeunes peut s'expliquer par l'hésitation de la société à reconnaître l'ampleur des effets de ce type de violence. Pour assurer une prévention sociale efficace, nous devons voir à élaborer des mesures qui aideront les enfants.

Direction # 8:

La création de programmes spécialisés pour les enfants, témoins de la violence entre conjoints, s'avère très importante. Les objectifs de ces programmes d'intervention seraient d'offrir du support aux enfants, de voir qui est responsable de la violence, d'enseigner des techniques non-violentes pour la résolution de conflits et ainsi, de briser le cycle de violence. Ces programmes d'intervention de groupe pourraient suivre le modèle de "New Beginnings" à Sarnia. Les enfants participent volontairement à ces groupes.

De plus, pour assurer une meilleure efficacité des programmes, une communication entre les écoles et les agences offrant ces services doit s'établir et être maintenue.

L'analyse du vécu des femmes nous a aussi permis de saisir l'importance des services en situation d'urgence. Les ruptures répétées nous permettent de bien saisir la nécessité d'avoir de tels services. Une prévention sociale ne peut s'avérer efficace sans que des argents soient assurés pour les services en situation de crise.

Direction # 9:

Que des financements adéquats soient assurés par les gouvernements aux maisons d'hébergement, aux services en situation de crise (lignes secours) ainsi qu'aux groupes de support pour les femmes violentées et aux groupes de traitement pour les hommes abuseurs. Souvent ces services sont la ligne de vie et sont les seules options qui s'offrent aux femmes.

Ayant vu l'importance des recommandations à suivre au niveau du processus de recours, il est aussi primordial de faire des campagnes de sensibilisation communautaire/populaire. La violence faite aux femmes est un phénomène encore très mal connu de la collectivité, et il est important de sensibiliser les gens à comprendre la violence faite aux femmes. Les campagnes de sensibilisation devraient être bien encadrées et le message doit être très précis.

Direction # 10:

Les professionnels (travailleurs sociaux, psychologues, criminologues, agents de probation, travailleurs à l'accueil) doivent être éduqués et sensibilisés à la problématique de la violence faite aux femmes afin de pouvoir intervenir adéquatement, et ainsi répondre aux besoins spécifiques des femmes violentées. De plus, ceci s'avère nécessaire pour conscientiser les professionnels à la nécessité de voir à la prévention de ce phénomène.

Direction # 11:

Au niveau de la collectivité, il est essentiel d'organiser des campagnes d'éducation communautaire et des campagnes de sensibilisation à la violence, à l'échelle municipale et régionale. Il est important d'organiser ces campagnes à des niveaux locaux puisqu'ainsi on tient compte de la capacité des services pour répondre aux demandes que suscitent ce type de campagne.

Par contre, ce sont les divers paliers gouvernementaux (par exemple, Bureau général de la condition féminine, Ministère des services sociaux et communautaires) qui devraient voir à ce

que des financements/subventions soient disponibles aux différents agences sociales et/ou groupes communautaires intéressés à promouvoir ces campagnes.

Ces campagnes d'éducation communautaire/populaire, initiées par la collectivité, pourraient traiter des sujets tels: les réalités et les mythes associés à la violence, les rapports entre hommes et femmes, les attitudes concernant les rôles masculins et féminins, la responsabilité de la violence, la compréhension des causes de la violence qui s'inscrit dans les relations intimes, les risques et les coûts de la violence ainsi que les options et alternatives qui s'offrent aux femmes.

Ces programmes d'éducation communautaire devraient s'offrir dans les écoles, dans les organismes communautaires, auprès des regroupements culturels, religieux et sociaux. Ces programmes pourraient se faire sous forme d'ateliers, de groupes de discussion ou encore de pièces de théâtre afin de favoriser les échanges et de multiplier les informations.

Toutefois, sachant que le phénomène reste encore inavoué et caché, certaines campagnes communautaires devront aussi utiliser d'autres techniques pour tenter de rejoindre un

plus grand nombre de gens. Pour ce faire, il est suggéré que des campagnes d'éducation communautaire soient faites par l'intermédiaire des médias tels la télévision, la radio et les affiches publicitaires. Le message que la violence faite aux femmes est inacceptable doit être clairement établi.

Application des recommandations

Pour parvenir à la concrétisation des directions ci-haut mentionnées et ainsi, rendre possible la prévention sociale, il est nécessaire de sensibiliser et d'informer les gens afin qu'ils prennent une responsabilité quant à la prévention.

Notre analyse nous a aussi permis de mieux comprendre que les besoins des femmes violentées sont nombreux et variés et que, comme nous l'avons vu, elles doivent faire face à des obstacles lors du processus de recours. C'est pourquoi, nous devons assurer une complémentarité des ressources.

Afin de pouvoir planifier efficacement la prévention de la violence faite aux femmes et pour assurer une réponse intégrée à la problématique, il est essentiel de créer un système de réseaux entre toutes les agences qui travaillent directement ou indirectement auprès des femmes violentées. Ce réseau permettra d'échanger de l'information quant aux programmes existants, aux

services offerts aux femmes et de concerter les efforts pour répondre aux besoins divers et nombreux des femmes battues. Ce réseau permettrait aussi de concerter les efforts de diverses agences pour sensibiliser la population générale sur la violence conjugale et ses facteurs explicatifs et travailler à prévenir cette violence. Ce réseau de communication permettrait aussi de regrouper les agences sociales, les institutions juridiques, les gouvernements et les femmes victimes de violence.

Direction # 12:

La création d'un comité réseau régional regroupant les différentes agences travaillant auprès des femmes est essentielle pour assurer la complémentarité des ressources. Les gouvernements municipaux et provinciaux devraient assurer le financement administratif de ce comité réseau.

Direction # 13:

Un colloque provincial, regroupant les agences de différentes régions et les représentants gouvernementaux devrait être organisé. Ce colloque aurait pour but de favoriser

les échanges d'idées et d'informations dans le but de passer à l'action et d'adopter des programmes visant les changements ci-haut mentionnés. Ce colloque pourrait être financé par le Ministère des services sociaux et communautaires ou encore par le Bureau général de la condition féminine.

Sommaire

Au niveau de ce chapitre, les éléments à considérer lors de l'élaboration des mesures préventives ont été indiqués en termes de directions.

Nous avons premièrement démontré que les femmes violentées vivent de nombreux obstacles à cause du caractère privé de ces violences et à cause des attitudes prônées par les institutions qui préconisent la non-intervention lors de la manifestation de ce type de violence. Toutes les directions à prendre vis-à-vis les processus de recours visent à apporter des changements et des modifications au niveau des attitudes et des valeurs, et par conséquent, au niveau des interventions apportées. Des recommandations au niveau des institutions judiciaires, médicales et sociales ont été apportées.

Deuxièmement, nous avons présenté des directions qui visent à briser le cycle de la violence et qui traitent plus directement de l'enseignement des valeurs et du sexisme dans notre société. Un effort important doit être fait au niveau du système éducatif afin de favoriser l'enseignement de l'égalité entre hommes et femmes. Nous avons montré le besoin d'avoir de nouveaux programmes qui orientent leurs objectifs vers les enfants victimes de violence. De plus, nous avons fait des recommandations qui visent à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes au niveau de notre société.

Troisièmement, nous avons fait des recommandations qui touchent les attitudes de la collectivité dans son ensemble. Des campagnes de sensibilisation et la création d'un groupe contre la violence dans les médias ont été recommandées.

Dernièrement, nous avons montré la nécessité d'un groupe de réseau entre les diverses agences qui travaillent directement ou indirectement avec les femmes violentées. Ce groupe réseau permettrait de concerter les efforts et assurera la mise en application des recommandations visant la prévention sociale.

CHAPITRE HUITIÈME

CONCLUSION

VIII

Conclusion

Les objectifs de cette thèse étaient d'obtenir l'information nécessaire pour faire ressortir les éléments essentiels lors de l'élaboration des mesures à prendre pour la prévention de la violence faite aux femmes.

Nous avons convenu de présenter les informations recueillies à l'intérieur de quatre chapitres majeurs. Notre étude était une analyse du phénomène de la violence conjugale sur les plans théorique et empirique. Sur le plan théorique, nous avons présenté au chapitre II, les études discutant de l'ampleur du phénomène sur le plan statistique ainsi que sur le plan du contexte de l'abus et des effets de victimisation. Puis, un résumé des principales théories explicatives de la violence conjugale fut l'objet du chapitre III. Ces chapitres ont fait ressortir la complexité du phénomène et l'importance d'apporter des recommandations pour tenter d'en réduire l'ampleur. Deuxièmement, sur le plan empirique (chapitre V et VI), nous

avons choisi de comprendre et d'analyser le phénomène de la violence à partir du vécu des femmes violentées. Cette analyse nous a permis de mieux connaître leurs besoins, les sentiments éprouvés par les femmes, les réactions et les explications qu'elles donnent à la violence. Cette analyse nous a aussi permis de bien saisir que les explications de la violence se retrouvent au delà des individus impliqués et rejoint ainsi, les explications présentées au niveau des théories structurelles et féministes.

Ces chapitres nous ont permis de faire ressortir des éléments importants en vue de faire des suggestions quant à la direction à prendre pour la prévention de ce phénomène. L'analyse théorique et empirique nous a permis de déterminer que le phénomène de la violence entre conjoints est un problème social. A travers l'analyse théorique et l'expérience personnelle des femmes interviewées, nous avons vu les facteurs explicatifs de la violence, et comment le contexte de cette violence et les institutions en place contribuent à maintenir les femmes comme "victimes appropriées". Les structures, les traditions, les attitudes et les rôles présents dans les institutions juridiques, éducatives, médicales, économiques et

sociales semblent souvent perpétuer la violence, car elles tolèrent la violence faite aux femmes, et elles n'appuient pas ces femmes au niveau du processus de recours. Bâtir une société dans laquelle les femmes ne seront plus victimes est un idéal à atteindre. Toutefois, cette recherche a démontré l'importance de promouvoir une prévention sociale à travers des recommandations.

Par cette prévention sociale, nous touchons les éléments clés qui perpétuent cette violence (institutions, division des rôles, idéologies patriarcales) et nous assurons aussi le développement de services qui sauront répondre aux besoins des femmes victimes de violence et à leurs enfants. Briser le cycle de la violence, c'est avant tout remettre à la collectivité la responsabilité de comprendre cette violence comme phénomène social et y réagir.

Parler de prévention sociale, ce n'est pas vouloir éliminer les services existants pour venir en aide aux individus impliqués au niveau de la violence conjugale, c'est plutôt travailler de façon concertée avec les services en place. Pour assurer une prévention sociale efficace, il est important et même crucial de maintenir l'existence de services en situation de crise (maisons d'hébergement, lignes de crises, groupes de support).

Nous avons tous un rôle important à jouer si nous voulons arriver à appliquer les recommandations mentionnées au niveau de cette thèse. La prévention sociale, pour être efficace, doit impliquer toute la collectivité allant des individus, aux groupes sociaux, aux institutions en place et aux divers paliers gouvernementaux. Ensemble, nous pouvons faire une différence qui soit positive pour les femmes.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

- Ball, P., et E. Wyman (1977-1978) Battered wives and powerlessness: What can counselors do?. Victimology, 3-4, 545-552.
- Bandura, A. (1973) Aggression: A Social Learning Analysis. New Jersey: Prentice Hall.
- Bandura, A. (1977) Social Learning Theory. New Jersey: Prentice-Hall Inc.
- Bard, M., et J. Zacker (1971) The prevention of family violence: Dilemmas of community intervention. Journal of Marriage and the Family, 33, 11, 677-682.
- Barry, K. (1981) Female Sexual Slavery, New York: Avon Books.
- Becker, J. et G. Abel (1978) Men and the victimization of women. dans J.R. Chapman et M. Gates, The Victimization of Women, Beverly Hills: Sage Publication.
- Bem, D. (ed.) (1970) Beliefs, Attitudes and Human Affairs, California: Brooks/Cole.
- Berkowitz, L. (1983) The goals of aggression. Dans D. Finkelhor, R.J. Gelles, G.T. Hotaling et M.A. Straus. The Dark Side of Family. California: Sage Publications Inc.
- Bertaux, D. (1980) L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités. Cahiers internationaux de Sociologie, LXIX, 197-221.
- Berzins, L. P. Drennan-Searson et V. Redekop (1988) Family Violence in a Patriarchal Culture: A Challenge to our Way of Living. Ottawa: The Church Council on Justice and Corrections.
- Boudouris, J. (1971) Homicide in the family. Journal of Marriage and the Family, 33, 11, 667-676.

- Brown, B.W. (1979) Wife employment, marital equality and husband-wife violence. dans M.A. Straus et G.T. Hotaling (eds.) The Social Causes of Husband-Wife Violence. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Browning, J (1984) Stopping the Violence: Canadian Programs for Assaultive Men. Ottawa: Health & Welfare Canada.
- Canada (1984) Rapport fédéral-provincial-territorial sur les femmes battues présenté à la réunion des ministres responsables de la condition féminine. Ottawa: Condition féminine Canada
- Caplan, P. (1987) The Myth of Women's Masochism. Scarborough: Signet.
- Carrier, M., et M. Michaud (1982) La violence faite aux femmes en milieu conjugal: le produit d'une société sexiste, une étude québécoise. Ottawa: Secrétariat d'Etat.
- Chapman, J.R., et M. Gates (eds.) (1978) The Victimization of Women. Volume 3, Beverly Hills: Sage Publication.
- Coleman, D.H., et M.A. Straus (1979) Alcohol Abuse and Family Violence. dans Journal of Family Violence, 1, 2, 144-145.
- Deutsch, M., et R.M. Krauss (1944) The effect of threat upon interpersonal bargaining. Journal of Abnormal and Social Psychology. 61, 181-189.
- Dobash, R., et R.P. Dobash (1979) Violence Against Wives: A Case Against Patriarchy. New York: The Free Press.
- Dobash, R., et R.P. Dobash (1977-1978) Wives: The Appropriate Victims of Marital Violence. Victimology, 2, 3-4, 426-442.
- Dollard, J., L. Doob, N.E. Miller, C.H. Mowrer (1939) Frustration and Aggression. New Haven: Yale University Press.

- Downey, J., et J. Howell (1976) wife Battering: A Revue and Preliminary Enquiry into Local Incidence, Needs and Resources. Vancouver: Social Policy and Research Department of United Way Vancouver.
- D'oyley, V. (ed.) (1978) Domestic Violence: Issues and Dynamics. Toronto: Ontario Institute for Study and Education.
- Fattah, E.A. (1971) La victime est-elle coupable? . Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Finkelhor, D., R. Gelles, G.T. Hotaling et M.A. Straus (ed.) (1983) The Dark Side of Families. California: Sage Publications Inc.
- Fleming, J.B. (1979) Stopping Wife Abuse: A Guide to the Emotional, Psychological and Legal Implications for the Abused Women and Those Helping Her. Garden City: Anchor Press.
- Forward, S. (1986) Men Who Hate Women and the Women Who Love Them. New York: Bantam.
- Freeman, M.D. (1979) Violence in the Home. England: Saxon House Limited.
- Garwood, S. (1985) New Beginnings: An Intervention Program for Children from Violent Homes. Sarnia-Lambton: The Women's Interval Home.
- Gelles, R. (1974) The Violent Home: A Study of Physical Aggression between Husbands and Wives. Beverly Hills: Sage Publications.
- Gelles, R. (1980) Violence in the Family: A Review of Research in the Seventies. Journal of Marriage and the Family, Novembre, 873-885.
- Glaser, B.G., et A.L. Strauss (1968) The Discovery of Grounded Theory. Chicago: Aldine Publishing Company.
- Goode, W. (1971) Force and Violence in the Family. Journal of Marriage and the Family, 33, 624-636.

- Hilberman, E. (1980) The wife-beater's wife reconsidered. American Journal of Psychiatry, 137, 11, 1136-1347.
- Hofeller, K.H. (1982) Social, Psychological and Situational Factors in Wife Abuse. Etats-Unis: R.E. Research Associates.
- Jaffe, P., et C.A. Burris (1982) An Integrated Response to Wife Assault: A Community Model. Ottawa: Solliciteur général du Canada.
- Langley, R., et R. Levy (1977) Wife-beating: The Silent Crisis. New York: Dutton.
- Larouche, G. (1984) Guide d'intervention auprès des femmes violentées. Montréal: Université de Montréal.
- Larouche, G. (1987) Agir contre la violence. Montréal: Edition Clair de Lune.
- Legras, D. (1971) Quelques contributions à la méthodologie de l'entretien non-directif d'enquête. Bulletin du C.E.R.P., XX, 2, 131-141.
- Lerner, H.G. (1986) The Dance of Anger: A Woman's Guide to Changing the Patterns of Intimate Relationship. New York: Harper & Row Publishers.
- Lewis, D. (1982) Le problème des femmes battues: Mémoire et propositions au gouvernement fédéral. Ottawa: Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.
- MacLeod, L. (1987) Pour de vraies amours...Prévenir la violence conjugale. Ottawa: Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.
- MacLeod, L. (1980) Wife Battering in Canada: The Vicious Circle. Ottawa: Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.
- McClintock, E.H. (1963) Crimes of Violence. New York: St Martin's.

- Martin, D. (1977) Battered Wives. New York: Pocket Books.
- Michelat, G. (1975) Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie. Revue française de sociologie, 16, 229-247.
- Miller, N.F. (1941) The frustration-aggression hypothesis. Psychological Review, 48, 337-342.
- Norwood, N. (1985) Women Who Love Too Much. Ontario: Paperjacks Limited.
- O'Brien, J. (1971) Violence in Divorce Prone Families. Journal of the marriage and the Family, 33, 11, 692-697.
- Okun, L. (1986) Woman Abuse: Facts Replacing Myths. New York: State University New York Press.
- Owens, D., et M.A. Straus (1975) Social structure of violence in childhood and approval of violence as an adult. Aggressive Behavior, 1, 3, 193-211.
- NiCarthy, G. (1982) Getting Free. Etats-Unis: The Seal Press.
- NiCarthy, G. (1987) The Ones Who Got Away: Women Who Left Abusive Partners. New York: The Seal Press.
- Ontario. Comité permanent sur le développement social. (1982) Les femmes battues: premier rapport sur la violence au sein de la famille. Toronto: assemblée législative.
- Pagelow, M.E. (1981) Woman-Battering: Victims and Their Experiences. Beverley Hills, CA: Sage Publications.
- Pirès, A. (1982) La méthode qualitative en Amérique du Nord: un débat manqué (1918-1960). Sociologie et Sociétés, 14, 1, 15-29.
- Pizzey, E. (1974) Scream Quietly or the Neighbours Will Hear Etats-Unis: Penguin Book.
- Roberts, A.R. (1987) Psychosocial characteristics of batterers: A Study of 234 men charged with domestic violence offences. Journal of Family Violence, 2, 1, 81-93.

- Rodman, H. (1972) Marital power and the theory of resources in cultural context. Journal of Comparative Family, 3, Printemps, 50-69.
- Rondeau, G. (1984) La violence des hommes sur leur partenaire féminin: causes et modèles d'intervention. dans G. Larouche, Guide d'intervention auprès des femmes violentées. Montréal: Université de Montréal.
- Rosenbaum, A., et K.D. O'Leary (1981) Marital violence: Characteristics of abusive couples. Journal Consulting Clinical Psychology, 49, 63-71.
- Roy, M. (ed.) (1977) Battered Women: A Psychosociological Study of Domestic Violence. New York: Van Nostrand Reinhold Company.
- Roy, M. (ed.) (1982) The Abusive Partner: An Analysis of Domestic Battering. New York: Van Nostrand Reinhold Company.
- Schechter, S. (1982) Women and Male Violence: The Visions and Struggles of the Battered Women's Movement. Boston: South End Press.
- Schultz, L. (1960) The wife-assaulter. Journal of Social Therapy, 6, 2, 103-111.
- Seligman, M.E. (1975) Helplessness: On Depression, development and Death. San Francisco: Freeman.
- Shainess, N. (1977) Psychological aspects of wife battering. dans M. Roy, Battered Women. New York: Van Nostrand Reinhold Company.
- Sinclair, D. (1985) Pour comprendre le problème des femmes battues: guide de formation pour les conseillers et les intervenants. Toronto: Ministère des Services sociaux et communautaires, Programme de lutte contre la violence au foyer.
- Snell, J., R. Rosenwald et A. Robey. (1964) The wife beater's wife. Archives of General Psychiatry, 11, 107-112.
- Solliciteur général du Canada (1985) Le sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, les femmes victimes d'actes criminels. Ottawa: Groupe de recherche et de statistique.

- Statistique Canada (1985) Homicides au Canada. tableau synoptique, cat 85-505E, Divers.
- Steinmetz, S. (1977) The Cyle of Violence: Assertive, Aggressive and Abusive Family Interaction. 2e édition. New York: Praeger.
- Steinmetz, S. et M.A. Straus (1973) The family as a cradle of violence. Society, 10, 6, 50-56.
- Steinmetz, S. et M.A. Straus (1974) Violence in the Family. New York: Harper & Row.
- Straus, M.A. (1980) A sociological perspective on the causes of family violence. dans M. Green (ed.) Violence in the Family. Boulder, CO: Westview Press.
- Straus, M.A. (1974) Cultural and social organizational influences on violence between family members dans R. Prince et D. Barner (eds.) Configurations: Biological and Cultural Factors in Sexuality and Family Life. Lexington: Lexington Books,
- Straus, M.A. (1976) Sexual inequality, cultural norms and wife-beating. Victimology, 1, 54-76.
- Straus, M.A. (1977-78) Wife Beating: How common and why? Victimology, 2, 3-4, 443-458.
- Straus, M.A., R. Gelles et S. Steinmetz (1980) Behind Closed Doors: Violence in the American Family. New York: Anchor Press Doubleday.
- Straus, M.A., R. Gelles et S. Steinmetz (1978) Violence in the American Family. New York: Doubleday/Anchor Publishing Company.
- Straus, M., et G. Hotaling (1979) The Social Causes of Husband-Wife Violence. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Sullivan, G., et C. Fascia (1982) Sexism and Patriarchy. dans S. Schechter, Women and Male Violence: The Visions and Struggles of the Battered Women's Mouvement. Boston: South End Press.

- Tidmarsh, M. (1976) Violence in Marriage. Social Work Today, 7(2),
- Walker, L. (1977-1978) Battered women and learned helplessness. Victimology, 2, 3-4, 525-534.
- Walker, L. (1979) The Battered Woman. New York: Harper & Row.
- Walker, L. (1987) The Battered Woman Syndrome. New York: Harper & Row.
- Whitehurst, R. (1974) Violence in husband-wife relationship. dans S. Steinmetz et M.A. Straus. Violence in the Family. New York: Harper & Row.
- Wolfgang, M.E. (1958) Patterns in Criminal Homicide. New York: Wiley.
- Wolfgang, M.E. (1956) Husband-Wife Homicides. Journal of Social Therapy, 2, 263-271.

ANNEXE A

FEUILLES DE RENSEIGNEMENTS STANDARDISES

Annexe A

Feuilles de renseignements standardisés

Entretien _____

1. Quel âge avez-vous? _____
2. Quel est le statut actuel de votre vie commune?
 - 1- marié
 - 2- union libre
 - 3- séparé
 - 4- jamais marié
 - 5- autre _____
3. Nombre d'années dans la relation de couple?

Etes vous présentement avec votre partenaire?

4. Avez-vous des enfants?
 - 1- Oui
 - 2- Non

Si oui, combien d'enfants avez-vous? _____

- 4a. Quel âge ont vos enfants?
 - 1) 0 - 5 ans
 - 2) 6 - 10 ans
 - 3) 11- 15 ans
 - 4) 16 - 20 ans

5) 21 ans et plus

5a. Quel type de violence avez-vous vécu. Expliquez.

6. Quelle était l'étendue de cette violence?

7. Comment expliquez-vous cette violence?

8. Décris-moi tes réactions immédiates à la suite des incidents de violence.

9. Comment est-ce que votre conjoint expliquait cette violence?

10. Avez-vous eu appel à un processus de recours tel la police, système judiciaire, maison d'hébergement ou autre. Si oui, lequel ou lesquels?

11. Est-ce que vos besoins ont été remplis?

12. Quel a été le rôle de votre famille, de vos parents et de vos amis?

Merci d'avoir bien voulu accepter de nous partager ton vécu personnel.

ANNEXE B

TROIS EXEMPLES D'ENTRETIENS QUALITATIFS

AUPRES DES FEMMES VIOLENTEE

ENTRETIEN 1

Consigne: Comme je vous l'ai mentionné l'autre jour, cette étude s'intéresse au phénomène de la violence à l'égard des femmes au foyer. Alors, si vous le voulez bien, nous allons discuter ensemble de votre relation de couple, des incidents de violence que vous avez vécus en considérant tout spécialement vos réactions et les explications que vous donnez à la violence.

E = enquêtée

I = intervieweuse

- E. Y faut que j'pense une minute (silence). Ca fait ben depuis 6 ans presque 7 ans qu'on se connaît (long silence).
- I. Vous vous êtes rencontrés il y a six ans.
- E. Oui, j'pense que c'était en 1979. J'avais 23 ans à peu près quand je l'ai rencontré. Y'avait le même âge que moé. On est sorti ensemble 2 ans pis après on a resté ensemble. Quand j'y pense ça fait ben que trop longtemps que j'vis avec ça... j'veux m'en sortir mais je sais pas comment. (pleurs et long silence)
- I. Tu dis que ça fait trop longtemps que tu vis cela, veux-tu m'en parler?
- E. Avant que je te parle de la relation qu'on avait, j'avais juste te parler de comment tout ça a commencé. C't'es ben bizarre, j'lai rencontré à travers sa job (silence.) J'ai appris à conduire pis c'est là que je l'ai rencontré. Y'a su c'était quoi mon point faible. Y me montrait du début comment y faisait pitié. Après m'avoir demandé 5 - 6 fois, j'ai accepté d'aller prendre un café après le cours de conduite. Pis, on en devenu amis. Tout allait ben, y'était ben attentionné, y pensait toujours à nous deux. Moi,

j'avais des problèmes de santé et ça me déprimait. Y me remontais le moral. Y'était ben fin à c'te temps là mais maintenant que je le connais, p'peux pas dire que c'est encore pareil (silence).

- I. Tu l'as rencontré à tes cours de conduite, vous êtes devenus amis et puis tout allait ben. Ensuite, tu dis que votre relation a changé...
- E. Oui, elle a changé. tout était ben normal. On a eu des ben beaux moments ensemble. J'pensais que j'avais enfin trouvé la personne de ma vie. Tsé depuis que j'étais adolescente j'rêvais à me trouver un prince charmant. J'pensais l'avoir trouvé....Y'était ben attentif à mes besoins, y'était toujours à répondre à mes besoins, on faisait ben des affaires ensemble. On a voyagé, on avait du fun, on sortait beaucoup et pis je me sentais bien dans ma peau avec lui...tout était correct presque parfait mais seulement jusqu'à ce que l'on commence à rester ensemble pis là y'a commencé à prendre avantage de moi. Là Michel y me voyait différemment.... je devais remplir un rôle bien précis...je devais être là pour lui en tout temps, la priorité dans le couple c'était lui et pis moi je comptais bien peu excepté pour être là pour lui no matter what. Au début, y m'empruntait de l'argent mais ça fini qu'y me forçait à y donner du cash et pis y'avait toujours des menaces si j'hésitais à y'en donner. Avant qu'on reste ensemble j'ai acheté une corvette pis quand on est déménagé ensemble y m'a forcé à le mettre à son nom sinon...Moé j'embarquais quand y voulait me donner des rides.
- I. Quand vous sortiez ensemble tout était normal puis lorsque vous êtes déménagés ensemble, y'a commencé à te faire des menaces, à te forcer à lui donner de l'argent...
- E. En plus de cela, c'est seulement quand on a commencé à vivre ensemble qu'il a commencé à me prendre pour acquis... y voyait d'autres femmes....et pis j'a devais seulement être là et pis m'assurer que ses besoins soient rencontrés...j'avais rien à me plaindre selon lui...De plus je vivais toujours avec le danger (silence)
- I. Tu me dis qu'il voyait d'autres femmes, que seuls ses besoins étaient remplis et il te prenait pour acquis..tu dis aussi avoir vécu avec le danger.

- E. J'vivais constamment dans la peur que ses menaces soient exécutées....c'est traumatisant... les menaces peuvent devenir vraies, c'est ça... qui me fait peur (pleurs) et pis en plus y'avait un grand danger parce que le frère à Michel était lié à la criminalité. J'peux pas te donner de nom parce que même les polices quand y'entendent son nom y lâchent tout et pis y veulent rien savoir. J'me sentais ben seule, sans options, sans personne pour me donner de l'aide. Pis un jour, je me suis décidée et pis je suis partie....
- I. Tu vivais dans la peur à cause de ces menaces et pis des menaces de sa famille, tu te sentais seule, sans personne pour t'aider et puis tu es partie....
- E. Oui, je suis allée me réfugier chez ma mère... mais quelques semaines après y'a recommencé à téléphoner et pis à me faire des promesses. Y'était pour arrêter de voir les autres femmes, y'était pour passer ben du temps avec moi et pis y'était pour respecter mes besoins...Je suis retournée... tsé si je regarde les choses maintenant j'étais dépendante sur lui émotionnellement, j'voulais que notre relation fonctionne pour le mieux... je lui ai donné une chance... Je suis retournée vivre avec lui.
- I. Tu es allée chez ta mère pour quelques temps. Il ta recontacté et t'a fait des promesses. Tu as cru que la relation pouvait fonctionner et il t'a fait des promesses. Tu as pris la décision de retourner avec lui.
- E. Oui, et pis on s'est trouvé un nouvel appartement d'une chambre à coucher. Notre relation a ensuite subi d'autres changements parce que Michel a trouvé un emploi en dehors de la ville. Y travaillait 5 semaines à Montréal et pis y revenait 3 semaines. (Long Silence)
- I. Tu dis que votre relation a subi d'autres changements...
- E. C'était ben difficile pour moi. J'm'ennuyais donc j'décidais de le contacter mais à quelques reprises la bonne répondait toujours le téléphone, la bonne.... Quand il est revenu, j'l'ai confronté avec des questions. J'en ai posé des questions....J'tremblais mais je sais que je devais savoir, j'me sentais trompée, trichée, incomprise. Quand y'ai arrivé, je lui ai dis que je voulais lui parler et pis que je voulais savoir qui était cette femme qui répondait le téléphone. Y m'a dit que j'étais ben jalouse,

que y'était pas obligé de répondre à rien et pis y'é parti voir ses chums. J'étais rien que là quand ça y tentait... j'me sentais souvent abandonnée, j'étais seule, isolée. C'est de même que les chicanes ont commencé

- I. Tu as contacté Michel à Montréal et pis tu as constaté qu'une bonne répondait les appels. Tu as voulu le confronter et avoir des réponses mais il a mis le blâme sur toi et il est parti avec des amis.
 - E. T'sé sa façon de régler des conflits c'est de partir et pis de me laisser moi en arrière sans savoir si y'était pour revenir, si y'était pour me reparler. Pour moi, c'était ben difficile de pas avoir des réponses, d'être laissée en arrière, ça faisait ben mal au coeur et pis je me sentais ben mal dans ma peau parce que j'ai commencé à chercher les réponses en moi, je me doutais, j'me disais que je m'en faisais pour rien, qu'y avait des droits...
 - I. Si j'ai bien compris, sa façon de régler les conflits c'était de partir et de te laisser en arrière à penser. Tu trouvais celà difficile et tu as fini par te questionner toi sur ses comportements à lui...
 - E. C'était ben difficile, ça m'affectait au travail et pis à la maison. J'avais des problèmes à concentrer. Pis quand j'y repense, ben des chicanes commençaient avec des choses ben banales, t'sé par exemple, ben des chicanes commençaient par des discussions sur l'argent. Une fois, y'arrive pis y voulait des cours de Go Kart qui coûtaient 25 dollars de l'heure. Je lui ai dit que ç'était pas possible. Pis après avoir dit NON, les menaces ont commencé. J'vivais dans la peur constante qu'y était pour finir par me tuer...(Long Silence...Pleurs)
 - I. Si tu veux prendre un moment, on peut arrêter.
 - E. Oui, j'trouve cela ben dur, c'est comme revivre certains des incidents et pis d'être poignée à dealer avec les mêmes sentiments.
- L'entretien a recommencé 10 minutes après.
- I. Si j'ai ben compris, souvent les arguments commençaient pour des riens, pour des banalités. Tu as donné l'exemple de l'argent et pis que quand tu disais non ben les menaces recommençaient. Tu as parlé que pour toi ton vécu c'était

de vivre dans la peur, sans savoir ce qui était pour t'arriver...

- E. Oui, mais je ne comprends pas pourquoi ça m'arrivait à moé. J'faisais rien pour le déranger, rien pour le provoquer. J'tais une fille ben tranquille. Les menaces ont été utilisées les premiers temps, pis y'a commencé à casser les meubles dans la maison après quelques mois si je faisais pas ce qu'il voulait ou si je faisais un commentaire sur nos responsabilités financières. Tsé c'était mes meubles so le message était ben clair. Y'a pris les figurines d'amoureux et pis y'é a lancées dans une table de vitre. Tout a cassé. Y savait que je tenais aux choses qu'il cassait et y prenait plaisir à me voir avoir de la peine. J'y disais d'arrêter mais plus je parlais, plus y faisait du trouble. Y'a pris une canne pis y allait comme ça avec (montre du bras les gestes). Y'a cassé toutes les plantes, ça revolait partout...(Pleurs) Pis y m'a accôté sur le mur pis y garochait des pots à fleurs en me manquant d'un pouce. J'étais terrifiée, pis j'y demandais d'arrêter. Y'a commencé à me dire que j't'ais pas capable de rien faire de ben et pis que j'tes pas capable de rien faire de ben et pis que j'étais une truie parce que j'étais pas capable de ramasser dans l'appartement. J'faisais rien, j'étais paresseuse. J'avais tellement peur que j'étais figée. Y m'a poignée, m'a garroché sur le sofa et il m'a donné des coups au visage dans le cou. J'avais des marques sur les bras, les jambes et je saignais (Silence, Pleurs)
- I. Au début de votre relation, il y avait des menaces et puis il y a eu le premier incident d'abus physique. Il a commencé à casser les meubles, il t'a aussi appeler des noms et puis il t'a frappée... Tu étais figée par la peur...
- E. Je me souviens ben des détails de cet incident....Après m'avoir garrochée sur le sofa, y m'a jetée par terre. Y m'a frappé sur le nez et pis j'sentais une bosse.... j'ai essayé de faire face pour essayer de rendre ça plus facile... mais y'a commencé à me cracher dans face, y me crachait dans le visage... j'pensais avoir la mâchoire cassée. Je me sentais comme quelqu'un qui valait rien. Je pleurais. Et pis d'un coup, il s'est levé et il m'a dis de nettoyer...(silence) J'étais en choc, j'pouvais pas croire que c'était vraiment lui qui m'avait fait ça...c'était arrivé ben soudainement.

- I. Tu te souviens des détails, y te frappait au visage et pis y t'a craché au visage et pis ça c'est terminé quand il t'a dis de nettoyer. Tout a commencé ben soudainement et tu étais sous l'effet du choc...
- E. J'étais sous l'effet du choc certain et pis je savais qu'y fallait que je trouve la force pour nettoyer car je savais que ça n'aiderait pas les choses si je le faisais pas. J'ai essayé de nettoyer. Je trouvais ça ben dur car j'pouvais pas pour les semaines qui ont suivi l'incident voir ma mère, mes amis... J't'ais toute seule... J'ai resté couchée des heures de temps après avoir nettoyé. J'avais oeil au beurre noir, nez de toutes les couleurs. Quand j'ai finalement dû faire face à du monde, j'ai fait des excuses....j'pouvais pas admettre que l'homme que j'aimais avait pu me faire cela...
- I. Tu as trouvé la force pour nettoyer mais tu dis avoir aussi trouvé cela difficile après l'incident parce que tu étais seule et que tu ne voulais pas voir ta mère et des amis à cause des marques. Tu as expliqué tes blessures en donnant des excuses et tu ne pouvais pas le dire...
- E. J'pouvais pas le dire... j'avais de la difficulté à me l'admettre. J'pensais jamais que le monde n'allait pas comprendre ce qui m'arrivait. Y pouvait pas vraiment m'aider. J'ai dis à ma famille qu'une sacoche était tombée du garde robe. J'pouvais pas le dire, j'donnais plein d'excuses pis l'histoire de la sacoche, j'savais que c'était possible ...c'était arrivé à ma mère. J'pouvais pas en parler à personne... j'avais peur d'être jugée... je me sentais pas capable de répondre à leurs questions (Silence)
- I. Tu dis ne pas avoir pu le dire parce que tu ne pensais pas que personne ne t'aurais compris et tu ne pensais pas qu'ils pourraient t'aider...t'avais peur d'être jugée et d'être questionnée...Tu ne pouvais pas le dire à tes proches...
- E. Dans le fond, j'avais honte, j'vivais la culpabilité. Pis Michel et ben il me le répétait constamment que c'était de ma faute, que si j'arrêterais de parler et pis de critiquer

que ça ne ce serait pas arrivé. J'ai fini par penser que y'avait quelque chose que j'aurais pu faire au niveau de ma relation qui aurait changé ce qui est arrivé. J'pensais surtout pas que c'était pour m'arriver une autre fois. J'pensais que c'était juste un incident.

- I. Tu avais honte...tu te sentais responsable de l'incident et tu pensais que tu aurais pu prévenir cet incident. Tu croyais aussi que c'était un acte isolé et que les incidents de violence ne se reproduiraient pas....
- E. Non, j'ai trouvé cela ben difficile de croire que cette première fois était vraiment arrivée mais que ça se reproduise c't'ait ben plus difficile. Je croyais pas que c'était possible que ça arrive à nouveau.
- I. Tu as eu de la difficulté à croire que le premier incident a eu lieu mais tu as trouvé cela encore plus difficile lorsqu'il y a eu une suite à ce premier incident....
- E. Une autre fois, y m'a poussée en bas des marches. Je me souviens même pu exactement pourquoi il l'a fait mais l'argent était probablement encore impliqué. En me jetant en bas des marches, j'ai réussi à me relever et pis après il m'a sauté dessus avec ses grosses bottes et pis il m'a cassé le pied. C'te fois là c'était ben grave (silence)
A chaque fois, le lendemain, y s'excuse pis là je sais que je suis safe pour quelques jours. Y me dit des affaires comme c'est ta faute, t'avais rien qu'à te fermer la gueule, tu méritais rien que ça, t'avais juste à te la fermer et pis j'aurais pas eu à te parler de même pis à te frapper... J'ai fini par croire que j'avais quelque chose à faire avec ses comportements. Y'é tellement manipulateur Michel, tout ce que je dis ça revient contre moi. J'avais beau essayer de lui faire plaisir, de garder mon calme, y se montait contre moé, contre tout mais c'était moi qui mangeait toutes les insultes et pis les coups.
- I. Si je comprends bien, il y avait des incidents de violence puis une période où il s'excusait en plaçant le blâme sur toi. Tu te sentais responsable de ses problèmes de comportements...
- E. Je me sentais responsable parce que j'avais seulement du feedback de lui... Y'a tout détruit autour de moi...Mes amis ne m'appellent plus - y veulent rien savoir...y ne veulent pas s'impliquer dans des chicanes de ménage pis en plus y fait des menaces à tout le monde...

- I. T'avais personne pour t'appuyer et à qui te confier.... tu te sentais isolée..
- E. Oui, c'est pourquoi le 24 février j'avais pas le choix que d'aller chez ma mère. J'ai marché chez elle avec un pied facturé. Y'était 4 heures du matin, j'ai dû sortir en jaquette nus pieds dans la neige et je me suis sauvée chez ma mère parce que j'avais peur, j'avais trop peur de lui....
- I. L'incident a eu lieu durant la nuit, personne n'est intervenue... tu as dû prendre refuge chez ta mère à cause de la peur....Tu dis avoir eu trop peur de lui...tu veux me parler de cette peur.
- E. Tsé la peur que j'avais, j'peux même pas l'expliquer mais je savais que j'pouvais pas continuer. C'te soir là du 24 février, j'savais que j'l'arracherais. J'avais peur de mourir si j'le laissais me frapper. La peur cette fois-ci, ben elle ne m'a pas immobilisée... J'avais appris que quand y commence à me frapper, y perdait complètement le contrôle et pis y'arrête rien que quand moi j'bouge pu ou ben que c'est si grave qu'il le réalise et pis qu'il arrête. J'avais pu la force de le prendre... J'avais peur... J'ai couru. Ces menaces étaient de plus en plus fréquentes et je savais qu'il pouvait les réaliser. Se faire dire "je vais te tuer" et pis le croire c'est terrifiant. J'avais pas le choix...je suis partie chez ma mère cette nuit là parce que je savais que Michel était pour me frapper...
- I. Tu dis que la peur ne t'a pas immobilisée mais que tout au long tu t'es senti terrifiée et qu'à cause de cette peur qu'un incident survienne et que tu sois en danger, tu es sorti pour aller te réfugier chez ta mère.
- E. Je suis allée chez ma mère. J'ai pleuré des heures de temps et pis ma mère m'a couchée. Elle ne m'a pas posé de question et m'a dis que le lendemain nous irions à l'hôpital. On avait pas de char et pis je voulais pas aller en ambulance. A c'te point là, j'ai eu un gars du bureau qui est venu avec moi chez le médecin ... y m'a donné du support. J'pense qu'il savait que c'était Michel même si je ne lui disais pas. Je reniais tout et je disais pas rien. Pour la première fois, j'ai entendu un message que c'était pas acceptable, que je méritais pas de vivre cela...que j'avais des options. Il m'a aidé à porter une plainte contre Michel au poste de police. En plus des marques physiques de

cet incident... y'avait pris ma carte de banque et pris tout l'argent de mon compte. J'avais pu d'argent pour le loyer ni pour de la nourriture. T'sé j'ai trouvé ça ben dur, first y fallait laisser une relation, un rêve de jeune femme et puis lorsque ça c'était fait de réaliser que même lorsque tu quittes une relation abusive, l'abus ne cesse pas réellement. Michel avait encore réussi à me rendre isolée et vulnérable à ses gestes.

- I. A la suite de cet incident, tu es allée chez ta mère... tu as consulté un médecin et un ami du bureau t'as encouragé à porter plainte contre lui et il t'as supporté dans cette décision...
- E. Oui, mais lorsque j'ai appris toutes les procédures, j'ai paniqué... je pouvais pas lui faire face... c'était moi contre lui. J'ai donc décidé de prendre des vacances... J'ai aussi eu une pneumonie... c'est ce qui arrive quand tu cours dans la neige nus pieds... (rires). J'ai été un mois au lit...et pis là Michel a découvert d'une façon quelconque que Raymond m'avait aidé...Y'était ben jaloux. Raymond m'a écrit une lettre disant qu'il ne pouvait plus me parler... pis y m'a doutée.... je suis certaine que Michel l'a menacé mais ça m'a fait ben mal... Etre laissé tombée par mon seul appui ou presque, c'était pire qu'une claque dans face. Ce qui a fait ben mal c'est que je suis arrivé à la réalisation que je sois ou non dans la relation Michel continuait a vouloir me contrôler.... j'avais pu d'aide, j'avais nulle part à aller, j'avais peur de ce qui pouvait faire à ma mère.. et j'ai décidé d'aller vivre seule en appartement.
- I. Tu ne t'es pas sentie capable d'aller de l'avant avec les procédures... c'était difficile pour toi. Tu as été malade et puis tu as reçu une lettre de Raymond. Si j'ai bien compris, Raymond ne voulait plus t'aider et t'a même douté. Tu es arrivé à la réalisation que Michel voulait continuer de te contrôler que tu sois avec lui ou non à l'appartement... Tu as décidé de retourner à l'appartement.
- E. C'était la seule personne Raymond qui avait essayé de venir à mon aide et pis je retombais toute seule. Tsé ce qui a été ben difficile pour moi de comprendre par rapport à l'abus c'est que Michel n'avait pas toujours été violent, qu'on a passé des bons moments ensemble. Encore aujourd'hui, j'comprends mal ce qui s'est passé... Michel avait des

attentes par rapport à moi et pis la relation.... j'pense que je ne rencontrais pas ses attentes mais il ne les identifiait jamais. Y'était le maître de notre relation de couple, ce qu'il voulait ben je lui devais....pis sa façon de me percevoir en tant que femme était ben stéréotypée... je devais faire le ménage, la vaisselle, le manger ...

- I. Tu n'avais plus de support et tu étais seule. Tu dis que ce que tu as trouvé difficile c'est de comprendre que Michel n'était pas toujours violent. Tu penses pouvoir expliquer la violence en la situant au niveau des attentes et des différences au niveau des rôles.
- E. J'pense aussi que c'est à cause de ces attentes stéréotypés maintenues au niveau social que les gens ne s'impliquent pas et pis qu'ils définissent cette violence comme une affaire privée.
- I. Tu vois donc un lien entre le fait que les attentes stéréotypées soient maintenues socialement et le fait que les gens hésitent à intervenir...
- E. Oui, je pense que ça eu un grand rôle dans mon cas... c'est ce qui m'a gardé poignée et prise sans support.... les gens faisaient rien ou ben minimisaient ce que je vivais... j'peux te donner un exemple si tu veux...
- I. Oui, d'accord
- E. A un moment, j'parlais avec une fille du bureau... pis j'y avais dit, Pauline je veux aller au poste de police. Elle m'a dit qu'elle ne pouvait pas venir avec moi. Je lui ai dis ben j'ai peur qu'il m'arrive quelque chose si je n'y vais pas et pis j'ai tout essayé...elle m'a répondu qu'elle ne voulait pas se mêler des choses qui ne la regardaient pas... mais c'est elle qui auparavant me disait que je devais faire quelque chose...il me semble que je ne lui en demandait pas trop...je lui demandais seulement un tour jusqu'au poste.....
c'est des situations de même qui mènent à la confusion et pis qui compliquent les sentiments éprouvés.
- I. Personne ne voulait s'en mêler... ça t'a rendu confuse et tu dis que ça complique les sentiments éprouvés.
- E. Oui, ça mène à une certaine ambivalence... tu ne sais pas si tu t'imagines des affaires, si y'a quelque chose que tu peux

faire, t'es poignée entre en parler ou ben garder tout pour toé... tu penses devenir folle... j'avais pas beaucoup d'énergie et pis j'vivais dans une peur constante... tu te fais dire des affaires que tu lui dois ou ben y serait là pour toi en tout temps... tu te fais dire des affaires comme c'est ton devoir d'être là pour lui...

- I. Tu parles d'ambivalence, de doute, d'incertitude, si c'est tout de l'imagination ou ben de la folie...Tu parles de blâme pour ce que tu as vécu...
- E. Ce que j'ai trouvé plus dur c'est que quand tu penses que t'es seule au monde qui vit quelque chose de même ben tu te sens vraiment responsable et pis là ben tu penses que tu peux changer les situations, les comportements des autres... so l'espoir revient et pis ça te garde juste là.... pour te rendre compte une fois de plus que tu es vulnérable... Un autre fois, y m'a frappée au visage un jour où je lui ai dis de rester en dehors de ma vie que c'était fini et pis que je ne le prendrais plus....C'te fois là, j'avais besoin des points de suture au visage. Le patron a inventé l'histoire d'un chat parce qu'il savait que je devais travailler et que j'avais besoin de l'argent. Y m'a dis de ne pas en parler au bureau à personne et pis que c'était mieux de même parce que ça pouvait revirer contre moé. J'vivais encore la dedans. J'avais personne à qui parler. J'avais reçu le message du patron que c'était pas correct de parler de nos affaires personnelles et pis y m'avait dis de m'assurer que cela n'affecte pas mon travail. Je me sentais seule, non comprise, les gens autour de moi minimisaient ce que je vivais. Finalement, y'é parti pour quelques mois, j'vivais pas en paix car j'savais qu'y reviendrait quand y'aurait pu nulle part à aller et qu'y aurait besoin d'argent.
- I. Tu as essayé d'en parler à ton patron mais il ne t'as pas appuyée. Tu as eu le message que c'était une affaire personnelle. Tu t'es sentie seule, incomprise et tu as vécu dans l'inconnu et le doute...
- E. Oui, tsé j'savais pas où me tourner, j'étais poignée à vivre avec cette violence, cette peur. Pis y'é revenu et j'avais pas contrôle. Y'é revenu chez nous à l'appartement. Y m'a fait des menaces... y m'a dis que j'avais pas le choix et pis tsé y'avait raison. J'en ai parlé à ma mère pis elle ben à savait pas quoi me dire... elle m'a dit que c'était ma

décision...J'avais pas de décision à faire, lui il l'avait fait. Je lui ai dit de rester chez nous mais à condition qu'il prenne chambre à part (silence...) c'est terrible vivre de même...

- I. T'avais pas le contrôle. Il est revenu vivre chez toi...
- E. Tsé toute l'affaire c'est une histoire de contrôle. Pis lui ben à cause de la force mais j'pense surtout à cause du fait qu'il s'assurait que je me sente vulnérable ben y réussissait à me mettre à ma place. Pis ma place ben c'était à ses côtés sans discuter, sans jamais bavasser, sans avoir d'opinions...Ca commençait par vouloir contrôler mais quand y pouvait pas avec les mots ben y se garrochait sur moi avec les coups. Depuis que je sais qu'il n'y a pas vraiment d'espoir, que la relation n'a pas de chance, j'ai dû reprendre sur moi et retrouver ma force personnelle ... on peut dire que j'ai dû mettre des gants de boxe. Je me suis dit que oui j'avais peur, j'avais ben peur de lui mais que je ne le laisserai pu me crier après, me tapocher jusqu'à ce que je suis obligée d'aller à l'hôpital. J'ai décidé de prendre certaines mesures pour me protéger j'avais atteint mes limites... j'ai appris à me fermer
- I. Si je comprends bien, tu expliques la violence à partir de la notion de contrôle. Tu fais mention de "mettre à ma place" et pis que ce contrôle se terminait par de l'abus physique si tu ne te soumettais pas à ce qu'il voulait ou si tu réfutais par des mots.
- E. J'pense que les hommes sont encouragés à être en contrôle si je pense à Michel, y a été dit ben souvent par sa famille, ses amis qu'il fallait qu'il apprenne à être un homme. Ben, y semble que pour lui être un homme ben c'est de frapper sa femme ou ben sa blonde et pis y faisait ça ben comme faut. Tsé même si je suis capable me l'expliquer je trouve ça ben dur parce que les situations vécues se mélangent à d'autres situations où y'avait de l'amour, du sexe, de l'intimité et du partage. Maudit que c'est mélangeant tout ça... (pleurs, silence).
- I. Tu expliques la violence comme étant le produit de l'encouragement donné aux hommes d'être en contrôle et que de frapper fait partie de ce contrôle. Tu ajoutes à cela que c'est toute la dynamique du couple qui rend la situation bien difficile pour la femme qui subit la violence.

- E. J'pense que chaque femme finit par atteindre ses limites. Tsé moi, ça commencé par des injures, des mots méchants et pis ça s'est terminé par des coups. C'est devenu de plus en plus sérieux et j'ai finalement atteint mes limites et j'ai pris des mesures pour me protéger...
- I. La situation que tu as vécue s'est aggravée, pis tu dis avoir atteint finalement tes limites... pour toi, il ne fallait pas lâcher parce que quand tu lâches ben y'a finalement gagné.
- E. Je sais pas ce que ça pris.... j'pense c'est de savoir que cet incident était tellement sérieux que la prochaine fois, je ne survivrais plus, c'était maintenant ou jamais. C'est pourquoi. Oui, j'ai commencé par écrire tout ce qui m'était arrivé depuis 1979...tout ce que Michel m'avait fait...c'était ben difficile mais ça m'a aidé à mettre les choses en perspective. J'ai écrit à un gars que je connaissais qui travaille dans la R.C.M.P. et je lui ai dis que si jamais quelque chose m'arrivait ben qu'un journal avait été écrit. Si y vient qu'à me tuer ben quelqu'un va savoir au moins ce que je vivais... c'était ma façon de m'assurer une justice.

Parce que j'avais pas eu contrôle sur son retour chez nous, ben y'a fallu un autre incident pour que je décide finalement de faire quelque chose. C'est ben décourageant de savoir comment ça m'en a pris pour essayer de m'en sortir.

Pis, comme je t'ai dis tantôt, avant qu'il revienne j'avais refait ménage au complet, y passait les nuits dehors... pis y a recommencé à se choquer, y'a passé les ciseaux dans mon sofa neuf. J'ai crié et pis je voulais crier pour que toute la ville m'entende. Cette fois-ci la chicane avait commencé par ce que je lui ai dis que j'aimais pas qui regarde des films pornographiques chez nous. Y'écoutait ça à tue tête et pis y faisait des remarques dégueulasses. Y m'a dis que j'devais aimer ça me faire frapper comme les filles sur le film....j'ai crié pour qu'il arrête ...j'voulais tellement que quelqu'un intervienne....personne est venue ... j'entendais des voix dans le corridor mais personne n'a voulu rien faire j' imagine.

- I. Tu as informé un ami de ce que tu vivais....c'était pas vengeance que tu voulais, c'était que justice soit faite...mais les incidents de violence ont recommencé...personne n'est intervenue.
- E. Oui, mais je n'ai pas lâché, je savais que si j'étais pour éventuellement m'en sortir y fallait juste que je trouve la façon la plus safe pour moi. Des fois, ça te tente de tout lâcher. Pis, tsé à la longue je pense que ce que tu vis émotionnellement te fais plus mal que ce que tu vis physiquement.... les mots, les injures, les cris, l'incertitude, la peur, les menaces.... ça te marque dans le plus profond de ta personne.... je me sentais descendre et ne pas savoir si je pourrais en remonter. Je savais pas si émotionnellement je pourrais m'en sortir... (pleurs), je devais....(silence)
- I. Tu parles de violences psychologiques et comment celles-ci t'ont affectée dans ton estime et ta personne.
Tu parles aussi de l'importance de ne pas lâcher.
- E. Oui, j'avais plus confiance en moi, pas confiance en personne, je me sentais comme une bonne rienne, quelqu'un que personne voudrait.... j'ai fait tous les temps, j'ai eu des moments ben bas... tsé ce que j'avais vécu reflétait directement sur qui j'étais, au sens où moi j'avais appris à me sentir valorisée à partir de mes relations avec les autres... si j'étais pas capable rendre une personne heureuse ben ça disait un peu que c'était moi la faillite sociale. On doit être au sein d'une relation de couple dans notre société sinon y'a quelque chose qui va pas.... ben ce qui est ben choquant c'est que les valeurs sociales ne spécifient pas que cette relation doit être bonne et sans abus.
- I. Tu as eu des moments ben bas, tu ne te sentais pas valorisée parce que tu n'étais pas dans une vraie relation de couple.
- E. Oui, je pouvais pas vivre avec lui et je ne pouvais pas vivre sans lui ni m'en défaire jusqu'au jour où y'a commencé à me faire des menaces, à me montrer ses outils.... je savais pas où avoir la tête...Je lui ai dis qu'on devrait aller en char.... j'pouvais pas rester à l'appartement, j'savais que j'étais frete ... On est parti en char, j'ai tout fait pour que la police nous arrête. J'ai brûlé des feux rouges, j'ai

fait de la vitesse...mais rien. Je me suis rendue au piano bar, je suis rentrée avec lui et pis j'ai dis à un gars là, aide moi, please help me, j'pensais qu'il parlait anglais. Michel, y'a dis que je faisais de la capine pis de m'ignorer...c'est ce qu'il a fait. Pis finalement y'a un gars qui l'a pris... 2 policier sont venus. Je suis allée au poste, j'ai dû raconter mon histoire 4 fois...

- I. Tu avais peur pour ta sécurité...Tu as décidé de ne pas rester à l'appartement. Vous vous êtes rendus à un bar où finalement les policiers sont intervenus à cause d'un argument entre Michel et un autre gars... Tu as après dû raconter ton histoire 4 fois...
- E. Quand je suis arrivée au poste, y me prenait pas vraiment au sérieux, moi j'avais eu peur pour ma vie... Michel a été interrogé. Nos deux versions ne matchaient pas. Y m'ont dis qu'y avait 7 mandats d'arrestations contre lui mais aucun de ces mandats était relié à moi. Moi je voulais qu'il soit chargé une fois pour tout... Y m'ont dis que c'était une chicane de ménage, qu'y avait pas assez de preuves, pis qu'il l'arrêterait pas pour ça. Un policier m'a dis couchez pas tout seule à soir, va temps chez ta mère ou ben chez ta soeur. J'étais ben frustrée ... même le système n'était pas sur mon bord.... J'en pouvais plus. C'est le lendemain que j'ai décidé d'aller voir un avocat.
- I. Si je comprends bien, les policiers impliqués n'ont pas fait de mises en accusation. Michel n'a pas été chargé. Les policiers t'ont dis que l'incident était une chicane de ménage. Tu étais frustrée. Le système ne t'avait pas aidé donc tu as décidé d'aller voir un avocat.
- E. Oui, j'ai vu mon avocat. On est passé devant un juge de paix pour avoir un mandat de "peace bond" mais pour aussi déposer une "information charge". J'avais besoin de preuves médicales pour mon cas. Mon médecin était parti en vacances...Rien n'allait ben. Finalement, après tous les problèmes de la cour, les difficultés... ben le juge a trouvé la cause non-fondée... Imagine le choc que j'ai eu.... A ce point là, j'ai tout lâché.
- I. Ton cas n'a pas tenu en cour... Tu as eu un choc et tu dis qu'à ce point tu as tout lâché...

- E. J'pouvais pas le prendre plus longtemps... C'était comme repasser à travers tout une deuxième fois... J'aurais eu besoin de quelqu'un qui aurait pu me donner du support, me donner des informations, répondre à mes inquiétudes... mais non. Le système était trop pénible... pis le pire c'est que je suis encore prise avec lui... y'ai encore chez nous après tout ce qui m'a fait.
- I. Le système était trop pénible pour toi. Tu n'avais pas de support, tu étais sans informations et tu avais des inquiétudes.
- E. J'pense que de réaliser que le système n'est pas fait pour toi, il est fait pour encourager des comportements abusifs dans un certain sens parce que ma cause n'a pas été entendue. Michel me l'a répété pas mal aussi après.... tu vois t'es rien qu'une folle, ce que je te fais, c'est pas si pire que cela, ça t'apprendra de mentir et pis d'exagérer... (silence)
- I. Si j'ai bien compris, Michel se sentait supporté par le système, encore une fois le blâme était remis sur toi.
- E. Depuis ce temps là, ben y'é chez nous et pis j'attends encore qu'il décide de partir. On a pas de relation vraiment parce que je refuse de coucher avec lui... jusqu'à date y'a rien fait par rapport à cela mais je vis des moments ben tendus. En avril, je lui ai dis de partir, y m'a dis de pas être chienne et pis y continue à me faire des menaces. Les coups ont pas suivi encore mais (pleurs) C'est triste à dire mais y faudrait qu'il se trouve une autre blonde. J'veux pas du mal à quelqu'un d'autre mais j'pense que ce serait la seule façon de m'en sortir et ma seule chance... ma chance de peut être vivre heureuse.... tsé je remets toutes mes idées de ce qu'est le bonheur en question.
- I. Vous n'avez plus de relation, il te fait encore des menaces et tu crois que la seule façon que ça va changer c'est s'il trouve quelqu'un d'autre...
- E. Oui, j'y crois vraiment. Sa façon de se valoriser c'est de descendre une femme, de décider de tout et pis de le faire même avec de la violence. J'pense pas que ça va jamais changer... j'pense pas qu'y va changer, c'est plus que le fait qu'il n'est pas capable de contrôler sa colère c'est tout une histoire de dynamique entre homme et femme.

- I. Tu expliques la violence comme résultante d'une dynamique entre homme et femme et c'est pourquoi tu ne penses pas que Michel peut changer.
- E. Tsé, je suis encore là avec lui parce que je n'ai pas d'options, je n'ai pas le choix, la police, la cour ne m'a pas aidée, les gens autour de moi ne m'ont pas compris... c'est beaucoup plus que des problèmes et des différences entre Michel et moi. Tsé, après tout ce qui est arrivé, maintenant quoi qu'il arrive je n'irai pas au poste de police.... Les policiers riaient de moi, y me croyaient pas et y m'ont fait passer pour une folle. Tsé, par exemple, j'avais des bleus sur les jambes et pis y m'ont fait la remarque que j'aurais ben pu les faire moi même. Les marques selon eux étaient trop parfaites..... Comment est ce que des marques peuvent être trop parfaites (voix plus élevée). J'étais humiliée, je me sentais coupable . Tsé ça donne rien . Même en 1987, les femmes qui se font battre se font dire des affaires comme, ben t'es pas bonne, qu'est-ce que t'a fait pour qui fasse ça, ben y'a jamais été de même avant de te connaître, tu te l'ai attiré et tu aimes ça. Ben NON, et pis moi je pense que tant que le monde pense de même, les femmes n'auront pas d'aide ni des polices, ni des médecins, ni des gens autour d'eux... et en tant que femme, tu penses que tout le monde est contre toi pis ça ben c'est ben difficile. Personne ne voit le courage que ça prend pour s'en sortir, personne ne questionne les vraies sources de la violence. Tsé même d'autres femmes pensent de même... j'me suis confiée à des femmes que je rencontrais chaque semaine et elles m'ont dit que si j'étais encore là c'est que je devais aimer cela ou encore qu'y avait quelque chose que je ne faisais pas pour lui, que j'devais essayer de satisfaire ses besoins. Quand des femmes pensent de même et ben, te te dis que y'a peut être quelque chose que tu pourrais faire, tu te remets en question.. tu essaie à nouveau. C'est si facile de se blâmer quand t'a personne qui te comprend. Ca pris ben du temps avant d'en reparler mais maintenant je me dis que les explications de la violence vont au delà des individus impliqués ... j'pense que si les hommes et pis les femmes pensent à ces raisons là c'est que nos valeurs nous poussent à penser que c'est correct. Personne ne comprend la complexité de ce qu'une femme vit... prend mon cas par exemple, j'ai pas vraiment de choix, y'a tellement de menaces, et pis la peur qui t'immobilise....En plus avec les meurtres qui se passent autour de moi, prend le cas de la femme qui a été tuée par son mari.... Ben pour moi, des cas de même ça me rappelle que toutes ces menaces peuvent être réalisées...

- I. Si je comprends bien, tu crois que les explications de la violence doivent remonter aux mythes, aux croyances, aux valeurs qui perpétuent la violence, qui empêchent les femmes de trouver des options et de s'en sortir. Tu as aussi parlé que ça dépassait ta relation et puis que plusieurs ne comprennent pas la complexité des relations abusives.
- E. Oui, c'est ça. Tsé à cause de ce que j'ai vécu, j'ai passé du choc, à la peur, à vouloir m'en sortir et à persister. J'ai beau essayer de chercher de l'aide mais y comprennent pas que je ne peux pas le mettre dehors... (pleurs) sans avoir des marques... je ne peux pas aller en cour devant lui et témoigner. J'comprends pas ce système, j'ai nulle part à aller. La justice c'est là le bobo... si on comprendrait comment moi je me ressens ben peut être qu'on interviendrait... qu'on arrêterait de tout mettre la responsabilité sur moi. Ca ferme les yeux à tout cela....pis en fait, le système minimise la femme et pis son vécu. Y s'en foute ben. En plus de cela c'est pas avant y'a quelques mois que j'ai appris qu'il existait des maisons d'hébergement et pis qu'il existe des groupes pour les femmes. Tsé je suis maintenant frustrée un peu parce que la cause des femmes battues n'est pas perçue comme une priorité il semble.
- I. Tu me dis que tes réactions sont passés du choc, à la peur et au désir de vouloir t'en sortir. Si j'ai bien compris, tu as ajouté qu'autour de toi, tes options étaient limitées parce que le système de la justice n'intervient pas et minimise ton vécu.
- E. Oui, c'est révoltant, mais je suis poignée. Ce que j'ai vécu avec Michel va affecter mes autres relations, a affecté comment je me perçois, ma confiance dans les autres est diminuée.... je suis toujours poignée... (silence, pleurs)
- I. Tu te sens poignée... prise
- E. (Pleurs) Oui, mais j'pense que finalement je me suis dis que je ne l'accepte plus cette violence, je viens d'une bonne famille, je mérite mieux que cela. Mais, il faut que j'attende, pour le moment j'réussis à survivre... j'aimerais pouvoir parler de ce que je vis, ça fait du bien, ça met les choses blanc sur noir... C'est maintenant plus clair pour moi que Michel a pas d'excuses, y'a pas raison de me frapper j'ai fait du progrès.... je comprends mieux ce qui m'arrive... je comprends mieux le contexte de ce que je vis.

- I. Tu as décidé de dire NON à la violence. Tu sais qu'il n'y a pas d'excuses à cette violence et que ce n'est pas acceptable et tu comprends mieux ce que tu vis.
- E. Oui, je pense qu'on devrait en parler beaucoup plus ... informer les gens et pis de cette façon quand la femme battue en parlerait ben elle n'aurait pas à subir ben des jugements et des commentaires négatifs. Je pense qu'on a ben du chemin à faire. Je sais que ce que j'ai vécu m'a changée car je perçois les relations de couple différemment et je me perçois à l'intérieur de cette relation comme quelqu'un qui a des droits.
- I. Merci d'avoir bien voulu partager ton vécu.

ENTRETIEN 2

Consigne: Comme je vous l'ai mentionné l'autre jour, cette étude s'intéresse aux phénomènes de la violence à l'égard des femmes au foyer. Alors si vous le voulez bien, nous allons discuter de votre relation de couple, des incidents de violence que vous avez vécus en considérant tout spécialement vos réactions et les explications que vous donnez à la violence.

E = enquêtée

I = intervieweuse

- E. Y faut que j'y pense quelques minutes parce que je sais pas par où commencer... (silence). Ben, avant je pense que je vais te situer ou ben te parler de nous deux. J'ai rencontré à une soirée à Toronto. Quand on a commencé à se fréquenter, ben moi j'avais vingt-ans, en fait les deux on avait vingt ans. Tsé on était jeune pis on est tombé ben vite en amour, oui c'était l'amour avec un grand A. Y'était tout ce que je voulais... y'était ambitieux, y'était plein de buts pour le futur, y'avait des valeurs ben semblables aux miennes, y'était ben fin. On voulait les mêmes choses... tsé avoir un jour une bonne job, une maison, se marier et avoir des enfants. C'était le rêve enfin réalisé. C'était quelqu'un... y'était le portrait type de l'homme qui me fallait pour être heureuse.
- I. Vous vous êtes fréquentés puis aimés. Il était tout ce que tu recherchais dans un homme...
- E. Ce qui est arrivé c'est que Peter était à Toronto pis moi à Ottawa. Les deux ben on était aux études. On se voyait toutes les deux semaines. Moi j'descendais là-bas ou ben lui venait ici. Tout était beau, ben ben beau... peut être parce qu'on se voyait pas trop souvent et pour pas longtemps. On passait de très beaux moments ensemble, on faisait des activités sportives et sociales. On vivait vite et on profitait de chaque moment ensemble.
- I. Alors si je comprends bien, tu ne vivais pas avec Peter au début, vous vous êtes fréquentés à distance. Vous passiez de très beaux moments lorsque vous étiez ensemble...

- E. On s'aimait... on s'aimait beaucoup. On a continué de se voir toutes les deux fins de semaine. Après sa troisième année d'université, ça faisait presque deux ans qu'on se connaissait et pis qu'on se fréquentait... pis y'avait fini son cours d'engineering. Y'a décidé de s'en venir à Ottawa. Un bon samedi, y'é arrivé avec toutes ses choses. Moi je restais seule, pis je l'aimais donc j'ai décidé pis accepté qu'il reste avec moi.
- I. Alors de Toronto, Peter est venu à Ottawa et de là vous avez commencé à vivre ensemble.
- E. Oui, y'é arrivé avec toutes ses affaires, j'pouvais pas lui dire non surtout que souvent j'lui disais pourquoi tu t'en viens pas à Ottawa. J'y disais qui pouvait finir son université ici pis qu'on pourrait se voir plus souvent... j'mennuyais ben gros quand on était séparé. Mais c'est après que j'ai réalisé qu'on était différent...
- I. Tu as réalisé que vous étiez différents...
- E. Oui, dans le sens, que les deux on aimait beaucoup discuter sur des sujets intellectuels mais lui y fallait qui fume de la mari... Moi ça m'écoeurait. Je ne le comprenais pas. Souvent j'y demandais pourquoi y fumait de la drogue. Ben y m'répondait que j't'ais contre parce que j'avais jamais essayé, que j'étais trop straighth... Ben ça commencé par des divergences d'opinions... pis y'a commencé à être beaucoup plus agressif avec moi...(silence) Ca commence par des petites poussées puis ben j'finissais par manger des claques. Mais avant de se rendre à c'te point là, y'a eu une longue période où y me descendait, où y me disait que j'étais ben niaiseuse, que ça y surprenait ben gros que j'avais la capacité d'être étudiante à l'université...
- I. Si je comprends bien, il y a eu des divergences d'opinions et puis y'a eu des périodes où Peter t'abaissait, t'appellait des noms pour ensuite être plus agressif à ton égard...et être physiquement abusif.
- E. Tsé ça commencé que c't'ait à cause des discussions sur l'utilisation de la drogue mais par après y devenait agressif à chaque fois que je m'opposais à ses idées... C'était ben bizarre parce que j'avais jamais vécu ça avec lui avant qu'on demeure ensemble. C'était un gars avec qui j'pensais pouvoir parler de tout. Tsé chez nous, dans ma

famille y'avait ben des sujets tabous et pis j'ai trouvé ça ben extra de pouvoir parler et discuter de tout et de rien avec Peter... mais les choses ont changé. Y'a commencé à devenir verbalement abusif un mois après qu'on ait commencé à vivre ensemble. Tsé ça commençait par des affaires banales, ben niaiseuses...y'était au bout et pis...(silence)

- I. Tu dis qu'avant que vous demeuriez ensemble, vous pouviez parler de tout mais que les choses ont changé et puis les chicanes résultant dans des abus physiques commençaient toujours par des banalités.
- E. Oui, des affaires ben banales, mais j'pense que ce que j'ai réalisé ben vite après qu'on ait commencé à vivre ensemble c'est que je n'avais plus les mêmes droits, y'avait des choses qui n'étaient plus acceptables. J'avais pas le droit d'avoir mes opinions, j'avais pas le droit de voir mes amis en dehors de l'université.... Au début j'étais flattée par tout ça mais maintenant que je vois les choses en perspective je vois que ça faisait partie de sa façon de me contrôler. Tsé, le premier incident où il y a eu abus physique ben c'était à cause du chat... de MON chat. Le chat y'avait été malade... pis lui, Peter ne pouvait pas endurer cela. Au lieu de me le dire et de me demander poliment de ramasser le dégât chose que j'aurais faite quand même... ben y s'é mis à crier et pis à me courir après.... Y criait et courait après moi parce que j'avais le chat dans les bras... Ces cris.... y me faisait trembler. je savais qu'y était au bout et pis que... Y faisait rien que me dire que j'étais pour manger une volée... J'y disais que j'étais pour ramasser... J'avais beau lui dire n'importe quoi.... y'était tellement enragé qui m'écoutait même pas. J'ai réussi à m'embarrasser dans la chambre de bain... J'avais ben peur.... tsé à ce point ci y m'avait jamais frappée mais la peur venait du fait que je savais qu'y pouvait me faire ben mal, j'pouvais pas vraiment prédire pis c'est l'inconnu c'est quelques minutes ben c'est traumatisant . Je me disais que si y m'attrapait, j't'ais pour manger une volée. J'ai attendu un bon bout de temps dans chambre de bain. Je l'entendais bavasser et pis y continuait à dire que j'étais mieux de sortir de là...

- I. Si je comprends bien, tu me dis que le premier incident a commencé à cause du chat... tu as réussi à te sauver dans la chambre de bain mais le fait de ne pas savoir ce qui était pour t'arriver t'a fait vivre de la peur...
- E. La peur, j'y pense que c'est ce que j'ai trouvé le plus difficile à vivre dans ma relation. En tant que femmes, je pense qu'on est rappelé constamment par les situations autour de nous que quelque chose peut nous arriver ... qu'un jour on va être victime... Ben, le jour que ça m'est arrivé, j'y pensais pas que c'était pour être quelqu'un qui m'aimait qui était pour me faire cela (pleurs, silence) Ben cette première fois là, après une couple d'heures dans chambre de bain, je suis sortie... j'y ai dit que j'étais écoeurée qu'y me traite comme une pas bonne... J'y ai dit que je voulais qu'y change sa façon de me parler.... Y m'a frappée... J'ai mangé des coups partout sur le corps mais surtout au visage... pis y m'a dit d'aller dans la chambre et pis de rester là avec mon chat jusqu'à ce qui me le dise ... J'y voulais pas mais je suis allée parce qu'y a commencé à jouer avec un couteau...
- I. Tu as situé comment et pourquoi tu vivais dans la peur puis comment il a été difficile pour toi de réaliser que la personne qui t'aimait pouvait te frapper puis tu as parlé de l'incident où Peter t'a frappée ...
- E. Pour moi, c'était plus que les coups, toute l'humiliation, le fait que je sois laissée sans options.... j'étais soumise à ce qu'il voulait sans choix, sans rien à dire.... Et pis y me donnait ben des messages comme le couteau, les menaces. Dire que la personne qui dit t'aimer et que tu aimes pense même à vouloir te faire mal. J'y pense que les idées, le désir, les menaces font aussi mal que les coups comme tels. Ça fait mal mais pas au corps mais à ta personne, à ton estime. Quand j'étais dans la chambre, je me suis demandée ce que j'étais pour faire... comment j't'ais pour m'en sortir. Je suis restée tranquille, j'y voulais pas qui se trouve des raisons pour revenir. Plusieurs heures après, y'é revenu dans chambre et pis y voulait que je m'excuse pour lui avoir fait cela, et pour le dégât que le chat avait fait. Je lui ai dit que c'était ma faute, j'avais pas le choix. Quand j'y repense, c'est difficile de croire qu'y avait tellement de contrôle et de pouvoir sur moi à cause de la peur, que j'étais prête à faire n'importe quoi. Toute ma force personnelle était disparue...

- I. Si je comprends bien, tu dis que l'humiliation, les menaces, l'absence de choix font aussi mal que les coups car ceux-ci affectent ta personne....
- E. Pour moi, ce que les autres pensaient ben c'était ben important, je me valorisais à partir des autres... ben quand c'est rendu que la personne qui dit t'aimer ne te donne aucun feedback positif, ben tu commences à te questionner, à te mettre en question. J pense que pour faire face à tout cela je me suis dis que c'était juste un incident isolé, que ça n'arriverait plus...
- I. Tu pensais que c'était pour être un acte isolé...
- E. Oui, c'était ma première réaction mais une semaine après ça là recommencé. Cette fois-là, je me souviens pas exactement qu'est ce qui a commencé les arguments. J me souviens que je me suis levée c'te matin là pour prendre ma douche, je l'ai taquiné un peu... pis je me rappelle pas ce qui c'est dit au juste mais quand j'ai vu que sa voix commençait à escalader je lui ai dit de ne pas freaker out, pis là y m'a dit que tout était de ma faute, que j'étais pas endurable. J'savais qui m'aimait mais j'savais pas pourquoi y me faisait ça et pis qu'est ce qui allait m'arriver. Y m'a mis les mains autour de la gorge. Mais y s'en souvient pas de cela. Pis y serrait... Y me pesait sur le visage, avec une main pis y me frappait avec l'autre. Y me frappait rien qu'au visage, y me disait que personne d'autre que lui était pour m'aimer. J'avais mal partout pis je saignais. J'avais tellement peur... j'avais peur qui continue. Y m'a jetée sur le divan... Y me donnait des claques mais c'était pas des grosses claques.... J pense pas qu'il savait ce qu'il faisait (silence) ... J'tais en état de choc, j'avais beau ne pas dire un mot, ne pas faire de visage, ne pas bouger mais y continuait de me frapper. Je sais pu ce qui est arrivé au juste, je sais pas combien de temps que ça a duré.
- I. C'était le deuxième incident de nature physique... tu ne savais pas pourquoi il te faisait cela. Tu étais en choc et peu importe ce que tu faisais il continuait de te frapper...
- E. Oui, pis quand y'a finalement fini par arrêter, je me suis levée parce qu'y fallait que j'aille travailler, j'avais des marques partout, j'avais une grosse coupure au niveau de l'oeil. Au fond, j'étais décidée que that was it. Mais y m'a empêchée de sortir, so je n'ai rien dit. J't'ais pas

mal maganée. Je suis restée à la maison pis j'ai essayé d'arranger mes plaies du mieux que j'ai pu. J'pensais que c'était pour faire de l'infection au niveau de mon oeil, j'voulais pas aller voir un médecin parce que j'avais honte que ça m'arrive à moi.... (silence)

- I. Tu avais des blessures, il t'a empêchée d'aller travailler ce jour-là et si je comprends bien tu ne voulais pas aller chez le médecin parce que tu avais honte que ceci t'arrive à toi.
- E. La honte, c'est ben dur à expliquer. Quand j'essayais de lui en parler, y me disait que c'était de ma faute et pis que c'était pas si pire que cela. Y me disait que y'avait jamais frappé quelqu'un d'autre donc que c'était parce que je parlais trop, que je faisais trop d'affaires qui lui tapaient sur les nerfs... c'était jamais lui, y'a jamais admis que ce qu'il faisait était sa faute. Ben j'ai fini par croire que peut être que j'devais faire quelque chose... tu fais pas ou tu ne dis pas ce qui disait sans raisons.
- I. Tu dis que tu avais honte que ceci t'arrive à toi...
- E. J'avais honte parce que je lui permettais de me faire cela, parce que je ne pouvais pas l'empêcher, parce que c'était arrivé plusqu'une fois...J'voulais pas qu'on me juge, qu'on me critique, j'ai donc essayé d'y faire face seule. J'ai essayé d'y dire de s'en aller, mais là y s'est fâché, y m'a fait toutes sortes d'accusations, y m'a dis de bien y penser avant d'y faire cela. Y sé mis à me frapper, j'ai réussi à me sauver. J'savais pas où aller, j'ai pas de famille à Ottawa, et pis j'avais peur que mes parents me critiquent. J'voulais pas qu'on me dise ben qu'est-ce que tu as fait. .. ou ben j'te l'avais dis de m'écouter... le concubinage y'était pas pour ça, j'sais pas vraiment la différence que ça aurait fait si j'aurais été mariée avec à part que j'aurais été encore plus poignée... J'ai décidé d'aller chez sa soeur pour savoir si elle pouvait m'aider à le faire sortir de mon appartement. Quand elle m'a vue, elle a dit qu'elle était pour m'aider.
- I. Tu semblais décidée à ce qu'il parte...
- E. J'en pouvais plus, tsé tout ça ben ça affectait mes études, j'devais manquer des cours quand j't'ais trop maganée pis tsé tu peux en prendre mais à un moment mon système était vidé... j'en pouvais plus (pleurs, silence)

- I. Tu en pouvais plus...
- E. J'pouvais pu le raisonner... j'en pouvais pu... j'savais qu'il fallait que ce soit moi qui me décide que c'était fini. Son beau-frère c'te fois là est allé lui parler pour lui dire que je voulais qu'il parte à tout pris. J'ai jamais voulu appeler la police parce que je l'aimais....
- I. Ton beau-frère lui a parlé... Tu ne voulais pas appeler la police parce que tu l'aimais...
- E. Oui, pour moi ben Peter y'était pas un vrai criminel. J'pouvais pas y faire ça. J'savais pas au juste qu'est ce qui était pour y arriver dans le système judiciaire donc j'ai choisi de ne pas aller cette route. Tsé j'l'aimais vraiment... j'l'aimais tellement pis c'est ça qui complique ben des affaires, tu deviens ben confuse, tu hésites, tu espères que tout redevienne comme avant... l'espoir que les choses changent. Même si Peter m'avait frappée, j'pouvais pas d'un jour à l'autre ne plus l'aimer, ça ne se fait pas. Tsé notre relation avait grandi et pis j'aurais jamais pensé que c'était pour se terminer de même.
(Long Silence)
- I. Tu l'aimais beaucoup et tu parles que ceci mène à de la confusion, des hésitations et de l'espoir que les choses vont s'arranger entre les deux.
- E. Oui, tu vas d'un extrême à l'autre jusqu'au moment où tu n'en peux plus... où tu dis ça suffit... J'ai aussi trouvé cela ben difficile parce qu'il me disait qu'il m'aimait... Quand je suis revenue à mon appartement la fois où je lui ai demandé de partir... ben y me disait sans arrêter qu'il m'aimait et pis qu'il s'excusait pis qu'y voulait pas vraiment me faire mal.... Y disait I didnt mean it...(silence et pleurs)
- I. Ainsi, tu as dis NON à la violence et tu as trouvé cela difficile lorsqu'il s'est excusé...
- E. Oui, j'avais peur ... mais cette fois peur de changer d'idée, de tout oublier et de lui donner une chance en sachant que c'était pour recommencer. Fallait que j'écoute ma tête et non mon coeur. Pis il est parti...

- I. Tu as écouté ta tête et non ton coeur... puis il est parti
- E. Tsé, j'avais pas grand monde à qui me confier, j'étais tout seule, mais je me suis dis "reprends sur toé et pis y faut que tu recommences". Il est finalement parti, j'étais ben chanceuse, y'a pas fait une trop grosse fit. J'ai habité seule après cela pour un an. Pis l'été d'après on a commencé à se revoir. Tse j'avais pas rencontré quelqu'un d'autre. Quand on a recommencé à se voir, on allait souper pis on allait danser. On a pris ça ben lentement, j'ai revécu les beaux moments, des moments doux où tu te sens bien, où tu penses que tu vivras à jamais cette intimité. Y voulait qu'on reprenne ensemble et pis qu'on vive ensemble. Moi j'étais ben réticente à recommencer, à le revoir, à cause des problèmes que nous avons eu. Y m'a dis qu'y'avait arrêté à prendre de la mari so qu'y'était pu pour être violent... Y me disait que j'étais tout pour lui, pis que là y'était tout seul si je le rejetais de ma vie. C'est vrai que je l'avais poussé à venir à Ottawa. Je me sentais responsable pour son bonheur mais j'voyais aussi l'importance que moi j'accordais à la relation de couple. Tsé autour de toi, c'est rien que ça que tu vois, des couples, pis le romantisme. La notion que le romantisme, l'amour est sans frontières. Tu fais rien que penser aux annonces à T.V. et pis dans les magazines, les diamants, les roses, les promesses, l'infini...
- I. Vous vous êtes fréquentés à nouveau un an après votre séparation pis vous avez vécus d'autre beaux moments. Si je comprends c'est aussi à ce moment où tu as réalisé que tu accordais beaucoup d'importance à ta relation de couple et que cette importance était basée sur ce que tu voyais autour de toi par rapport au romantisme...
- E. Oui, pis après on a parlé de rester ensemble mais dans une plus grande appartement. Avoir deux chambres à coucher au lieu d'une chambre. J'avais des problèmes financiers j'pouvais pu rejoindre les deux bouts, j'avais besoin qu'on divise les frais. J't'allé rester avec... mai je n'ai pas signé le bail... au cas où y fallait que je reparte.
- I. Vous êtes déménagés ensemble. Tu vivais des problèmes financiers et tu avais besoin de diviser les frais. Tu as décidé de ne pas signer le bail...

- E. Oui, tsé j'étais ben dépendante sur lui, financièrement et pis émotionnellement. Y'avait souvent été là pour moi. Mais, je ne pouvais pas afforder de prendre de risques quant au loyer, j'savais que ça serait une façon de me contrôler et pis de me tenir prise là si les choses tournaient mal. Je voulais avoir des options, pas avoir d'attachements matériels. Mais un jour, pas tellement longtemp après, je préparais le linge pour le lavage, j'y ai demandé de m'aider. Y'a été ben brusque pis je lui ai dit qu'on devrait partager les tâches. Ben, pour lui, c'était ma responsabilité, c'était imagine mon rôle et pis mon devoir de faire en autre le ménage, le lavage, les repas, le repassage et pis en tant que conjointe je lui devais cela. Je lui ai dis que j'aimerais son aide, que sinon j'étais pour faire seulement mon lavage. Ben c'est là qui m'a dis qui s'attendait à cela, c'était le moindre que je puisse faire et pis que c'était le rôle d'une femme de faire cela et pis y voulait rien savoir y'a continué en disant que si je ne le faisais pas et ben les choses iraient ben mal. Y m'a appelée toutes sortes de noms. Parce que que je n'ai pas résigné à sa façon de penser ben y m'a frappée ... pis cette fois y'arrêtait pas...j'pensais pas m'en sortir vivante. J'ai finalement réussi à appeler une amie et pis j't'allée rester avec elle pour un bout de temps. Tsé j'pensais vraiment que c'était l'homme que je voulais épouser mais quand j'y pense j'vivais ben des pressions de m'embarquer.
- I. Si je comprends bien, cet incident est survenu à cause d'une mésentente sur la question de la distinction dans vos rôles. Peter s'attendait à ce que tu fasses le lavage, le ménage, le repassage, c'était ton rôle en tant que femme. Tu as été frappée et tu as cherché refuge chez une amie...
- E. Oui, la façon qu'il réagissait j'avais aucun contrôle sur lui pis j'étais fatiguée émotionnellement, j'en pouvais plus...
- I. Tu n'en pouvais plus...
- E. Non, je savais que c'était pour devenir de plus en plus dangereux et pis que je ne pouvais pas me défendre contre lui même si j'essayais. Tsé ma façon de réagir c'était de fuir, de partir et pis de là ben j'pensais à mes affaires. C'est après que je sois sortie que je pouvais penser à des choses comme tsé même si je l'aime ben y fallait pas que je

me ramasse à l'hôpital. Mais plus important que cela encore, y fallait pas que je sois tellement abattue émotionnellement et psychologiquement. J'avouais en sortir et pouvoir me retrouver. J'avouais reconnaître qui j'étais et qui je voulais être. T'sé je pourrais pas t'expliquer exactement ou à 100 % ce qui causait la violence entre nous deux. Des fois... (long, long silence)

- I. Ta façon de réagir à la violence, c'était de fuir... de partir et de penser à tout cela ...
- E. Oui, et pis y faut que je te dise que c'était ben difficile à faire, y'a nulle part où aller où ben tu as besoin d'être avec des gens que tu connais. Quand tu commences à en parler ben tu fais face à toutes sortes de commentaires négatifs et positifs mais plus souvent qu'autrement négatifs. Pis ça ben ça n'aide pas à te remonter, à te sentir bien dans ta peau. Pour moi fuir ben c'était ma seule option, j'avais pas trop de choix.
- I. Tu dis ne pas avoir eu de choix...
- E. Non, pis j'pense que c'est le cas de ben des femmes qui vivent des situations comme la mienne. Souvent c'est pénible de rester dans une relation où ta sécurité physique et affective est touchée mais quand tu te mets à penser aux problèmes que tu dois faire face après ta décision ben tu sais pas ce qui est mieux. Tsé des fois l'inconnu fait plus peur que le connu même si ce connu n'est pas trop beau. Des fois... je me disais que ben si j'arrêtais d'être exigeante dans ma relation avec les hommes ben peut être que je n'aurais pas eu à vivre cela. Tsé j'me pose tellement de questions, c'est pas croyable. J'me pose des questions sur pourquoi, comment il se fait et surtout pourquoi moi mais aussi pourquoi cette violence est vécue par d'autres femmes que moi mais qu'on s'en parle...
- I. Si je comprends bien, tu te poses plusieurs questions quant au pourquoi de la violence... pourquoi toi, Nicole, tu a été victimisée...
- E. Oui, j'ai connu ben des moments d'ambivalence. J'étais ambivalente par rapport à toute la relation; j'étais ambivalente parce que je ne retrouvais plus le respect, la compréhension et le partage au niveau de ma relation. Mais, je me questionnais toujours à savoir où toutes ses qualités

étaient disparues... c'est pourquoi souvent j'espérais que tout reviendrait comme avant. Maintenant, je vois plus clair mais je me demande quand même comment expliquer ce qui m'est arrivée ... est-ce la drogue, est-ce mon caractère, est-ce son problème.... quoi, et pis trouver des réponses comme je te l'ai dis ben c'est pas tellement facile. Au début, je disais que la raison qu'y était de même c'était la drogue...

- I. Tu penses que la drogue peut expliquer les comportements abusifs de Peter...
- E. Au début oui, mais asteure ben j'pense pas que la drogue avait des effets parce que quand il fumait y'était ben plus calme et pis souvent plus tolérant. Pis, en plus y'a eu des incidents où y'avait de l'abus verbal mais aussi physique où Peter avait même pas fumé. Y m'a souvent donné l'excuse que c'était à cause de cela et pis j'aurais voulu croire ça parce que c'est quelque chose qu'y avait contrôle dessus mais j'ai finalement compris que la drogue c'était souvent une excuse et rien d'autre... J'pense que quand y'en prenait pas y se sentait inférieur et pis pour se sentir supérieur et pour se sentir en contrôle de la situation ben y fumait ou ben y me frappait. A un moment donné, la seule chose que j'ai remarqué c'est qui voulait juste toute à sa façon.
- I. Pour toi, la drogue c'était une excuse.... une excuse pour être abusif.
- E. Oui, des fois y me disait après les incidents qu'y avait fumé alors que je savais ben que non... pour moi l'utilisation de la drogue faisait juste provoquer des arguments et y se servait de ces arguments pour finir par utiliser de l'abus.
- I. Tu m'a parlé plus tôt des raisons que tu associais à la violence...
- E. C'est rien que maintenant que je finis par mieux comprendre la violence. Pour moi, la violence et l'utilisation de mots, d'injures et de coups ben c'est le produit du fait que Peter a appris que c'était correct d'être agressif et pis que mon rôle était ben différent mais y semble que moi je stickais pas assez à mon rôle. J'faisais jamais rien comme j'étais censée, j'écoutais pas assez, j't'ais pas assez bonne cook, j'manageais mal l'argent, j'mobstinais trop,

j'avouais pas être soumise, j'étais trop ambitieuse, j'avouais pas être entièrement dépendante sur lui bien qu'à la longue je le suis devenue... J pense que les attentes sont ben différentes en tant qu'homme et femme et pis ça ben ça se reflètent sur les relations de couple. On stick aux stéréotypes et pis on fight ça tout le temps.

- I. Selon toi les différences dans les attentes entre homme et femme doivent être considérées si nous voulons comprendre la violence.
- E. Oui, ben des arguments commençaient à cause de ses attentes par rapport à moi. Y fallait que je sois belle, que je sois fine, que je sois attentive, que je sois (silence) ben tout ce qui est prescrit comme acceptable en tant que femme. J pense que le fait que je sois aux études et pis que je suis sensibilisée à la cause des femmes que j'ai finalement pu mieux comprendre ce que je vivais. Mais comprendre ne veut pas nécessairement dire que ça te permet d'abandonner la relation.
- I. Plus tôt, tu me parlais du support que tu as eu de la soeur de Peter et d'une amie...
- E. Oui, j pense que d'avoir eu de l'appui sans jugements m'a aussi beaucoup aidé... ça m'a permis de comprendre que je n'étais pas folle, que j'étais pas malade et pis que je ne méritais pas ce que je vivais. J me suis dis souvent que j'devais être folle, que j'imaginais cela, que ça pourrait être pire... Mais finalement, la soeur de Peter, elle m'a dit que je ne devais pas supporter cela. Faut dire que je me suis sentie un peu poussée de prendre une décision parce qu'à un moment elle me demandait pourquoi je voulais rester et pourquoi j'hésitais... Ben des questions de même, ça te fais sentir ben petite, ça met toute la responsabilité sur celle qui subit l'abus... pourquoi jamais demander pourquoi il t'a fait cela. L'amie qui m'a aidée, m'a assurée que c'était mon choix. D'autres amis ont essayé d'éviter d'en parler, y'on fait semblant que tout allait bien. Y me disait des affaires comme y'a l'air ben sweet et pis tellement fin, c'était la personne idéale aux yeux des autres. Tsé, jamais son image à lui a été ternie.
- I. Pour toi, l'appui de tes amis a fait une différence..

- E. Oui mais en autant que c'était un appui qui n'était pas attaché à des jugements de valeur... J'pense que c'est dans des situations de même que tu réalises qui sont les vrais amis... Pour moi, les amis étaient ben importants parce que les maisons d'hébergement n'étaient pas une option pour moi pis les amis eux ont été là.
- I. Tu dis que les maisons d'hébergement n'étaient pas une option...
- E. Non, parce que pour moi je préférais être dans des moments difficiles avec des gens que je connaissais bien. Je me sentais pas prête à aller me confier à des conseillères. Pour moi, c'était trop briser le silence... j'savais pas qu'est ce qui arriverait après cette démarche.
- I. Ce vécu de violence semble t'avoir amenée à voir les choses différemment
- E. Oui, au début j'tais vraiment surprise. Tsé quand il m'abaissait ou ben il me frappait, ça avait un caractère pas comme un rêve mais bizarre, comme "unreal". J'y pensais pendant des journées pis j'y pense souvent encore. La grosse question continue.... pourquoi, pourquoi, pourquoi. Je peux rationaliser, ma tête comprend mais mon coeur a ben du trajet à faire. Tsé à un moment dans notre relation, y disait que ben des femmes étaient battues pis tous les jours et que c'est ça que ça prenait pour que les femmes fonctionnent comme du monde. J'pense que c'est ça qui a été comme le point tournant pour moi. (long silence)
- I. Tu dis que tu as rejoins un point tournant dans ta façon de penser...
- E. Ben, quesque je veux dire c'est que j'ai finalement réalisé que peu importe avec qui Peter partagerait sa vie ben y'aurait des chances qu'y serait abusif envers elle. Ca ben ça m'a aidé à identifier mieux pourquoi je me sentais coupable et lorsque j'ai su qu'en tant que femme peu importe qui y'aurait possibilité d'être victime, j'ai compris que Peter était celui avec le problème.
- I. Donc, cet énoncé t'as permis de faire face à tes sentiments de culpabilité et tu as pu ainsi cesser de te blâmer...

- E. Oui, pis pour moi, c't'une grande étape.... c't'une étape ben importante dans mon cheminement. Au début, ben je reniais toute, pis j'ai minimisé.... après je me suis blâmée mais maintenant j'pense que je suis plus prête à recommencer, à refaire ma vie. C't'une relation qui a duré quatre ans.... donc ça va toujours faire partie de mon vécu... j'pense pas que tu peux tout oublier.... mais tu peux apprendre à y faire face et à prendre soin de toi.
- I. Si je reviens à votre relation, vous vous êtes fréquentés pis yé venu demeurer avec toi et de là, peu de temps après la violence entre vous deux a commencé...
- E. Oui, y'a commencé à devenir agressif quand ça marchait pas.... quand son char marchait pas... c'était ma faute et pis y s'en prenait à moi ... Je ne regrette pas l'avoir laissé mais j'peux dire que je regrette encore avoir dû laissé tomber ce rêve..

Long silence. Entretien a recommencé 15 minutes plus tard.

- I. Tu dis avoir regretté de laisser tomber ton rêve...
- E. Le rêve d'être dans une relation, d'être heureuse, d'avoir des enfants, de partager sa vie avec quelqu'un... ce qui est difficile c'est de rebâtir, de recommencer ... c'est seulement un an après l'avoir laissé que je me sens un peu plus prête à être dans une nouvelle relation...
- I. Tu dis être maintenant prête à être dans une relation...
- E. Oui, j'ai rencontré quelqu'un. Je suis maintenant beaucoup plus méfiante. La relation entre moi et Peter va affecter d'une certaine façon ma relation avec mon nouvel ami que je vais appeler Michel. J'pense à quelque chose... j'ai même averti mon nouvel ami parce que j'ai encore peur que Peter revienne et pis qui s'en prenne à nous deux. Oui, j'pense que la plus grande caractéristique de mon vécu c'est que je vis dans la peur.... ou j'ai souvent peur que les choses tournent mal.... j'ai aussi peur de m'embarquer dans une relation, que ça devienne trop sérieux entre moi et un homme. J'pense que je ne suis pas prête et que je ne serai pas prête pour un certain temps. J'ai appris à aimer mon

indépendance et pis j'pense que le fait que je sois encore jeune m'encourage et je me dis que je vais éventuellement trouver une relation saine. Si je devais donner conseils et appui à une femme qui comme moi a vécu de l'abus..... ben (silence)

I. Que dirais-tu à une femme qui a vécu de l'abus...

E. Je lui dirais... tu as des options, fais ce que tu peux faire lorsque tu vas être prête tu as la force.... il y a des gens qui peuvent t'aider... Tsé dans mon cas, les fois que j'y suis retournée ben j'prends ça comme étant dû au fait que je n'était pas vraiment prête.... Tu deviens de plus en plus prête à chaque départ. Quand j'ai été vraiment prête ben là y'avait pu de revenez-y... j'étais moins vulnérable. Aussi, la première fois que je suis partie et que je suis revenue.... j'avais aucune ressource, j'avais rien à mon nom, j'avais pas d'argent, j'avais rien. Pis j'pense que ça ben c'est un facteur qui tient les femmes dans leur situation. Je sais que dans mon cas, c'est triste à dire mais j'savais pas quoi faire. Peut être qu'avoir eu les ressources que je serais partie.... mais là y contrôlait tout l'argent et pis de cette façon j'restais ben en place juste où y me voulait. Tsé en me faisant mal, Peter réussissait à me faire faire ce qu'il voulait.. Y savait comment me contrôler...

I. Y savait te contrôler...

E. J'pense que le contrôle c'était sa façon de se sécuriser dans son rôle d'homme. Pis quand j'essayais de lui dire qu'y voulait me contrôler y me disait que j'exagérerais tout parce que je cherchais de l'attention. Ben, je te dis NON, pis j'ai encore les marques pour le prouver. Mon vécu ben y'a pas personne d'autre qui peut réellement comprendre l'étendue de ce que je vivais, les sentiments éprouvés à moins que ce soit une femme qui ait été victimisée. J'ai fini par accepter cette expérience comme une partie de ma vie et pis je pense que j'ai changé et ma perception de ce qu'est une bonne relation a changé.

I. Au début, tu me parlais de la honte de consulter...

E. J'pense que ce que j'ai ressenti après les actes de violence à mon égard, c'était que je pouvais pas réellement avouer qu'il me faisait ça à moi. Ca se pouvait pas... J'avais honte d'aller voir le médecin car je savais qu'y était pas pour croire mon cas. J'voulais pas qu'on me questionne, qu'on me doute. Pour moi, consulter c'était de risquer d'être jugée, blâmée... mais depuis que j'ai laissé Peter, je crois que j'ai appris que je n'étais pas la seule à avoir vécue une situation similaire donc j'ai appris que le

problème de la violence que j'ai vécu n'est pas uniquement attribuable à moi mais remonte à d'autres facteurs....

- I. Tu parles de d'autres facteurs...
- E. Pour moi, la violence c'est le besoin de contrôler, le besoin qu'a l'homme de contrôler pour répondre à ses besoins. Tsé en tant que femme, je me sens très forte et très courageuse.... mais j'ai découvert cela par moi même, ce n'est certainement pas le message que je reçois comme femme à la T.V., magazines et médias. Pour moi, la société sexiste n'aide pas et engendre un déséquilibre entre les individus... la violence c'est reliée au fait que les personnes dans la relation ne sont pas égales. J pense aussi que l'homme, en tout cas certainement Peter, n'a jamais appris à communiquer ses sentiments, ses besoins et le fait que l'homme est encouragé voir même valorisé à être agressif.
- I. Donc, tu réfères à la distinction et aux différences entre hommes et femmes comme étant important pour comprendre la violence.
- E. Oui, pour moi on devrait essayer de montrer dans les écoles à être égal... j'vois que les solutions doivent être apportées par la société, le système éducatif, le système social, etc.
Moi, j'ai appris et j'espère que d'autres apprendront comme moi.
- I. Merci d'avoir bien voulu partager ton vécu. Tu as su bien partager tes réactions, tes sentiments, les incidents mais aussi quelles explications tu donnais à la violence. Merci.

ENTRETIEN 3

Consigne: Comme je vous l'ai mentionné l'autre jour, cette étude s'intéresse au phénomène de la violence à l'égard des femmes au foyer. Alors, si vous le voulez bien, nous allons discuter ensemble de votre relation de couple, des incidents de violence que vous avez vécus en considérant tout spécialement vos réactions et les explications que vous donnez à la violence.

E = enquêtée

I = intervieweuse

- E. Je viens d'une grosse famille où le mariage était ben valorisé. Tout a commencé par cela. Tsé quand tu le racontes ben ça l'air d'une histoire mais quand tu le vis... c'est toute une autre affaire. Moi, j'étais graduée à l'Université et pis mon premier travail c'était pour un département du Gouvernement du Canada. Une collègue de travail m'a présenté c'te gars là.... c'était un ben beau gars et j'ai fini par sortir avec...
- I. Une collègue t'a présenté ce gars la et puis vous avez commencé à sortir ensemble.
- E. Les rencontres ont très bien été. Y'avait pas de problèmes. Tsé Richard, c'est un gars très romantique. Tsé j'avais une rose toutes les semaines, y faisait tout pour moi, y'aurait tout donné pour moi, je comptais pour lui, mes idées étaient ben importantes. Pis y'é parti en voyage un bout de temps et pis quand il est revenu on s'était vraiment manqué. Y m'a rapporté une bague de fiançailles ... On était les deux dans la grosse romance. C'était comme un conte de fées, j'étais dans les nuages. Y m'a demandé de le marier, tsé j'y avais jamais vraiment pensé pis j'avais pas examiné les implications du mariage.

- I. Vous vous êtes fréquentés et puis il t'a demandé en mariage...
- E. Oui, dans ma famille, les femmes devaient se marier. Y'avait assez que j'avais brisé la norme en allant à l'Université... pis j'ai accepté de le marier. J'avais jamais tant eu de feedback positif, c'te gars là était tout pour moi et pis y répondait à l'image de l'homme parfait (emploi, éducation, argent...) J'ai aussi appris que j'étais enceinte. Enceinte avant le mariage imagines-toi donc. Moi j'pensais à l'avortement mais lui non. Je viens d'une famille ben catholique française. Je suis la 5e enfant sur 6 et tous les autres étaient mariés et avaient des enfants. J'ai décidé de succomber aux pressions, j'ai décidé d'avoir le petit à cause de mon âge mais surtout à cause des pressions. Je me sentais obligée, j'étais coincée et ce petit là ben c'était ma responsabilité. Moralement je devais avoir cet enfant. J'ai accepté mon sort, j'ai pas questionné plus que cela. Lui y'était plus vieux de 8 ans et pis y voulait le petit. Y'avait pas question que je décide autrement. C'était son petit pis moi je devais respecter cela. On s'est marié et pas longtemps après cela la violence a commencé (Long silence)
- I. Tu étais enceinte, vous vous êtes mariés et tu dis que la violence a commencé peu de temps après...
- E. Oui, la violence a commencé en voyage de noce. C'est dans ce moment où tu t'imaginais les plus belles choses que j'ai mangé ma première volée. Y'a pas eu d'avertissement, c'est venu d'un coup. Je me rappelle pas des raisons, j'me souviens pas du pourquoi. Y m'a frappé seulement 1 fois en voyage de noce pis le reste du temps c'est comme si rien n'était. ... C'est devenu de plus en plus fréquent, je me souviens des détails, des incidents...
- I. Si je comprends bien il t'a frappé pour la première fois en voyage de noce... Tu ne te souviens pas du pourquoi... c'était le premier incident de plusieurs...
- E. Oui, j'étais ben surprise... Pour moi, c'était même pas dans son caractère de faire quelque chose de même. Je me suis dis qu'y était ben fatigué pis que ça ne se reproduirait plus mais ... y'a eu d'autres incidents. Les premières années de notre relation, ben y'avait ben des

putdowns, ben du criages mais pas de coups. C'était ben tendu.... les tensions augmentaient quand y'était jaloux....ou ben que je ne lui donnais pas assez d'attention. J'ai eu un autre enfant. Puis, quelques temps plus tard, la fréquence et la sévérité de l'abus s'est fait sentir... D'abord, le premier incident à la suite du voyage de noces, ben c'est un soir qu'on avait été invité chez des amis pour souper. On était trois couples. Mon petit et ma petite étaient aussi invités. Les enfants ont fait des dégâts. Tsé un groupe d'enfants en bas de deux ans, ça ne ramasse pas leurs jouets et pis ça laisse trainer. Pis vu que c'était le mien le plus jeune, ben c'est moi qui était responsable de son comportement. Mon partenaire ben y'a fait une crise pis ça m'a fait ben de la peine qui parle de même du petit.... y'a rien qu'y a pas dit du petit. Y'accusait le petit mais le vrai blâme était dirigé vers moi. En revenant à maison, ben là c'était la petite qui commence à pleurer. Mélanie avait 2 ans et elle avait été malade et ses pleurs tapaient sur les nerfs de monsieur. Pis ce soir là y'avait une grosse tempête de neige (silence)... y me crie que je ne suis pas une bonne mère et pis que je n'étais même pas capable de faire arrêter la petite de pleurer...Je lui ai dit qu'on pourrait peut être arrêter quelques minutes à cause de la tempête pis là j'pourrais prendre la petite et pis faire certain qu'elle soit o.k. Y'a ralenti, j'ai pris la petite mais elle a continué de pleurer. Y m'a arraché la petite et pis y m'a frappée. Y m'a frappée ben fort d'un bras et pis y tenait la petite de l'autre. Ca m'a surpris, j'étais en choc... J'étais ben nerveuse et pis j'avais peur pour la petite. Y m'a frappé avec sa bague dans l'oeil. Le coup était fort. Je saignais de l'oeil, je voyais tout embrouillé. J'ai freaké. C'était ben douloureux... tsé quand tu commences à voir embrouillé et pis que tu vois le sang tu peux pas faire autrement que crier. J'avais peur pour les enfants. Lui y me criait que c'était tout de ma faute. Pis que si j'élevais ces petits là au lieu de courir la galipotte et pis y me redonne la petite. Y'a parti l'auto et pis on est entré à la maison. (pleurs et long silence)

I. Tu veux prendre un moment

E. Oui

- I. Cet incident a eu lieu un soir après un party. Les enfants ont laissé des choses trainer et dans la voiture il a commencer à crier et à t'accuser. Ca s'est terminé par des coups au visage. Tu saignais et tu voyais embrouillé d'un oeil.
- E. On est arrivé à la maison. En arrivant dans le laneway, y m'a dit de lui redonner la petite et de prendre le petit. Y m'a dit de ne pas dire un mot et pis de coucher les enfants. Y m'a dit faire sûr des coucher et pis y sont mieux de dormir or else. Je me suis occupée de la petite car elle pleurait et elle était malade. Y'a dit que je stallais. Pis les deux petits se sont calmés. Y m'a dis de rentrer dans la chambre. Selon mes souvenirs le reste a duré quelques heures. Y m'a garrochée par terre dans notre chambre. Tsé quand je te dis que ça l'air d'une histoire d'horreur ben je te dis je l'ai vécu. (silence - très émotive) J'étais pleine de sang. Y m'a kické avec ses bottes pis des bottes pesantes. Cela ne le dérangeait pas pentoute où et comment il me fessait. Entre les coups de pieds et les coups de poing y me brûlait avec ces cigarettes pis c'était pas accidentel parce qu'y choisissait les endroits les plus sensibles. J'étais couverte de bleus, je saignais, j'avais plusieurs coupures et je souffrais beaucoup et finalement j'ai perdu connaissance.
- I. A votre retour à la maison, l'abus physique a continué... tu as finalement perdu conscience.
- E. Ce qui m'a marquée le plus c'est qu'en me reveillant, j'ai trouvé les deux petits couchés à mes côtés. Je me souviens de ses derniers mots à lui.... tu veux me laisser ma vache, m'en va te laisser quelque chose pour te rappeler que tu es à moi et que tu m'appartiens. Les petits baignaient dans mon sang et ne disaient pas un mot.
- I. Tu te souviens des mots qu'il t'a dit...
- E. Oui, si tu penses à ce qu'il m'a dis ça te démontre pas mal ben comment qui pensait de moi et pis des femmes... j'étais une possession.... sa possession. Mais cette fois-là, c'est la fois que je me souviens le plus et j'pense pas que je vais jamais l'oublier. J'en ai encore les marques physiques mais pire encore c'est de se rappeler que mes enfants ont été laissés là, ont été abandonnés là. Ben cela a été le point culminant avec quoi j'ai pu décidé que je devais partir.

Mais je ne voulais pas prendre la décision de partir sans ben me préparer. Laisser des enfants avec leur mère lorsqu'inconsciente en pleine nuit, c'est traumatisant pour eux et pour moi.

- I. Tu dis que c'est ce qui t'as décidé à partir parce que tu as réalisé que ça pouvait avoir des effets sur tes enfants... mais tu voulais préparer ton départ

Oui, c'est ça. J'aurais pu être morte. J'aurais pu jamais revenir. J'avais ben peur, peur pour eux, peur pour moi... je savais ce qu'il était capable de faire. Le petit Carl était réveillé lorsqu'il était à côté de moi... pis y pouvait pas bouger y'était terrifié. J'ai souvent pris les coups pour Carl. Tsé Carl ne répondait pas aux attentes du petit garçon idéal. Mon fils était ben nerveux.... et pour de bonnes raisons... y se faisait appeler des noms comme fifis, tapettes, moumounes. Mais à un peu plus qu'un an il se plaçait des fois entre mon mari pis moi pour me protéger. Mon petit a commencé a perdre ses cheveux... ça m'énervait. Y'a même une fois qu'y a pris un couteau.

- E. Il y a eu un incident où il y a eu une arme...
- I. Oui, la violence empirait... je ne sais pas ce qui arrivait, je ne sais pas ce qui lui a pris mais y'a pris un couteau et il m'a dit de me fermer, j'aurais eu le couteau dans le ventre si je n'aurais pas réussi à me pousser. Laisse moi te dire que je suis allée m'embarrer dans la chambre de bain et pis y'a réussi à défoncer la porte.... j'ai réussi à le pousser
- I. Si je comprends bien la violence empirait...
- E. Dans les derniers temps de notre relation... lui y'a été layoffer. Y restait à la maison mais jamais non jamais pour prendre soin de la maison ou des enfants... absolument rien... ce n'était pas son rôle... c'était à la femme de faire cela. Moi je devais donc payer une gardienne. Je devais aussi aller reconduire les deux enfants chez la gardienne et pis quand je revenais à la maison ben y me donnait 1 heure pour préparer le souper. Jamais y'aurait offert de l'aide. C'était pas sa place et pis c'était ma job. J'pensais à un plan et cette fois-ci, le plan devait fonctionner.

- I. Si je comprends bien c'est toi qui assumais les responsabilités à la maison mais tu devais aussi travailler. Tu as décidé de faire un plan car tu voulais à tout pris partir.
- E. Oui, pis ça m'a pris du temps à le faire ce plan. J'ai été ben maganée avec des membres cassés, des blessures internes y fallait que je parte. Y'en avait déjà assez joué de jeux. Moi ben j'avais essayé de plaire, de lui donner tout ce qu'il voulait et pis comme il le voulait... mais ça n'a pas marché donc je me suis dis.... je dois faire quelque chose, je dois partir... Je dois par cette action lui montrer que je dis NON à la violence. Personne ne pourra dire que j'aimais ça me faire battre et pis personne ne pourra dire que je le provoquais car peu importe ce que je faisais y me battait. Les raisons du pourquoi de la violence doivent venir de LUI. J'avais besoin de l'aide pour passer à travers mais y fallait que je sorte sans qu'il le sache afin de me protéger et protéger mes enfants. J'ai donc décidé de m'organiser pour tout faire pour être prête. A ce point je n'hésitais plus, ma colère c'est ce qui m'a poussée. Je ne voulais pas la vengeance mais je cherchais la sécurité.
- I. Tu dis que tu avais essayé de le changer et puis que tu as finalement réalisé que le comportement violent venait de lui et non de ce que tu faisais. Tu as décidé d'organiser ton départ...
- E. En prenant la décision de partir si je voulais réussir sans être tuée ben y fallait impliquer personne. Ma famille- ben j'ai décidé de ne rien leur dire. Je me disais ben si personne ne le sait ben rien peut ruiner mes plans... personne pas les voisins, pas les amis, pas la famille. J'ai commencé par consulter un avocat. Ben quand j'y pense à celui là (rire) cet avocat là autant y'a été bête autant y'a été bon. Y'avait de drôles d'attitudes mais dans un sens c'est sa façon de concevoir ce que je vivais qui m'a rassurée que je devais partir. Y'était plein de préjugés, y me croyait pas mais je me suis dis que je vais lui montrer. En voyant qu'y avait d'autres personnes, un professionnel qui pensait de même, je me suis dis que Richard ne changerait pas et pis que peut être que ce n'était pas juste à lui de changer mais aux attitudes sociales de changer car en un sens ces mêmes attitudes encourageaient la violence face aux femmes. Pis j'ai consulté un médecin ...

- I. Dans tes plans, tu as choisi de consulter un avocat et un médecin...
- E. Oui, j'ai aussi décidé de contacter une maison d'hébergement et je leur ai dit que j'aurais besoin d'un hébergement d'urgence à telle date. Je me donnais quelques semaines pour mon départ. J'ai dû changer de médecin car le premier y m'a dit que j'avais probablement des problèmes de communication avec mon mari. Les employées de la maison d'hébergement m'ont donné le nom d'une femme médecin. Ensemble on a fait une liste de toutes les marques, j'avais voulu qu'elle connaisse l'ampleur du problème et avoir la documentation nécessaire si jamais on allait en cour. Ensemble nous avons révisé les dates à l'hôpital dans les dernières années...
- I. Tu as nécessité des soins hospitaliers...
- E. Oui, ben d'abord pour mon oeil et j'ai dû être opérée ... à ce point là y m'avait ben interdit de dire ce qui était arrivé. Pour la sécurité de mes enfants... car les menaces étaient dirigées vers les enfants car il savait comment ça me rendait folle de savoir que quelque chose pouvait leur arriver. Une autre fois, j'ai dû m'y rendre à cause d'une fracture. J'ai dû avoir un plâtre pour quelques semaines. Ce médecin a accepté de venir en cour avec moi si j'en avais besoin. Je l'ai ben aimée parce que je me sentais comprise, je savais qu'elle ne me jugeait pas et pis que ça ne serait pas facile mon départ. Elle comprenait bien comment je me sentais. Elle m'a donné le nom d'une autre femme qui avait vécu la même chose que moi. Je n'ai pas eu à l'appeler mais pour moi juste le nom m'a indiqué tsé t'es pas la seule, c'est pas facile mais tu vas voir c'est possible. Ben l'avocat lui c'est autre chose...
- I. Tu dis que l'avocat c'est autre chose...
- E. L'avocat c'est un maudit épais... Y m'a demandé pourquoi je voulais quitter mon mari. Y m'a dit tu réalises tu ce que tu laisses derrière toi... une vie facile.... FACILE j'en croyais pas mes oreilles. Y m'a demandé pourquoi je ne voulais pas le dire à mon mari, pourquoi il ne le savait pas. Y m'a dit tu sais il a le droit de le savoir. Je lui ai dit Non, il n'a plus aucun droit. J'avais voulu un restraining order et je lui ai dit la date de mon départ.

J'avais pas le temps de recommencer avec un autre avocat et je n'étais pas garantie qu'on ne me demande pas les mêmes questions une autre fois. Y m'a dit que ça se faisait seulement quand j'étais pour être certaine de mon coup. Y m'a dit à cette date, quand tu vas le laisser, tu m'appelleras parce que je crois pas que tu vas partir. Le comble c'est qui m'a dit et pis les mots sont restés clairement dans ma tête: " I don't believe your husband hits you the way you tell me. Are you sure you are not exagerating". J'y ai montré les marques, les brûlures sur les bras dans le cou. Je te dis que je n'ai pas porté rien à manche courte depuis qu'on est marié. J'ai jamais pu porter des jupes, tu aurais dû voir les marques. Lui devant ça y'é resté froid, ses yeux ont montré aucune expresssion. Son attitude m'a démontré qu'il n'avait pas de coeur qu'il ne croyait pas et qu'il n'avait aucun affect car ça ne l'a même pas touché. J'avais pas le courage d'aller voir un autre...

C'est là que j'ai réalisé que le système ne pouvait pas me protéger ça ben ça m'a fait ben peur mais j'ai trouvé la force de continuer

I. Tu n'avais pas le courage d'aller voir un autre avocat...

E. Non, ni le courage, ni l'argent pour recommencer mais après le 15 minutes avec lui, je lui ai dis de préparer le restraining order parce que je pars. J'ai laissé mon mari un lundi et le vendredi d'avant j'ai dit à ma gardienne que je lui donnais 1 semaine d'avis. Je me suis excusée pour la semaine d'avis mais que je devais le faire. Elle savait que quelque chose n'allait pas et pis on a parlé et pis je lui ai dit... je pleurais... on était de très bonnes amies et pis c'était une personne que Richard verrait jamais parce qu'elle était française pis que lui y parlait rien que l'anglais. D'une façon, je voulais pas lui dire mais je suis contente de l'avoir dit à ma gardienne car elle avait remarqué les marques sur mon fils et elle était pour me rapporter au Children's Aid. Avec cette information, j'ai réalisé que y'avait quelque chose d'autre que je devais faire. J'voulais faire une plainte sur mon mari, j'voulais me protéger, moi je suis une bonne mère et j'ai demandé à l'aide à l'enfance d'ouvrir un dossier. Pis la fin de semaine avant mon départ est arrivé. C'était pas trop pire... Tsé j'ai remarqué que ma réaction avait changé...

I. Ta réaction avait changé...

- E. Oui, la toute première fois qu'il m'a frappée c'était l'incident qui me touchait, qui m'avait surpris mais à mesure que le temps avance, que les choses demeurent les mêmes ben ce ne sont plus les incidents autant que comment ça te touche, comment l'abus attaque tes valeurs, ta personne dans son tout... Pis, à la fin, je suis venue à la réalisation que je ne l'aimais plus je suis venue un point où ça me répulsait... il me répulsait. C'te weekend là ben y voulait du sexe.... pas faire l'amour....parce que ce n'était plus de l'amour. Y m'a traitée de toutes sortes de noms ... pis finalement ben j'avais pas le choix. Y voulait se satisfaire un point c'est tout... Ca m'a renforcie, merde j'en pouvais plus...
- I. Tu n'en pouvais plus...
- E. Non, j'étais au bout mais j'avais tellement hâte à lundi...C'te lundi là je lui ai dit que j'allais travailler pour pas qui m'appelle je lui ai dit que j'allais être en réunion toute la journée. Quand il est parti, je suis allée chez la gardienne et pis je suis allée chercher le camion que j'avais loué. J'ai caché le camion dans le garage pour pas que les voisins le sachent et j'ai ramassé les affaires le plus vite possible. Tout avait été pensé à l'avance donc je suivais ma liste pour pas être emportée par mes émotions. J'ai tout pris les affaires des enfants et tant qu'à mes affaires à moi rien que le linge. J'avais payé tous les meubles mais j'aimais mieux partir que de garder les choses matérielles. J'y ai écrit une lettre et je me suis assise et pis là ben le contenu de cette lettre était pas mal significatif...

- I. Tu as paqueté des affaires et puis tu lui as écrit une lettre...
- E. Oui, dans la lettre je lui ai conseillé d'aller pour de l'aide parce que moi j'en pouvais plus. Je lui ai dit que je trouvais cela difficile de partir mais que je pouvais plus supporter les circonstances. Je lui ai dit que souvent on en a parlé mais que jamais rien n'a été résolu. Je lui ai dit que j'étais fatiguée de faire tous les efforts. Je lui ai dit qu'il avait le problème et pas moi mais y'a jamais voulu m'écouter. J'ai essayé que notre mariage fonctionne et pis que si il n'a jamais voulu me prendre sérieusement ben tant pis mais que pour mon bien être et pis celui de mes enfants... ben je devais partir. J'ai terminé la lettre en lui disant de ne pas essayer de me trouver, que j'avais un restraining order et que je n'hésiterais pas à l'utiliser. C'était ma seule chance de réussir seule. Je lui ai donné le nom de mon avocat et je lui ai dit que puisque l'auto était ma responsabilité financière que j'avais autorisé la banque de saisir l'auto s'il ne continuait pas les paiements. Je savais qu'y était pour perdre sa job donc je lui ai donné des conseils pour l'aider à trouver un emploi. J'avais décidé de maintenant penser à moi et mes enfants et que je ne voulais pas être responsable de son bonheur. Je lui ai écrit que ma priorité était mes enfants et me donner une chance de vivre une vie sans abus. J'ai ben pleuré... pour moi cette lettre c'était comme mettre fin à cette partie de ma vie, à me détacher de l'idée du couple... et après je me suis rendue à la maison d'hébergement.
- I. Tu t'es rendue à une maison d'hébergement...
- E. Oui, pis là ben on avait rien que le droit d'apporter les articles personnels seulement. Donc, j'avais 2 valises et pis le reste ben une fille au bureau m'avait permis de storer chez elle dans son garage. Sur l'heure du dîner, je suis allée ramasser les enfants et une travailleuse de la maison nous a rencontrés. Le personnel était ben sympathique et pis on m'a assigné une chambre. J'en pouvais plus parce que la journée était chargée émotionnellement et pis je trouvais que y'avait ben du monde et pis c'était dur pour moi...
- I. Tu trouvais la maison achalandée...

- E. Oui, j'étais tellement drainée que je ne pouvais pas prendre le bruit. Tsé c'est pas chez vous et pis ça frappe. Tsé c'est là que je me suis dis ben t'es vraiment partie t'as fait le grand pas.... Tsé overall, mon séjour à la maison d'hébergement a été ben profitable...
- I. Ton séjour a été profitable...
- E. Oui, parce que j'ai pu avoir du support. Les conseillères m'ont aidé à mieux comprendre ce que j'avais vécu... elles n'ont pas minimisé mes sentiments et ont compris sans jugements. Aussi, j'ai rencontré d'autres femmes et pis le fait de savoir que tu n'es pas la seule j'pense que ça fait une différence. J'étais déterminée à refaire ma vie. Pis quand je voyais d'autres résidentes revenir 2 ou 3 fois à la maison ben ça m'aidait à comprendre que c'était un processus et pis que ça serait pas facile. On a toutes des moments de faiblesses et de vulnérabilité. Etre par soi-même, être tout seul et être responsable de son bonheur. Pis en place ben moi j'avais appris à dépendre sur mon partenaire... j'étais habituée à ce qu'il soit là, à avoir quelqu'un là... je n'avais jamais été seule... je n'avais jamais vécu par moi-même... Je suis partie de la maison de mes parents pour aller vivre avec mon partenaire. Mais, j'ai finalement pu me convaincre grâce aux femmes de la maison que j'étais pour être capable. J'voulais être plus qu'une victime, j'voulais être une survivor. Je suis restée.
- I. Tu as eu du support des conseillères et tu trouves que cela a fait une différence...
- E. Oui, savoir qu'il y avait quelqu'un là pour moi qu'en j'en avais besoin. Elles m'ont aidée à me sentir bien dans ma peau. Elles me valorisaient, me donnaient du feedback positif et je pense que ce qui m'a aidée c'est qu'elles ont cru en moi et en mes capacités. Elles ne m'ont jamais poussée à prendre des décisions trop vites. Voir d'autres femmes m'a aussi beaucoup aidée.... le problème n'était plus individuel... je voyais l'ampleur du problème de la violence. Tu en entends des choses.... et puis de là je voulais être une survivor...
- I. Tu voulais être une survivor...
- E. Oui, pour moi j'voulais ressortir de cette expérience, ce vécu personnel, plus forte et plus courageuse. Je voulais essayé de travailler ma peur ... et pouvoir l'appivoiser en sorte parce que je ne voulais plus qu'elle contrôle ma vie.

I. Tu voulais apprivoiser ta peur...

E. La peur, tsé c'est immense. J'pense que la peur a fait partie de ma relation avec mon ex-mari depuis les premiers mois de mariage. C'est terrible ce que ça te fait la peur. J'étais figée souvent parce que j'avais vécu tellement d'incidents où l'abus physique suivait les menaces, l'abus verbal... j'vivais dans la peur parce que je connaissais bien les répercussions de son comportement. J'savais pas à quoi m'attendre. J'vivais dans la peur aussi parce que je m'imaginais aussi tout ce qui pouvait arriver. La peur m'immobilisait... je me sentais sans contrôle... sans pouvoir.... j'étais complètement sous son contrôle. Pis, j'ai repris sur moi, j'ai finalement réalisé qu'en dessus de cette peur ben y'avait de la colère.... j't'ais en maudit que mon mari m'avait enlevé la chance d'être heureuse et de vivre en paix et en tranquillité.... j't'ais en maudit que ma sécurité et celle des enfants était toujours menacée..... j'pense que c'est la colère qui m'a donné l'énergie de m'en sortir.... c'est ce qui m'a aidée à planifier. (silence)

I. Alors, si je comprends bien, la peur a fait partie de ton vécu tout au long de ta relation....

E. Oui, mais encore maintenant. Ca fait quelques années que je ne suis plus avec lui et encore je me demande ce qui peut arriver.... tsé y'a accès aux enfants et à chaque fois qu'y a une visite je tremble à l'idée de savoir qu'il fait en un certain sens encore partie de ma vie mais pas de la même façon. C'est aussi seulement après mon séjour à la maison d'hébergement que j'ai pu en parler à des gens près de moi....

I. Tu dis que tu en as parlé aux gens autour de toi...

E. Oui, ma soeur ben je lui ai dit que j'avais laissé mon partenaire pis j'ai finalement trouvé le courage de le dire à mes parents....

I. Tu as trouvé le courage de le dire à tes parents....

E. Oui, pis ça pris du temps. Tsé peu importe l'âge que tu as ben la relation et la dynamique entre enfant et parents demeurent la même. Tu vis encore dans la peur.... la peur

de ne pas être comprise, d'être jugée, d'être vue comme une faillite, t'as peur qu'ils aient honte de toi..... y'a tellement de chose qui se passe dans ta tête c'est pas croyable. En tout cas, j'ai trouvé mon courage, pis je suis arrivée chez ma mère... j'ai même pas pris le temps d'enlever mon manteau, je lui ai dit y faut que je te parle toute suite... j'avais peur de changer d'idée..... As-tu remarqué comment de fois je mentionne la peur.... J'ai pris ma mère par le bras et j'y dis de s'asseoir et je lui ai expliqué la situation et je lui ai dit que c'était terminé avec Richard. Ma mère m'a simplement dit qu'elle avait prié le bon Dieu et qu'elle savait que quelque chose n'allait pas, elle dit qu'elle le savait parce qu'elle n'entendait pas parler de moi. Tsé Richard m'empêchait d'avoir contact avec ma famille, y trouvait toujours des excuses et pis j'avais pas vraiment de choix.... Mon père lui ben c'était une autre histoire...Y me dit des choses comme t'es tu certaine que c'était si pire que cela. Y croyait pas ou ben le reniait. Ca m'a fait ben mal de voir que mon père me doutait et pis je pris le courage et pis j'y dis papa même si j'exagère y'a tu une excuse qui permettrait à un homme de frapper sa femme. Là ben y'a plus parlé, il s'est assis et depuis ce temps on n'a jamais reparlé de ma situation de couple. J'ai compris que ça avait blessé mon père que le mariage n'a pas marché. Y'é ben catholique et pis selon lui, on doit s'efforcer de faire fonctionner un mariage. Il ne croit pas tellement dans la séparation. Tsé j'ai rien contre l'Eglise nécessairement mais je pense que ça influence beaucoup comment les gens vivent, ce que les gens sont prêts à accepter.... on se fait dire de servir son mari, le mariage c'est pour le meilleur et pour le pire.... Mon frère lui imagine que y voulait me donner de l'argent en retour pour une garantie que je ne retournerais pas avec Richard. J'ai trouvé ça pas mal insensitive tsé l'argent ne compenserait jamais pour tout ce que ça m'avait pris pour sortir et pour comment c'était difficile pour moi. Même si j'aurais eu besoin de l'argent, je lui ai dis Non. De façon générale par exemple, ils m'ont vraiment aidé.... ma famille a été là pour moi (pleurs)...

Silence. (pleurs)

OK je peux continuer.... j'ai recommencé avec absolument rien. Je prenais ce qui venait. Je pense que les gens doivent réaliser que l'après nécessite ben des ajustements. Tsé j'venais d'un milieu aisé et je suis tombée avec rien, quand je te dis rien c'est rien sauf le linge.

- I. Tu as trouvé le courage d'en parler à tes parents. De façon générale les réactions ont été bonnes à ton égard et pour toi cela a fait une différence.
- E. Ben sûr, avoir pu prédire qui réagiraient de même j'aurais peut être brisé le silence bien avant. Pour moi, ça aurait fait une plus grande différence d'avoir pu faire confiance à de mes proches... (silence) mais on n'est pas encouragée à en parler ... Mais je pense que tu vois beaucoup plus clairement lorsque tu es détachée un peu...
- I. Tu dis voir plus clairement maintenant que tu es détachée de la situation...
- E. Oui, maintenant autant j'ai souffert dans la relation autant j'ai appris dans un certain sens. J'ai appris qui j'étais, j'ai appris à me faire confiance grâce au support des conseillères à la maison d'hébergement.... mais aussi tout ce que j'ai vécu m'a ouvert les yeux et j'ai pu remonter et me sentir encore valorisée. J'ai compris que j'étais dans une relation inégale où j'étais forcée à être faible à cause de lui. Il me dominait et je ne croyais pas pouvoir être assez forte. Sa force physique et la façon dont il faisait pour m'abaisser m'immobilisait là mais aussi Richard faisait en sorte de me garder dans cette position. Il contrôlait mes comportements et cela en retour affectait mes émotions. Il savait que je m'étais mariée pour que ça marche et que j'acceptais de me soumettre à ses désirs. J pense que les différences entre hommes et femmes favorisent l'utilisation de la violence. Les hommes n'apprennent pas à communiquer leurs sentiments, apprennent à être agressifs... c'est plus que les hommes, ce sont aussi les systèmes en place.... en tant que femme lorsque tu vis de l'abus et tu dois t'en sortir ben tu dois faire face à des problèmes et des difficultés..... moi j'avais une bonne job... mais le problème des garderies, le problème du manque d'hébergement abordable ben ça pas aidé à ma situation. Pour moi comprendre la violence y faut remonter aux attitudes... pour moi la violence est utilisée parce que tu perçois l'autre avec certaines attentes et pis si ces attentes ne sont pas rejoints ben là..... Tsé si les options étaient plus offertes aux femmes ben les choses iraient ben mieux dans notre société. Les femmes n'auraient pas à vivre de façon continue ce qu'elles vivent... elles verraient un moyen de s'en sortir. Prends par exemple, à un moment dans la

relation on est allé pour du counselling et pis je me suis fait dire par ce conseiller qu'on devrait continuer la relation c'était un problème de communication.... BULL c'est pas un problème de communication.... c'est un problème ben plus sérieux..... la violence c'est pas des incidents isolés y faut comprendre que souvent la violence est encouragée dans notre société..... cet encouragement est peut être subtil mais regardons autour de nous....le système légal est pas fameux.... l'Eglise prône le mariage à jamais et la T.V. prône l'agressivité chez les hommes, c'est cool de frapper....

I. Tu parles du système légal

E. Oui, dans mon cas y'était pas vraiment impliqué sauf pour la garde des enfants mais j'ai parlé à ben des femmes et pis les hommes qui abusent ne sont pas punis... la violence entre conjoints ben c'est encore un problème privé et pis tant qu'on le perçoit comme cela ben y va exister des femmes qui vivent dans la peur, la honte, la souffrance et qui subissent des marques émotives ben sérieuses. J pense par contre que même le Family Law comprend pas nécessairement les inquiétudes des femmes et souvent minimisent ce qui est présenté en cours. Je sais que dans mon cas j'voulais que les visites et l'accès soient supervisés car j'avais vraiment des inquiétudes avec mon fils. Y était ben réticent à aller voir son père... J pense que mon jeune est vraiment affecté mais y'a rien qui existe pour l'aider.... le monde me dit que au moins y'a pas été frappé mais pour moi y'a vécu de l'abus émotif. Pis à partir des problèmes de comportements moi j'avais des problèmes à ce que mon ex-mari vienne chez nous ramasser les enfants.... ben le juge a rien compris.... il m'a dis que Richard avait des droits.... j'reniais pas ça mais c'est comme la morale qui me faisait... y minimisait tout. J'ai finalement pu arranger qu'une amie se charge d'être l'intermédiaire et se charge d'aller reconduire les enfants chez leur père. Le système était pas là pour moi, j'ai dû encore prendre charge ... ma cause n'était pas réellement entendue...

I. D'après ce que tu m'as dis tu sembles avoir investi beaucoup d'énergie pour t'en sortir...

E. Merde, j'men suis sortie mais j pense que le fait que je n'aimais plus mon mari m'a certainement aidée. J'ai dû travailler fort car t'as ben des marques contre toi... c'est

pas valorisé à 100% les mères seules, j'ai travaillé fort pour arriver à ce que j'ai. Cele n'a pas été facile et je me suis amenée à mon propre succès. Après avoir été mis à terre tellement d'années, j'ai eu ben des moments de déprime mais j'ai voulu m'en sortir. Je pense que l'absence de ressources, ressources matérielles et humaines, détermine si une femme retourne ou non à une relation abusive. Ton estime de soi est souvent à terre ou ben détruite et y faut pas que tu lâches... pis des fois, y faut fighter, y faut pousser pour pouvoir avoir de l'aide du système social. Y faut pas que tu lâches et j'étais très consciente que ça prenait un effort et encore aujourd'hui il faut que je m'encourage à être honnête avec soi-même et se récompenser. Maintenant, ça fait plus de 3 ans que je suis divorcée et encore je ne peux pas te dire que je suis prête à être dans une relation... J'ai rencontré des hommes et je sais que ce ne sont pas tous les hommes qui sont abusifs mais je crois sincèrement que l'on vit dans une société qui encourage par ses valeurs, ses attitudes, le fait de la domination des hommes. Cette domination ben on la vit dans nos maisons, dans nos rues, dans tout ce qu'on fait. Notre société favorise que les femmes demeurent victimes.... victimes de violence entre conjoints mais aussi victimes de crimes contre la personne. T'sé la famille, y faut qu'on arrête de la percevoir comme un lieu sacré.

I. Merci d'avoir bien voulu partager ton vécu avec moi.